

RAPPORT FINANCIER

2023

RÉSULTATS FINANCIERS
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2023



Table des matières

SOMMAIRE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES SUR LES RÉSULTATS	5
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS AUDITÉS.....	9
SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	11
ATTESTATION DE LA TRÉSORIÈRE.....	19
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ	23
Rapport des auditeurs indépendants	25
État des résultats	29
État de la situation financière	30
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette).....	31
État des gains et pertes des réévaluation	32
État des flux de trésorerie	33
Notes complémentaires	35
Renseignements complémentaires.....	63
Informations sectorielles par organismes	63
Résultats détaillés.....	63
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	64
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	65
Situation financière	66
Charges par objets.....	67
Fonds local d'investissement.....	68
Fonds local de solidarité	70
Excédent (déficit) accumulé.....	71
Avantages sociaux futurs.....	75
Renseignements financiers non consolidés – Compétences d'agglomération.....	83
Résultats détaillés.....	85
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	86
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	87
Charges par objets.....	88
Excédent (déficit) accumulé.....	89
Renseignements financiers non consolidés – Compétences de nature locale.....	93
Résultats détaillés.....	95
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	96
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	97
Charges par objets.....	98
Excédent (déficit) accumulé.....	99
TABLEAU DE VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES PAR COMPÉTENCES.....	103
Rapport des auditeurs indépendants	105
Tableau de ventilation des dépenses mixtes par compétences	107
Notes complémentaires	108

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS.....	109
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS	111
Analyse des variations budgétaires	113
Analyse des revenus.....	117
Analyse des charges.....	129
Acquisition d'immobilisations par catégories	133
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	134
Analyse de la dette à long terme	135
Endettement total net à long terme.....	136
Analyse de la charge de quotes-parts	137
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS	139
Acquisition d'immobilisations par objets	141
Analyse de la rémunération	142
Analyse des revenus de transfert par sources.....	143
Frais de financement par activités	144
Rémunération des élus	145
Questionnaire.....	146
Questionnaire administratif	151
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION	153
Analyse des revenus.....	155
Analyse des charges sans amortissement	167
Acquisition d'immobilisations par catégories	170
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	171
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement.....	172
Questionnaire.....	173
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE.....	175
Analyse des revenus.....	177
Analyse des charges sans amortissement	189
Acquisition d'immobilisations par catégories	192
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	193
Analyse de la charge de quotes-parts	194
RAPPROCHEMENT DES DONNÉES BUDGÉTAIRES.....	195
DONNÉES PRÉVISIONNELLES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024	201
ANNEXE – INFORMATION RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	215

SOMMAIRE

+ Variations budgétaires
sur les résultats



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS
SOMMAIRE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES SUR LES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		2023		Variation	Variation	Note
		Budget	Réalisations	%	\$	
Revenus - Fonctionnement	1	1 936 661 754	1 976 717 154	2,1 %	40 055 400	1.
Revenus - Investissement	2	542 703 435	284 144 223	-47,6 %	(258 559 212)	2.
Charges	3	1 950 731 222	1 925 612 063	-1,3 %	(25 119 159)	3.
Excédent (déficit) de l'exercice	4	528 633 967	335 249 314	-36,6 %	(193 384 653)	
Moins : revenus d'investissement	5	(542 703 435)	(284 144 223)	-47,6 %	(258 559 212)	2.
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	6	(14 069 468)	51 105 091	-463,2 %	65 174 559	

1. Les revenus consolidés de fonctionnement excèdent de 40,1 M\$ (2,1 %) les revenus prévus au budget d'opération pour l'exercice financier 2023. Les transactions de vente d'immeubles non résidentiels et multirésidentiels enregistrées au cours de l'année, dont la valeur s'est avérée supérieure aux prévisions, expliquent une part significative de ces revenus additionnels étant donné leur incidence sur les droits de mutation perçus. Les revenus de placement, en hausse grâce à la vigueur des taux d'intérêt observés tout au long de l'année, y contribuent également de manière importante. Parmi les autres facteurs à l'origine de l'augmentation des revenus, on note les ajouts au rôle d'évaluation provenant des nouvelles constructions, qui ont donné lieu à une augmentation des revenus issus de la taxe foncière générale légèrement supérieure aux attentes.
2. Les revenus consolidés d'investissement sont en baisse de 258,6 M\$ (-47,6 %) par rapport aux revenus d'investissement prévus au budget. Cette diminution résulte essentiellement d'un report dans la constatation des revenus de transfert associés aux projets d'investissement subventionnés, dont le rythme de réalisation s'est avéré inférieur aux prévisions établies au plan d'investissement décennal pour l'année 2023.
3. Les charges consolidées sont inférieures de 25,1 M\$ (-1,3 %) aux charges budgétées pour l'exercice financier 2023. Cette diminution est largement attribuable au décalage dans le rythme de réalisation des projets prévus au Plan de transition et d'action climatique, au démarrage progressif des activités de biométhanisation de la matière organique et au renversement de la provision comptabilisée dans le cadre de certains litiges. Il est à noter cependant que l'effet positif de ce dernier élément sur le surplus de l'exercice est résorbé par un ajustement fiscal du même ordre, et que les dépenses occasionnées par d'autres activités se sont révélées supérieures au niveau prévu, réduisant de ce fait les économies réalisées par ailleurs. C'est le cas, par exemple, des dépenses liées aux activités de déneigement et aux services de transport en commun, dont les coûts sont en hausse en raison notamment des prix du carburant et des frais associés à la maintenance des véhicules, ainsi que des dépenses liées au soutien des initiatives visant la création de logements abordables.

Éléments fiscaux	7	14 069 468	(22 775 969)	-261,9 %	(36 845 437)	4.
Excédent (déficit) de l'exercice	8	-	28 329 122	100,0 %	28 329 122	

4. Les éléments de conciliation fiscale sont les éléments qui doivent être pris en compte aux fins de la taxation, en plus des revenus et dépenses établis sur la base des normes comptables. Ceux-ci incluent, par exemple, le nouveau financement de projets, le remboursement du capital de la dette et les affectations des excédents.

Pour l'exercice financier 2023, les éléments de conciliation fiscale sont en diminution de 36,8 M\$ (-261,9 %) par rapport au budget. Cette variation s'explique principalement par des charges de fonctionnement réalisées et assujetties à un financement par emprunt à long terme moins élevées que celles projetées, et par le recours à la mesure d'allègement permettant de différer l'impact fiscal des dépenses constatées dans le cadre de l'application initiale du nouveau chapitre du Manuel de CPA Canada pour le secteur public portant sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS AUDITÉS



Rapport financier 2023

SOMMAIRE

+ Information financière
consolidée



SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale ²	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	1 763 026 917	1 794 167 169	1 854 142 995	304 912 959	1 976 717 154
Investissement	2	159 259 953	487 637 865	160 013 501	124 552 829	284 144 223
	3	1 922 286 870	2 281 805 034	2 014 156 496	429 465 788	2 260 861 377
Charges	4	1 629 835 229	1 773 113 807	1 753 594 165	356 141 574	1 925 612 063
Excédent (déficit) de l'exercice	5	292 451 641	508 691 227	260 562 331	73 324 214	335 249 314
Moins : revenus d'investissement	6 (159 259 953)(487 637 865)(160 013 501)(124 552 829)(284 144 223)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	133 191 688	21 053 362	100 548 830	(51 228 615)	51 105 091
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	246 546 167	259 961 000	275 417 893	46 601 929	319 882 212
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	39 873 204	73 760 622	16 233 563	88 269	16 321 832
Remboursement de la dette à long terme	10 (254 276 603)(197 685 186)(199 776 241)(10 538 051)(210 314 292)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (141 710 188)(157 515 758)(157 255 778)(5 256 452)(162 512 230)
Excédent (déficit) accumulé	12	14 826 338	(8 074 040)	(4 316 028)	2 179 492	(2 136 536)
Autres éléments de conciliation	13	27 285 030	8 500 000	15 346 221	636 824	15 983 045
	14	(67 456 052)	(21 053 362)	(54 350 370)	33 712 011	(22 775 969)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	65 735 636		46 198 460	(17 516 604)	28 329 122

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

2. L'administration municipale exclut les opérations entre les compétences d'agglomération et de nature locale.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	224 611 835	258 939 604	266 423 129
Débiteurs	2	820 077 028	850 870 914	1 261 778 152
Placements de portefeuille	3	924 025 885	1 023 929 220	1 028 606 064
Autres	4	34 206 744	33 483 414	34 004 265
	5	2 002 921 492	2 167 223 152	2 590 811 610
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie				
	6			
Dette à long terme	7	2 019 647 251	2 015 531 221	2 400 650 697
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	351 082 800	301 483 800	349 159 900
Autres	9	1 012 580 955	1 343 712 639	1 202 563 502
	10	3 383 311 006	3 660 727 660	3 952 374 099
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(1 380 389 514)	(1 493 504 508)	(1 361 562 489)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	5 994 727 197	6 365 182 362	6 878 987 725
Autres	13	82 075 289	108 487 010	120 147 957
	14	6 076 802 486	6 473 669 372	6 999 135 682
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	109 441 617	102 567 139	82 742 296
Excédent de fonctionnement affecté	16	145 916 722	109 732 447	118 867 471
Réserves financières et fonds réservés	17	301 030 258	338 076 409	342 485 656
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (167 277 592)(172 789 831)(172 750 856)(
Financement des investissements en cours	19	(195 569 765)	(299 292 554)	(69 508 609)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	4 502 871 732	4 878 681 689	5 311 878 623
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21		23 189 565	23 858 612
	22	4 696 412 972	4 980 164 864	5 637 573 193

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Anciennes villes	1.1	751 325	466 297
▪ Autoassurance	1.2	8 700 000	8 700 000
▪ Prévoyance	1.3	13 550 000	9 000 000
▪ Dénéigement	1.4	20 000 000	20 000 000
▪ Pérennité des infrastructures	1.5	1 504 896	35 000 000
▪ Équilibre budgétaire	1.6	25 000 000	28 300 000
▪ Plan d'action solidaire	1.7	7 104 105	10 000 000
▪ Programme décennal d'immobilisations	1.8	17 000 000	4 656 000
▪ Autres	1.9	16 122 121	29 794 425
	2	109 732 447	145 916 722
Organismes contrôlés et partenariats¹	3	9 135 024	9 135 024
	4	118 867 471	155 051 746
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Service de la dette	5.1	3 441 050	68 550
▪ Entrepreneurat	5.2	2 556 615	2 438 168
▪ Pérennité Centre Vidéotron	5.3	4 223 000	4 500 000
▪ Pérennité infrastructures et changements climatiques	5.4	15 393 500	
▪ Appui développement économique	5.5		1 782 424
▪ Déficit actuariel ex-Québec	5.6	286 158 101	271 004 119
▪ Grands événements	5.7		3 691 309
▪ Autres	5.8		207 252
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7		
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	6 099 727	1 620 023
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11	12 059 822	8 461 455
Fonds local de solidarité	12	319 076	319 076
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	2 722 200	1 300 000
Autres			
▪ Cession immeubles industriels municipaux	14.1	1 497 741	2 201 481
▪ Fonds de stationnement	14.2	338 195	298 695
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	14.3	3 267 382	3 137 706
▪ SOMHAC	14.4	4 409 247	5 201 042
	15	342 485 656	306 231 300
	16	461 353 127	461 283 046

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		Compétences de nature locale	Portrait global
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	948 709 100	1 636 874 416
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	1 722 170 334	1 776 972 330

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023 Total consolidé	2022 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	20 714 402	17 534 038
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	735 051 258	710 431 030
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	887 082 601	916 100 427
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	736 704 196	691 228 872
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	32 481 047	32 493 861
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	2 412 033 504	2 367 788 228

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	1 187 406 454	1 234 957 838	1 239 697 052	1 238 294 048
Compensations tenant lieu de taxes	13	118 226 503	126 565 995	124 641 177	122 648 890
Quotes-parts	14	41 146 617	43 808 445	41 443 699	41 443 699
Transferts	15	175 800 875	180 305 571	196 086 962	242 204 833
Services rendus	16	81 284 755	91 343 780	90 032 523	174 821 185
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	117 396 860	84 465 668	123 775 045	123 975 643
Autres	18	41 764 853	32 719 872	38 466 537	33 328 856
	19	1 763 026 917	1 794 167 169	1 854 142 995	1 976 717 154
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	119 306 717	226 921 242	123 787 463	270 501 100
Autres	23	39 953 236	260 716 623	36 226 038	13 643 123
	24	159 259 953	487 637 865	160 013 501	284 144 223
	25	1 922 286 870	2 281 805 034	2 014 156 496	2 260 861 377

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	165 183 818	129 737 880	10 725 729	140 463 609	140 463 029	158 827 287
Sécurité publique							
Police	2	168 957 941	165 043 629	7 290 184	172 333 813	172 333 813	167 136 742
Sécurité incendie	3	79 168 682	78 271 435	5 547 957	83 819 392	83 809 434	87 043 485
Autres	4	11 157 940	10 400 649	3 447 836	13 848 485	13 848 485	12 137 706
Transport							
Réseau routier	5	196 743 981	216 951 221	86 103 092	303 054 313	303 054 313	276 548 146
Transport collectif	6	146 516 817	147 406 775	91 378	147 498 153	303 850 262	288 817 384
Autres	7	1 204 285	1 912 038	6 446 990	8 359 028	8 359 028	5 390 510
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	107 477 545	108 230 119	76 802 530	185 032 649	185 032 649	178 355 804
Matières résiduelles	9	127 823 618	118 838 351	13 115 732	131 954 083	131 954 083	102 643 480
Autres	10	37 378 613	16 510 621	5 621 902	22 132 523	22 132 523	15 973 085
Santé et bien-être	11	67 886 451	81 206 273		81 206 273	86 087 772	41 175 871
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	45 952 299	50 760 485	4 571 450	55 331 935	54 614 546	53 251 090
Promotion et développement économique	13	74 560 065	82 456 316	1 487 521	83 943 837	83 818 824	77 651 519
Autres	14	11 583 113	23 654 471	1 240 257	24 894 728	24 894 728	29 239 842
Loisirs et culture	15	198 500 717	178 842 779	52 925 335	231 768 114	231 764 620	224 882 730
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	73 056 922	67 953 230		67 953 230	79 593 954	71 351 900
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	1 513 152 807	1 478 176 272	275 417 893	1 753 594 165	1 925 612 063	1 790 426 581
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	259 961 000	275 417 893 (275 417 893)			
	21	1 773 113 807	1 753 594 165		1 753 594 165	1 925 612 063	1 790 426 581

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	159 259 953	160 013 501	124 552 829	284 144 223
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (579 914 108)(651 375 680)(54 509 212)(705 110 054)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (24 228 950)(10 121 823)(1 410 240)(11 532 063)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	192 066 911	191 352 472	10 832 020	202 184 492
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	141 710 188	157 255 778	5 256 452	162 512 230
Excédent accumulé	6	41 435 664	54 482 008		54 482 008
	7	(228 930 295)	(258 407 245)	(39 830 980)	(297 463 387)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(69 670 342)	(98 393 744)	84 721 849	(13 319 164)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14

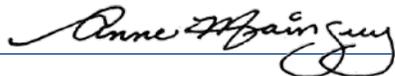
ATTESTATION DE LA TRÉSORIÈRE



ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Anne Mainguy, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature  Date 10 mai 2024

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ



Rapport financier 2023

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil de la
Ville de Québec,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **VILLE DE QUÉBEC** (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, les états consolidés des résultats, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15, S23, S12-A et S12-L, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de la reddition de comptes financière, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture de la reddition de comptes financière, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celle-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹
Société de comptables professionnels agréés
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC Canada G1W 5C4

 CPA auditeur

Daniel Rancourt, CPA auditeur
Vérificateur général de la Ville de Québec
RC12-305 rue Racine
Québec QC G2B 1E7

Le 10 mai 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125052

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	1 233 554 834	1 238 294 048	1 186 035 299
Compensations tenant lieu de taxes	2	124 584 536	122 648 890	116 062 309
Quotes-parts	3	44 708 445	41 443 699	41 146 617
Transferts	4	758 738 297	512 705 933	435 763 784
Services rendus	5	179 424 644	174 821 185	154 917 506
Imposition de droits	6	54 152 602	71 051 754	75 994 180
Amendes et pénalités	7	21 575 565	20 290 779	19 471 901
Revenus de placements de portefeuille	8	10 827 400	37 398 853	21 969 952
Autres revenus d'intérêts	9	30 144 962	22 158 458	21 974 493
Autres revenus	10	21 653 904	20 047 778	53 455 635
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	2 479 365 189	2 260 861 377	2 126 791 676
Charges				
Administration générale	14	174 821 818	140 463 029	158 827 287
Sécurité publique	15	273 151 563	269 991 732	266 317 933
Transport	16	599 302 177	615 263 603	570 756 040
Hygiène du milieu	17	362 314 776	339 119 255	296 972 369
Santé et bien-être	18	73 728 909	86 087 772	41 175 871
Aménagement, urbanisme et développement	19	138 778 477	163 328 098	160 142 451
Loisirs et culture	20	248 360 717	231 764 620	224 882 730
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	80 272 785	79 593 954	71 351 900
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	1 950 731 222	1 925 612 063	1 790 426 581
Excédent (déficit) de l'exercice	25	528 633 967	335 249 314	336 365 095
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		5 278 465 267	4 942 100 172
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		5 278 465 267	4 942 100 172
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		5 613 714 581	5 278 465 267

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	266 423 129	280 643 155
Débiteurs (note 5)	2	1 261 778 152	1 189 013 674
Prêts (note 6)	3	32 747 836	33 956 171
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 028 606 064	927 439 922
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	1 256 429	250 573
	8	2 590 811 610	2 431 303 495
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	53 530 331	47 500 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	564 572 896	542 086 126
Revenus reportés (note 11)	12	520 349 955	373 721 471
Dette à long terme (note 12)	13	2 400 650 697	2 357 351 058
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	349 159 900	400 238 100
Autres passifs (note 14)	15	64 110 320	24 781 987
	16	3 952 374 099	3 745 678 742
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 361 562 489)	(1 314 375 247)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	6 878 987 725	6 499 603 699
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	48 273 851	47 272 298
Stocks de fournitures	20	31 510 030	25 301 085
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	40 364 076	20 663 432
	23	6 999 135 682	6 592 840 514
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	5 637 573 193	5 278 465 267
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	5 613 714 581	5 278 465 267
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	23 858 612	
	27	5 637 573 193	5 278 465 267

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	528 633 967	335 249 314	336 365 095
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (1 106 711 536)(705 110 054)(611 323 633)
Produit de cession	3	8 500 000	7 621 011	5 250 292
Amortissement	4	308 797 413	319 882 212	291 346 756
(Gain) perte sur cession	5		(1 880 722)	(1 576 298)
Réduction de valeur / Reclassement	6		103 527	(1 544 097)
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(789 414 123)	(379 384 026)	(317 846 980)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(1 001 553)	128 661
Variation des stocks de fournitures	10		(6 208 945)	(3 750 841)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(19 700 644)	4 404 868
	13		(26 911 142)	782 688
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		10 773 210	
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		13 085 402	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(260 780 156)	(47 187 242)	19 300 803
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(1 314 375 247)	(1 333 676 050)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(1 314 375 247)	(1 333 676 050)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(1 361 562 489)	(1 314 375 247)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	13 085 402	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2	(761 024)	
Placements de portefeuille	3	21 524 037	
Autres			
▪	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪ Gains nets réalisés sur contrats de couverture de prix du carburant	5.1	(2 128 470)	
▪ Gains nets réalisés sur cessions de placements de portefeuille	5.2	(7 861 333)	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	10 773 210	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	23 858 612	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	335 249 314	336 365 095
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	319 882 212	291 346 756
Autres			
▪ (G)/P sur cession d'immobilisations corporelles	3.1	(1 880 722)	(1 576 298)
▪ Réduction de valeur / Reclassement d'immobilisations corporelles	3.2	103 527	(1 544 097)
▪ (G)/P sur remboursement ou sur cession de prêts & placements	3.3	(178 875)	(151 327)
▪ Provision pour moins-value / Réduction de valeur de prêts & placements	3.4	2 093 140	11 814 631
▪ Revenus de transferts liés à la dette à long terme	3.5	(12 814)	(41 953 597)
▪ Revenus de contr des promoteurs liés aux immobilisations corporelles	3.6	(3 338 179)	(22 416 840)
▪ Autres contr liés aux immobilisations corporelles	3.7	(699 298)	(153 308)
▪ Intérêts capitalisés sur emprunts temporaires	3.8	955 880	
▪ Amortissement des primes et escomptes sur placements de portefeuille	3.9	(311 417)	(255 707)
▪ (G)/P réalisés réinvestis sur placements de portefeuille	3.10	(7 866 104)	(10 703 183)
▪ Frais de gestion compensés sur placements de portefeuille	3.11	977 779	1 114 186
	4	644 974 443	561 886 311
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(79 819 628)	(64 200 612)
Autres actifs financiers	6	(485 005)	219 356
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	34 681 076	3 639 127
Revenus reportés	8	146 628 484	136 128 210
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(53 279 173)	(27 003 638)
Propriétés destinées à la revente	10	(1 001 553)	128 661
Stocks de fournitures	11	(6 208 945)	(3 750 841)
Autres actifs non financiers	12	(19 700 644)	4 404 868
	13	665 789 055	611 451 442
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(673 726 141)(587 971 011)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	7 621 011	5 040 292
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(666 105 130)	(582 930 719)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(6 317 279)(19 516 720)
Remboursement ou cession	20	4 496 738	4 997 383
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(319 514 028)(651 217 011)
Cession	22	250 000 000	88 379 656
	23	(71 334 569)	(577 356 692)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	390 421 356	421 853 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(394 293 552)(315 066 438)
Variation nette des emprunts temporaires	26	62 248 451	(14 200 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(945 637)	(525 027)
Autres			
▪	28.1		
	29	57 430 618	92 061 535
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(14 220 026)	(456 774 434)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Solde déjà établi	31	280 643 155	737 417 589
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	280 643 155	737 417 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	266 423 129	280 643 155

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Québec (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1^{er} janvier 2002 en vertu de la *Charte de la Ville de Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5). La Ville est régie par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

Le 1^{er} janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation auprès des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q., 2003, chapitre 14), les anciennes villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ont été reconstituées. Les municipalités résultantes de cette réorganisation demeurent liées les unes aux autres, de façon à ce que soit préservée l'agglomération formée par le territoire de la municipalité au 1^{er} janvier 2002.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec est la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil municipal de la Ville visé par l'article 13 de la *Charte de la Ville de Québec*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Québec et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « Administration municipale » réfère à la Ville de Québec excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle. Ces organismes sont le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Les comptes de l'Administration municipale et des organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne. Au moment de la consolidation, les opérations interorganismes et les soldes réciproques ont été éliminés.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses sur les débiteurs et les prêts, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la provision pour désuétude des stocks, les transferts dont l'admissibilité n'a pas fait l'objet d'une approbation par le cédant, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, de l'assainissement des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

Incertitude relative à la mesure

Une incertitude relative à la mesure existe lorsqu'il est raisonnablement possible qu'un écart important survienne au cours de la période qui n'excède pas un an à compter du 31 décembre 2023. La Ville a déterminé qu'il existe une incertitude relative à la mesure en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées (note 13), de même qu'à l'assainissement des sites contaminés et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14). Une telle incertitude existe également à l'égard des immobilisations corporelles (note 15) et des droits contractuels (note 20) relatifs au projet de tramway de Québec.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements très liquides qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. La provision pour moins-value est déterminée prêt par prêt en utilisant les meilleures estimations possibles, en tenant compte des garanties, des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Cette approche garantit une évaluation prudente des prêts en prenant en considération les risques et les incertitudes qui pourraient affecter leur valeur.

Lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée, ainsi que tout changement subséquent, sont imputés aux résultats.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation et a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents, le cas échéant, sont imputés aux résultats de l'exercice où ils ont lieu.

Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. Le montant de l'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt effectif.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte de la durée et de l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût, ainsi que de la situation financière et des perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille évalué à la juste valeur a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

D) Passifs

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1).

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état consolidé des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

Assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre de l'assainissement de sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs. Ces actifs ne sont pas affectés au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service, selon les méthodes et les durées suivantes :

<u>Méthode</u>		<u>Durée</u>
Infrastructures	Linéaire	5 à 20 ans
Bâtiments	Linéaire	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Selon la durée du bail
Véhicules – Autobus à utilisation non linéaire	Manuelle*	16 ans
Véhicules – Autres	Linéaire	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	Linéaire	5 à 20 ans
Autres	Linéaire	Selon la nature

* Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.

Les coûts de mise hors service d'immobilisations sont amortis selon la méthode linéaire sur une période s'échelonnant de 1 à 42 ans.

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne sont pas amorties avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures comprennent des accessoires, des pièces de rechange et des produits pétroliers achetés en vue de rendre des services. Ces items sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur utilisation. En fin d'exercice, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks de pièces de rechange mécaniques est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

F) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice pour lequel ils sont exigibles.

Revenus de quote-part

Les charges comptabilisées par l'Administration municipale dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, nettes des revenus de fonctionnement et des éléments de conciliation à des fins fiscales comptabilisés aux activités de fonctionnement, sont attribuées aux municipalités liées en fonction de leur potentiel fiscal.

Les charges nettes de nature mixte, soit celles qui relèvent à la fois d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont réparties entre les municipalités liées en fonction du *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes* (R.A.V.Q. 1435). La contribution des municipalités liées est déterminée en fonction de leur potentiel fiscal.

Des dispositions particulières concernant des ajustements à la contribution des municipalités liées sont prévues au *Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts des municipalités liées pour l'exercice financier 2023* (R.A.V.Q. 1538) (2022 - R.A.V.Q. 1454).

Les revenus couvrant ces charges nettes sont inscrits à titre de quotes-parts à l'état consolidé des résultats.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

G) Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour les régimes visés par la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour les régimes visés par la loi précitée. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2023 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

En plus des prestations de retraite, les avantages sociaux futurs comprennent les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités et les rentes d'invalidité.

Régimes interemployeurs

La Ville comptabilise sa participation à des régimes d'avantages de retraite interemployeurs selon les normes applicables aux régimes à cotisations déterminées. La charge au titre des avantages de retraite de l'exercice correspond aux cotisations requises à l'égard des services rendus par les salariés au cours de l'exercice.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'imposition d'une taxation ou d'une quote-part est différée.

Ces DCTP sont amorties aux fins suivantes et selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - Passif comptabilisé initialement au 1^{er} janvier 2007 :
 - Régimes de retraite de l'Administration municipale : linéaire sur 39 ans;
 - Rachats d'obligations émises en vertu du projet de loi 54 pour les régimes de retraite de l'Administration municipale : linéaire débutant l'année suivant le rachat, selon la DMERCA au 1^{er} janvier de l'année du rachat, soit :
 - 13 ans dans le cas des rachats effectués au cours des exercices financiers 2019 et 2021;
 - 11 ans dans le cas du rachat effectué au cours de l'exercice financier 2022;
 - 12 ans dans le cas du rachat effectué au cours de l'exercice financier 2023.
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :
 - Linéaire sur la durée de vie utile restante des immobilisations ou jusqu'au début des travaux de mise hors service, sur une période s'échelonnant de 1 à 42 ans;
- Provision pour litiges :
 - Renversement dans l'exercice au cours duquel le jugement est rendu ou lors de la décomptabilisation du passif sous-jacent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les placements de portefeuille autres que ceux constitués d'actions et de fonds communs cotés sur un marché actif, de même que les propriétés destinées à la revente présentées dans les autres actifs financiers, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception de ceux découlant des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités (ci-après les débiteurs d'instruments financiers), sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception de ceux découlant des taxes à la consommation, des charges de l'employeur reliées aux régimes publics et aux régimes de retraite, de la provision pour contestations d'évaluation et des autres provisions ne répondant pas à la définition d'un passif d'instrument financier, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille constitués d'actions et de fonds communs cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés présentés dans les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Ils sont passés en charge lorsqu'ils se rapportent aux instruments financiers évalués à la juste valeur.

Dérivés

Le RTC a recours à des instruments financiers dérivés, notamment des contrats de couverture sur le prix du carburant, pour réduire le risque lié aux fluctuations du prix du carburant. La politique du RTC consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables directement sous forme de prix ou indirectement lorsqu'elles sont déterminées à partir de prix.

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, donc sur des données non observables.

J) Autres éléments

Contributions

Les contributions à des particuliers et à des organismes sont constatées à titre de charge à l'état consolidé des résultats dans l'exercice où le paiement de transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale – Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers consolidés de la Ville portent principalement sur ses placements de portefeuille évalués à la juste valeur et les instruments financiers dérivés ainsi que sur les gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet de modifier les postes suivants des états financiers consolidés :

	2023 Augmentation (Diminution)
État consolidé de la situation financière	
Actif	13 085 402
Excédent accumulé	13 085 402
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	
Gains de réévaluation cumulés	13 085 402
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	
Variation de la dette nette	(13 085 402)

Adoption initiale – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les dispositions de ce nouveau chapitre s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet de modifier les postes suivants des états financiers consolidés :

	2023 Augmentation (Diminution)
État consolidé de la situation financière	
Actif	33 506 784
Passif	41 056 168
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	
Variation de la dette nette	41 056 168

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	266 423 129	280 635 957
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		7 198
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	266 423 129	280 643 155
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	266 423 129	280 643 155
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	108 688 154	93 530 026
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	137 738 266	54 706 800

Note

Les équivalents de trésorerie au 31 décembre 2022 étaient constitués de placements à préavis et portaient intérêt à un taux de 5,00 %.

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	64 578 548	63 164 221
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	942 848 047	896 826 070
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	117 112 314	128 268 595
Organismes municipaux	13	3 981 921	4 656 885
Autres			
▪ Mutations, contraventions et intérêts courus	14.1	132 544 305	95 303 390
▪ Salaires et avantages sociaux	14.2	713 017	794 513
	15	1 261 778 152	1 189 013 674
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	736 704 196	691 228 872
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	736 704 196	691 228 872
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	15 004 270	14 369 346
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	124 839 350	119 945 377
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	261 177 077	275 501 429
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	404 390 497	364 012 550
Ministère de la Culture et des Communications	25	83 758 015	76 035 332
Autres ministères/organismes	26	68 683 108	61 331 382
	27	942 848 047	896 826 070

Note

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,60 % à 5,25 % (2022 - 0,30 % à 4,70 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2024 et 2043 (2022 - 2023 et 2042).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Fonds local d'investissement	30.1	17 794 047	22 088 493
▪ Autres	30.2	14 953 789	11 867 678
	31	32 747 836	33 956 171
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	3 493 612	1 419 304

Note

Les prêts liés au Fonds local d'investissement d'un montant de 21 011 230 \$ (2022 - 23 485 297 \$) portent intérêt à des taux variant de 0,00 % à 11,75 % (2022 - 0,00 % à 11,75 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2024 et 2034 (2022 - 2023 et 2034) et ne sont couverts par aucune garantie. Une provision pour moins-value de 3 217 183 \$ (2022 - 1 396 804 \$) est appliquée sur ces prêts.

Les prêts Accès Famille sont sans intérêts lors de leur émission. À leur date d'exigibilité, les prêts doivent être remboursés avec l'ajout d'une plus-value correspondant à 5,00 % de l'augmentation de valeur de l'habitation pour les prêts antérieurs à 2019, et 5,50 % pour les prêts émis à compter de 2019. De plus, ils viennent à échéance à différentes dates entre 2024 et 2049 (2022 - 2023 et 2047). Ces prêts, d'un montant de 8 933 252 \$ (2022 - 8 718 881 \$), sont couverts par une garantie hypothécaire de 2^e rang.

Les prêts Vision d'un montant 1 665 139 \$ (2022 - 1 171 135 \$) portent intérêt à des taux variant de 0,00 % à 1,50 % (2022 - 0,00 % à 1,37 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2026 et 2029 (2022 - 2026 à 2029). Un de ces prêts est couvert par une garantie hypothécaire de 3^e rang. Une provision pour moins-value de 152 929 \$ (2022 - aucune) est appliquée sur ces prêts.

Les prêts pour logements sociaux d'un montant de 4 040 000 \$ (2022 - 1 300 000 \$) sont sans intérêts (2022 - sans intérêts). Ils viennent à échéance 60 jours après la signature de la lettre de l'engagement définitif par l'organisme bénéficiaire ou 36 mois depuis l'octroi d'une réservation d'unité. Les prêts sont couverts par une garantie hypothécaire de 1^{er} rang.

Les autres prêts, d'un montant de 591 827 \$ (2022 - 700 162 \$), sont sans intérêts (2022 - 0,00 % à 5,00 %). Leur date d'échéance est comprise entre 2024 et 2027 (2022 - 2023 et 2027). Un de ces prêts est couvert par une garantie hypothécaire de 3^e rang. Une provision pour moins-value de 123 500 \$ (2022 - 22 500 \$) est appliquée sur ces prêts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	4 676 844	3 414 037
Autres placements	34	1 023 929 220	924 025 885
	35	1 028 606 064	927 439 922
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	322 475 183	283 961 729
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Placements de portefeuille comptabilisés à la juste valeur :

- Placements à titre d'investissement - Actions et fonds communs : 2 135 561 \$
- Autres placements - Réserve pour le déficit actuariel ex-Québec : 309 186 437 \$

Placements de portefeuille comptabilisés au coût ou au coût après amortissement :

- Placements à titre d'investissement - Obligations : 2 541 283 \$
- Autres placements - Fonds d'amortissement : 13 288 746 \$
- Autres placements - Certificats de placements garantis : 701 454 037 \$

La juste valeur des placements de portefeuille comptabilisés au coût ou au coût après amortissement est de 716 928 000 \$.

Au 31 décembre 2022, la juste valeur de la totalité des placements de portefeuille, comptabilisés au coût, était de 936 454 000 \$.

Des sommes comprises dans les placements de portefeuille sont affectées au remboursement de la dette long terme pour un montant de 13 288 746 \$ (2022 - 12 977 328 \$) et au paiement de cotisations d'équilibre liées au passif au titre des avantages sociaux futurs pour un montant de 309 186 437 \$ (2022 - 270 984 401 \$).

Des transactions d'acquisitions et de cessions d'autres placements de portefeuille d'un montant de 59 662 770 \$ (2022 - 137 655 444 \$) ont été effectuées sans effet sur la trésorerie.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	735 578	250 573
Autres	39	520 851	
	40	1 256 429	250 573

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Emprunts temporaires

L'Administration municipale dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 200 000 000 \$, consentie au taux de base de l'institution bancaire minoré de 0,50 %, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2023, le crédit est utilisé pour un emprunt temporaire par billet grille au taux du CDOR 1 mois majoré de 0,27 % et échéant le 22 janvier 2024, des lettres de garantie et le Programme carte d'achat pour des montants respectifs de 20 600 000 \$ (2022 - 47 500 000 \$), de 2 743 000 \$ (2022 - 2 743 000 \$) et de 1 114 000 \$ (2022 - 1 220 000 \$).

Le RTC dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 60 000 000 \$ (2022 - 60 000 000 \$), consentie au taux de base de l'institution bancaire minoré de 0,25 %, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2023, la marge de crédit est inutilisée (2022 - inutilisée).

Le RTC dispose d'une marge de crédit auprès de Financement-Québec d'un montant maximum de 227 651 000 \$ (2022 - 125 311 000 \$) afin de financer les dépenses admissibles à des subventions d'investissement du gouvernement du Québec. Elle porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor majoré de frais de gestion de 0,02 %. Au 31 décembre 2023, le solde de la marge de crédit est de 13 670 451 \$ (2022 - inutilisée).

Dans le cadre du projet de tramway de Québec, le RTC dispose d'une marge de crédit auprès de Financement-Québec pour un montant autorisé de 410 800 000 \$ (2022 - 260 040 000 \$). Elle porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor majoré de frais de gestion de 0,02 %. Au 31 décembre 2023, le solde de la marge de crédit est de 19 259 880 \$ (2022 - aucun).

Le RTC dispose également d'une ligne de crédit de 15 000 000 \$ autorisée pour l'utilisation périodique de contrats de couverture sur la fluctuation des prix des carburants (note 19).

Des intérêts d'un montant de 955 880 \$ (2022 - aucun) ont été capitalisés aux emprunts temporaires. Ces transactions ont été effectuées sans effet sur la trésorerie.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	240 116 752	238 763 962
Salaires et avantages sociaux	42	139 640 477	134 965 432
Dépôts et retenues de garantie	43	7 656 757	8 568 266
Provision pour contestations d'évaluation	44	17 822 847	20 375 620
Autres			
▪ Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	45.1	33 127 532	
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	45.2	12 806 707	10 332 718
▪ Autres	45.3	113 401 824	129 080 128
	46	564 572 896	542 086 126

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49	3 220 907	2 672 162
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		31 548 655
Autres			
▪ Tramway de Québec	52.1	161 694 626	
▪ Zone d'innovation et redéveloppement du secteur portuaire du Littoral	52.2	24 330 739	27 025 784
▪ Plan pour une économie verte 2030	52.3	43 621 026	48 487 978
▪ AccèsLogis Québec	52.4	77 442 553	88 727 630
▪ Protection de la source d'eau potable du lac Saint-Charles	52.5	41 435 500	
▪ Vision entrepreneuriale (FRCN)	52.6	39 652 563	41 171 550
▪ Autres transferts	52.7	69 135 105	69 069 883
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	4 346 919	7 109 716
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	9 671 827	11 423 533
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Activités d'investissement	60.1	22 402 770	23 675 650
▪ Destination Québec cité	60.2	15 223 789	9 508 231
▪ Autres	60.3	8 171 631	13 300 699
	61	520 349 955	373 721 471

Note

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 2 122 947 \$ (2022 - 2 153 147 \$) pour le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et à 1 603 612 \$ (2022 - 1 646 487 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 460 533 019 \$ (2022 - 308 703 642 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement au transport en commun, à l'habitation, aux actions climatiques, à la promotion, au développement économique et au tourisme ainsi qu'à des travaux afférents à des infrastructures et à des bâtiments. Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Ville respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,60	5,25	2024	2033	62	2 100 105 000	2 104 306 973
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,90	2024	2043	66	306 799 073	257 062 495
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	2,32	7,68	2024	2026	69	5 129 431	6 418 760
					70	2 412 033 504	2 367 788 228
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(11 382 807)	(10 437 170)
					72	2 400 650 697	2 357 351 058

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	394 057 000		43 091 581	437 148 581
2025	74	414 671 001		39 547 652	454 218 653
2026	75	20 000 000		21 539 055	317 160 054
2027	76			14 333 873	250 035 873
2028	77			14 333 873	222 435 873
2029 et plus	78	551 952 000		179 082 470	731 034 470
	79	20 000 000	2 080 105 000	311 928 504	2 412 033 504
Intérêts et frais accessoires	80		()	()	()
	81	20 000 000	2 080 105 000	311 928 504	2 412 033 504

Note

Des dettes à long terme au gouvernement du Québec, d'un montant de 32 481 047 \$ (2022 - 32 493 861 \$), constituent des emprunts sans intérêts, remboursables selon les modalités prévues aux contrats de prêt. Aux échéances, les 31 mars 2030 et 1^{er} juin 2032, les montants remboursables seront déterminés selon les actifs recouvrables assujettis.

Des dettes à long terme d'un montant de 1 424 055 \$ (2022 - 1 537 817 \$) sont garanties par des terrains et des bâtiments d'une valeur nette de 2 978 685 \$ (2022 - 2 579 001 \$) et les débiteurs de la SOMHAC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent des refinancements aux échéances suivantes :

- 2024 : 200 789 000 \$
- 2025 : 251 094 000 \$
- 2026 : 122 217 000 \$
- 2027 : 129 967 000 \$
- 2028 : 152 667 000 \$
- 2029 et suivantes : 468 543 000 \$

Total : 1 325 277 000 \$

Lors du refinancement, la Ville rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

Des réductions de la dette à long terme d'un montant total de 9 256 123 \$ (2022 - 16 348 759 \$) ont été comptabilisées en contrepartie de la diminution de débiteurs pour 7 055 150 \$ (2022 - 3 244 721 \$) et de l'augmentation du passif au titre des avantages sociaux futurs pour 2 200 973 \$ (2022 - 13 104 038 \$). De plus, des émissions de dette à long terme d'un montant de 57 174 000 \$ (2022 - aucun) ont été comptabilisées en contrepartie de la diminution des emprunts temporaires. Ces transactions se sont effectuées sans effet sur la trésorerie.

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (212 429 100)	(266 373 700)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (136 730 800)	(133 864 400)
	84 (349 159 900)	(400 238 100)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 35 722 900	52 959 900
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 5 252 500	10 395 400
Régimes à cotisations déterminées	87 507 349	571 576
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 884 327	894 371
	90 42 367 076	64 821 247

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

Incertitude importante relative à la mesure à l'égard des renseignements complémentaires

Depuis l'entrée en vigueur en 2014 de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, chapitre S-2.1.1) (la Loi), des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par diverses associations. En 2017, celle-ci a scindé le débat en deux parties, soit une première partie visant la constitutionnalité de la Loi et une seconde partie visant les mesures de réparation, en cas d'inconstitutionnalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

À l'égard des participants retraités, la Cour supérieure du Québec a statué, dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, que les dispositions de la Loi permettant de suspendre l'indexation automatique des leurs rentes étaient inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, et qu'à l'égard des participants actifs, les dispositions de la Loi n'étaient pas inconstitutionnelles. Des appels et appels incidents de ce jugement ont été déposés à la Cour d'appel du Québec. Celle-ci a maintenu, le 10 mai 2023, les conclusions du jugement de première instance. Des demandes d'autorisation d'appel et d'appel incident de la décision de la Cour d'appel du Québec ont été déposées à la Cour suprême du Canada et, le 11 avril 2024, celle-ci a rejeté toutes ces demandes, signifiant la fin de la première partie du débat.

Considérant l'épuisement des recours susceptibles d'entraîner la révision des conclusions du jugement de première instance quant à la constitutionnalité des dispositions de la Loi, le volet du litige traitant des demandes en réparation en faveur des retraités, la « réparation », devra être abordé par la Cour supérieure du Québec. La Ville ne peut se soustraire aux conclusions futures du jugement portant sur la réparation. À la date de mise au point définitive des états financiers, l'obligation de restituer l'indexation des rentes des retraités n'est pas juridiquement exécutoire, cependant, elle répond à la définition d'un passif.

La Ville a eu recours à des hypothèses comptables pour évaluer avec une fiabilité raisonnable l'incidence, sur ses états financiers au 31 décembre 2023, du rétablissement de l'indexation des rentes des retraités suspendue par l'effet de la Loi.

Néanmoins, une incertitude importante relative à la mesure persiste en raison de l'effet éventuel des conclusions du volet réparation à être traité par la Cour supérieure du Québec sur les modalités de rétablissement de l'indexation. Cette incertitude porte sur les coûts des services passés découlant d'une modification de régime, les gains actuariels constatés lors d'une modification de régime et la valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations au titre des prestations constituées. Les conclusions du jugement concernant la réparation viendront dénouer cette incertitude.

Par ailleurs, le passif éventuel découlant de toute autre mesure réparatrice n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2023 considérant les procédures toujours en cours dans ce recours et l'étendue des informations qui demeurent à obtenir au sujet de l'évaluation des dommages prétendus. Ainsi, il est impossible d'émettre une hypothèse appuyée quant au scénario dont la concrétisation est la plus probable, ni d'estimer avec une fiabilité raisonnable le montant des dommages que la Ville pourrait être tenue de verser si de tels dommages devaient être versés.

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		13 444 260
Assainissement des sites contaminés	92	19 576 642	11 337 727
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	44 533 678	
Autres			
▪	94.1		
	95	64 110 320	24 781 987
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	41 056 168	
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99	1 691 307	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	1 786 203	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	44 533 678	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Assainissement des sites contaminés

L'Administration municipale comptabilise un passif environnemental à l'égard des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux liés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites.

Les charges totales estimatives non actualisées rattachées aux sites contaminés sont de 21 614 000 \$ (2022 - 12 680 000 \$) et le taux d'actualisation utilisé est de 4,44 % (2022 - 4,58 %).

Incertitude relative à la mesure

Le passif d'assainissement des sites contaminés est sujet à une incertitude relative à la mesure en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de réhabilitation et en raison des limites inhérentes à l'évaluation de l'étendue et de la nature de la réhabilitation requise. Pour estimer le passif, les principales hypothèses utilisées se rapportent aux superficies contaminées, aux coûts de la main-d'œuvre et des matériaux ainsi qu'au choix des technologies disponibles pour éliminer la contamination ou la contrôler. Des modifications apportées à ces hypothèses et à la réglementation pourraient entraîner des changements importants aux montants comptabilisés.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, les bâtiments, les infrastructures et les terrains.

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

- Taux d'actualisation, incluant l'inflation : de 4 % à 5 %
- Période d'actualisation* : de 1 à 42 ans
- Taux d'inflation : 2 % et 2,5 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les charges totales estimatives non actualisées rattachées aux activités de mise hors service sont de 83 485 000 \$.

Le passif relatif à la mise hors service des ouvrages d'art n'est pas présenté aux états financiers puisqu'il ne peut être évalué au prix d'un effort raisonnable, son évaluation étant tributaire de l'analyse, par les autorités gouvernementales, des impacts environnementaux découlant de leur démantèlement ou de leur modification.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre P-9.002) de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent les coûts estimés de mise hors service, le taux d'inflation de ces coûts, le taux d'actualisation ainsi que la période d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui s'y trouvent ainsi que de l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer les travaux.

Des modifications apportées aux principales hypothèses, à la technologie utilisée ou à la réglementation pourraient entraîner des changements importants à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comptabilisées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	1 099 247 156	77 518 474	1 779 876	1 174 985 754
Eaux usées	103	1 906 191 896	45 572 900	9 603 488	1 942 161 308
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	2 148 119 008	74 877 678	10 027 254	2 212 969 432
Autres					
▪ Autres	105.1	860 569 141	188 066 234	2 821 033	1 045 814 342
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	1 945 818 250	90 706 538	1 066 825	2 035 457 963
Améliorations locatives	108	7 490 393	15 714	3 432 036	4 074 071
Véhicules	109	617 748 842	19 623 735	3 790 824	633 581 753
Ameublement et équipement de bureau	110	274 578 787	22 759 217	3 000 602	294 337 402
Machinerie, outillage et équipement divers	111	109 465 022	48 517 493	3 874 630	154 107 885
Terrains	112	564 854 120	90 338 763	4 531 422	650 661 461
Autres	113				
	114	9 534 082 615	657 996 746	43 927 990	10 148 151 371
Immobilisations en cours	115	547 478 904	47 113 308	903 758	593 688 454
	116	10 081 561 519	705 110 054	44 831 748	10 741 839 825
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	362 188 671	26 921 016	4 888 765	384 220 922
Eaux usées	118	857 289 756	45 137 752	10 498 286	891 929 222
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	883 370 293	73 672 706	9 866 901	947 176 098
Autres					
▪ Autres	120.1	302 094 761	39 842 854	2 645 301	339 292 314
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	690 046 936	45 693 048	821 161	734 918 823
Améliorations locatives	123	1 665 942	580 369	366 279	1 880 032
Véhicules	124	299 488 620	39 372 567	3 550 175	335 311 012
Ameublement et équipement de bureau	125	136 792 632	38 115 974	2 990 305	171 918 301
Machinerie, outillage et équipement divers	126	49 020 209	10 545 926	3 360 759	56 205 376
Autres	127				
	128	3 581 957 820	319 882 212	38 987 932	3 862 852 100
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	6 499 603 699			6 878 987 725
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

Des terrains dont les coûts s'élèvent à 4 585 835 \$ (2022 - 4 395 226 \$) sont grevés d'affectations d'origine externe.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a reçu, sous forme d'apports, des terrains et infrastructures servant d'assises de rues pour un montant de 3 338 179 \$ (2022 - 22 416 840 \$) et d'autres terrains et infrastructures pour un montant de 699 298 \$ (2022 - 153 308 \$).

Aucun montant n'est inclus dans les débiteurs relativement au produit de cession d'une immobilisation corporelle (2022 - 210 000 \$).

Des acquisitions d'immobilisations corporelles sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et dans les autres passifs pour des montants respectifs de 154 332 239 \$ (2022 - 160 704 996 \$) et de 33 506 784 \$ (2022 - aucun).

Des immobilisations corporelles d'un montant de 212 409 \$ (2022 - 103 728 \$) ont été acquises en contrepartie de l'émission d'une dette à long terme. Cette transaction s'est effectuée sans effet sur la trésorerie.

Incertitude importante relative à la mesure

Les immobilisations corporelles sont sujettes à une incertitude importante relative à la mesure. Il y a une incertitude quant à la poursuite du projet de tramway de Québec en raison de la pause imposée par le gouvernement du Québec visant notamment à identifier une solution de transport structurant pour la Ville de Québec. Le dénouement de cette incertitude pourrait entraîner une réduction de valeur des immobilisations corporelles variant de 0 \$ à 309 200 000 \$. L'impact réel de cette incertitude est inconnu, car il dépend de décisions futures du gouvernement du Québec.

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	11 529 001	10 226 960
Immeubles industriels municipaux	134	33 367 736	33 202 900
Autres	135	4 112 692	4 093 011
	136	49 009 429	47 522 871
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	735 578	250 573
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	48 273 851	47 272 298

Note

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a procédé à une réduction de valeur de ses propriétés destinées à la revente d'un montant de 3 132 908 \$ (2022 - 6 361 700 \$).

17. Actifs incorporels achetés

S.O.

18. Autres actifs non financiers

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	25 870 410	9 139 780
Autres			
▪ Subventions reportées	145.1	4 322 404	4 617 659
▪ Autres	145.2	10 171 262	6 905 993
	146	40 364 076	20 663 432

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

19. Obligations contractuelles

En vertu d'obligations contractuelles qui concernent principalement des contrats de location de machinerie, d'équipements divers et d'acquisitions de biens, de services pour le déneigement et la collecte des ordures, de services culturels et de subventions, l'Administration municipale s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 675 063 000 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2024	342 477 000
2025	129 528 000
2026	90 043 000
2027	49 418 000
2028	28 068 000
2029 et suivantes	<u>35 529 000</u>
	675 063 000

Les engagements de l'Administration municipale à l'égard des activités d'investissement se chiffrent à 409 852 000 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissement.

Le RTC s'est engagé par baux et par contrats de services, principalement pour des services de minibus privés, pour une période s'échelonnant entre 2024 et 2032, pour un montant de 9 986 000 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2024	4 848 000
2025	2 000 000
2026	1 606 000
2027	942 000
2028	148 000
2029 et suivantes	<u>442 000</u>
	9 986 000

Les engagements du RTC à l'égard des activités d'investissement se chiffrent à 159 600 000 \$.

Le RTC a négocié un contrat d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur. De plus, afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des ententes (contrats de couverture sur la fluctuation des prix des carburants) avec une institution financière. Pour la durée restante de ces ententes, soit de janvier 2024 à décembre 2027, la couverture s'applique sur un total de 26 000 000 litres de carburant.

La SOMHAC est engagée avec un organisme provincial dans une convention d'exploitation qui définit les engagements et obligations des parties. Cette convention d'exploitation est en vigueur jusqu'en 2039.

20. Droits contractuels

Dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement à la promotion, au développement économique, à la culture, à l'habitation et au tourisme, l'Administration municipale a conclu des ententes avec des gouvernements ou des organismes gouvernementaux. En vertu de ces ententes, les droits recevables sont estimés comme suit :

2024	87 930 000
2025	7 381 000
2026	3 125 000
2027	<u>234 000</u>
	98 670 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'Administration municipale a conclu différentes ententes de services et contrats échéant jusqu'en 2040, se rapportant principalement à la vente de biens et services, aux prêts de ressources et à l'exploitation d'immeubles locatifs. En vertu de ces ententes, les droits recevables sont estimés comme suit :

2024	16 572 000
2025	12 141 000
2026	11 775 000
2027	9 307 000
2028	7 174 000
2029 et suivantes	<u>54 284 000</u>
	111 253 000

En vertu de diverses ententes intervenues avec des partenaires, échéant jusqu'en 2040, l'Administration municipale recevra des sommes à titre de revenus locatifs et à titre de redevances notamment sur la location d'espaces, la vente de billets et de produits alimentaires ainsi que sur la vente de services en lien avec la tenue d'expositions. Le montant des droits recevables est en fonction du niveau de réalisation des ventes de biens et services.

En vertu des ententes intermunicipales en lien avec les résidus alimentaires échéant en 2030, l'Administration municipale recevra des sommes à titre de revenus liés aux services rendus. Le montant des droits recevables est établi en fonction du tonnage métrique des matières résiduelles.

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant principalement à des infrastructures et des bâtiments, l'Administration municipale a conclu des ententes avec des gouvernements dont la réception des sommes est conditionnelle à la réalisation de travaux ou au respect de critères, selon des échéances déterminées. En vertu de ces ententes, les droits recevables sont estimés à 89 500 000 \$.

En vertu d'ententes intervenues dans le cadre d'acquisitions et de cessions d'immobilisations corporelles, l'Administration municipale recevra des infrastructures et des sommes estimées à 42 596 000 \$ lors du transfert effectif de propriété.

La SOMHAC a conclu des ententes se rapportant notamment à l'exploitation d'immeubles locatifs et recevra une somme de 4 224 000 \$ en 2024 en vertu de ces ententes.

Dans le cadre d'une entente intervenue avec un de ses partenaires en publicité, le RTC recevra des redevances minimales de 8 700 000 \$ d'ici au 31 décembre 2025. Ces redevances pourraient être plus élevées si les revenus publicitaires du partenaire dépassaient certains seuils.

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant à des travaux et à l'acquisition de véhicules et d'équipements, le RTC, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont signé des protocoles d'entente et d'aide financière dans lesquels les gouvernements s'engagent à verser des sommes totalisant 163 100 000 \$. Le RTC estime que ces revenus de transfert seront comptabilisés entre 2024 et 2027.

Dans le cadre du Plan économique du Québec, le premier ministre du Québec et le maire de la Ville de Québec ont signé, le 16 mars 2018, une entente confirmant l'engagement du gouvernement du Québec pour le financement des dépenses admissibles du projet de tramway de Québec. La contribution du gouvernement du Québec aux dépenses admissibles du projet s'établit à un montant pouvant atteindre 1 865 000 000 \$. L'engagement du gouvernement du Canada s'établit à 1 200 000 000 \$, selon l'évolution des dépenses admissibles du projet. Au 31 décembre 2023, un montant de 924 600 000 \$ a été autorisé en contribution aux dépenses admissibles pour la réalisation des activités de planification et des travaux et activités préparatoires essentiels au projet. De cette contribution, le montant autorisé par le gouvernement du Québec s'établit à 758 400 000 \$. À la date des états financiers consolidés, des revenus de subvention cumulatifs de 457 100 000 \$ ont été constatés. Les droits contractuels recevables s'établissent à 467 500 000 \$.

Incertitude importante relative à la mesure

Les droits contractuels du projet de tramway de Québec sont soumis à une incertitude importante relative à la mesure. Il y a une incertitude quant à la poursuite du projet de tramway de Québec en raison de la pause imposée par le gouvernement du Québec visant notamment à identifier une solution de transport structurant pour la Ville de Québec. La Ville et le gouvernement du Québec ont convenu des activités et des travaux à poursuivre durant la pause du projet, ainsi que des effectifs à conserver en poste durant cette période. La valeur des droits contractuels assujettis à cette incertitude est soumise au processus décisionnel du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada. L'impact réel de cette incertitude est inconnu, car il dépend de décisions futures des gouvernements du Québec et du Canada.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

21. Passifs éventuels

a) Cautionnements et garanties

L'Administration municipale s'est engagée par voie de lettres de garantie irrévocables de 653 000 \$, échéant le 23 avril 2024, en faveur du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Ces lettres de garantie visent l'exploitation du lieu d'enfouissement et de l'incinérateur, pour des montants respectifs de 500 000 \$ et de 153 000 \$, le tout en conformité avec le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles* (Q-2, r. 19).

L'Administration municipale s'est également engagée par voie de lettres de garantie irrévocables de 2 090 000 \$, échéant les 6 octobre et 3 novembre 2024, en faveur du MELCCFP. Ces lettres de garantie visent le site de transbordement des résidus verts, le stockage des résidus agroalimentaires et le traitement biologique de matières organiques, le tout en conformité avec le *Règlement sur les garanties financières exigibles pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles* (Q-2, r. 28.1).

Ces lettres de garantie irrévocables doivent être renouvelées en conformité avec les exigences légales et réglementaires applicables.

L'Administration municipale est solidairement et conjointement responsable avec d'autres municipalités de dettes obligataires, de billets et d'autres titres de créances d'un organisme supramunicipal.

b) Autoassurance

L'Administration municipale est autoassureur en matière de biens municipaux et de responsabilité civile. Cette autoassurance ne couvre pas les organismes inclus dans le périmètre comptable. L'Administration municipale provisionne les sommes qu'elle juge nécessaires au règlement des réclamations.

c) Poursuites

Au 31 décembre 2023, les réclamations pendantes non provisionnées contre l'Administration municipale s'élèvent à 80 456 000 \$. L'Administration municipale conteste le bien-fondé de ces réclamations pour lesquelles elle n'a inscrit aux livres aucun montant.

L'Administration municipale fait face à un recours en contrôle judiciaire et en remboursement, intenté devant la Cour supérieure du Québec par les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures (à titre d'intervenante). Par ce recours, les villes reconstituées contestent en partie le montant des quotes-parts qui leur ont été imposées pour les exercices financiers 2008 à 2023. L'Administration municipale a comptabilisé une provision sur la base de la meilleure information dont elle dispose au regard de ce recours.

d) Autres

Environnement

L'Administration municipale, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer aux lois et règlements portant sur la qualité de l'environnement. Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation.

22. Actifs éventuels

La Ville a intenté des poursuites en justice et a effectué des réclamations auprès d'instances gouvernementales. Au terme de ces procédures, l'Administration municipale et le RTC estiment qu'il est probable qu'ils récupèrent respectivement des sommes de 4 223 000 \$ et 1 600 000 \$. Pour l'estimation de ces sommes, la Ville a procédé à une évaluation spécifique de chaque actif éventuel en fonction des informations disponibles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

23. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette présentent des données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Le budget non consolidé adopté par l'Administration municipale est également présenté dans les informations sectorielles.

Les ajustements requis au budget adopté par l'Administration municipale et ses organismes contrôlés afin de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont les suivants : les apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues, les revenus et les frais de gestion de placements de portefeuille, la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et les charges autofinancées.

Le tableau suivant présente le sommaire des ajustements aux données budgétaires consolidées :

	Budget adopté	Budget au rapport financier
Revenus	2 435 508 596	2 479 365 189
Charges	<u>1 616 031 014</u>	<u>1 950 731 222</u>
Excédent de l'exercice	819 477 582	528 633 967
Conciliation à des fins fiscales	<u>819 477 582</u>	<u>528 633 967</u>
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	-	-

Des informations détaillées concernant les ajustements requis aux budgets adoptés par l'Administration municipale et ses organismes contrôlés afin de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont également présentées dans le rapprochement des données budgétaires disponible dans les renseignements financiers non audités.

25. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués d'actions et de fonds communs de placement cotés sur un marché actif ainsi que les instruments financiers dérivés.

La juste valeur de ces placements est catégorisée selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir cette hiérarchie n'est pas une indication du risque associé aux placements. La détermination de la juste valeur pour chaque niveau est décrite dans les principales méthodes comptables (note 2).

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actions cotées et fonds communs de placement	109 681 908	133 631 253	68 008 837
Dérivés	520 851	-	-

La juste valeur des placements de portefeuille constitués d'actions cotées en bourse et de fonds communs de placement composés d'obligations du secteur public gouvernemental est déterminée en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

La juste valeur des autres fonds communs de placement est déterminée selon des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché. Cette évaluation est classée au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La juste valeur des fonds communs de placement classés au niveau 3 a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur la valeur liquidative fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de cette technique d'évaluation par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements.

La juste valeur des instruments financiers dérivés du RTC repose sur un prix coté. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin de la période se détaille de la façon suivante :

	2023
Solde au début	68 999 180
Gain (perte) non réalisé	(990 343)
Solde à la fin	68 008 837

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur les résultats.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs d'instruments financiers, aux prêts, aux placements de portefeuille et aux dérivés.

En date de fin d'exercice financier, l'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers qui sont des instruments financiers, sans qu'il soit tenu compte des garanties détenues.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs d'instruments financiers

Le risque de crédit associé aux débiteurs d'instruments financiers est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville estime que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. La Ville détient également des débiteurs en provenance d'organismes gouvernementaux pour lequel le risque de crédit est limité. Au 31 décembre 2023, les sommes à recevoir des entités gouvernementales représentaient 92 % du montant total recouvrable.

La Ville établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La balance chronologique des débiteurs d'instruments financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit :

	2023
Non en souffrance	1 105 169 440
En souffrance :	
moins de 30 jours	561 686
de 30 à 60 jours	2 246 380
plus de 60 jours	5 709 902
	1 113 687 408
Moins la provision pour créances douteuses	(1 321 562)
	1 112 365 846

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses des débiteurs d'instruments financiers s'établissent comme suit :

	2023
Solde au début	1 326 896
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	465 838
Montant radié	(306 352)
Montant recouvré	(164 820)
Solde à la fin	1 321 562

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value présentée à l'état consolidé de la situation financière, correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées en raison de la diversité de ses prêts et de leurs secteurs d'activité.

À la date de mise au point des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les garanties, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Certains prêts sont garantis par une hypothèque de 1^{er}, 2^e ou 3^e rang atténuant ainsi le risque de crédit.

Les variations de la provision pour moins-value sur les prêts s'établissent comme suit :

	2023
Solde au début	1 419 304
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	2 137 255
Montant radié	(6 017)
Montant recouvré	(56 930)
Solde à la fin	3 493 612

La Ville est d'avis que la provision pour moins-value sur les prêts est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Placements de portefeuille au coût

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle privilégie les placements dont le remboursement de capital est garanti. La Ville diversifie ses placements en investissant dans différentes institutions financières dont la notation de crédit est de qualité. La Ville effectue régulièrement une vigie de la notation de crédit des institutions financières avec lesquelles elle transige.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Le RTC réduit ce risque en traitant avec des institutions financières reconnues.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Tous les placements sont effectués en considérant les besoins de liquidités pour assurer le paiement des divers décaissements de la Ville. La Ville investit dans des titres ayant une date d'échéance égale ou inférieure aux dates de déboursés prévus, évitant ainsi de revendre un placement avant l'échéance.

Au 31 décembre 2023, les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs d'instruments financiers se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	53 530 331	-	-	-	53 530 331
Créditeurs et charges à payer	361 452 797	49 148 659	4 540 842	9 646 126	424 788 424
Dette à long terme	437 148 581	771 378 707	472 471 746	731 034 470	2 412 033 504
	852 131 709	820 527 366	477 012 588	740 680 596	2 890 352 259

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme contribuent à réduire le risque de liquidité auquel la Ville est exposée en lien avec ses dettes à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

La Ville est exposée aux risques suivants :

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixe, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Toutefois, comme la Ville a l'intention de réaliser ses débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, ses prêts et ses placements de portefeuille à l'échéance et qu'elle prévoit rembourser ses emprunts temporaires ainsi que ses dettes à long terme selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts temporaires et de sa dette à long terme à taux variable. Ce risque est réduit, puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de sa trésorerie et équivalents de trésorerie à taux variable. Ce risque est réduit par une saine gestion des excédents de liquidités en fonction des besoins de trésorerie et de façon à optimiser les revenus d'intérêts.

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	Taux fixe	Taux variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	261 459 147	261 459 147
Prêts	18 637 493	-	18 637 493
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	736 704 196	-	736 704 196
Placements de portefeuille au coût ou au coût après amortissement	717 284 066	-	717 284 066
	1 472 625 755	261 459 147	1 734 084 902
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	-	53 530 331	53 530 331
Dette à long terme	2 375 847 081	3 705 376	2 379 552 457
	2 375 847 081	57 235 707	2 433 082 788

L'effet net, tant sur les actifs que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait augmenté (réduit) de 2 042 234 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par les facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Ville est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs évalués à la juste valeur et de ses actions de sociétés cotées sur un marché actif.

Les fonds communs de placement au regard desquels la Ville est exposée au risque de prix autre font l'objet d'une politique de placement comportant une règle de rééquilibrage de l'actif pour les déviations de l'allocation cible de plus de 3 %. De plus, la Ville dispose d'une stratégie de gestion de risque mise à jour périodiquement et dont l'efficacité fait l'objet d'un suivi par un comité de supervision.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	1 187 406 454	1 234 957 838	1 239 697 052			1 238 294 048
Compensations tenant lieu de taxes	2	118 226 503	126 565 995	124 641 177			122 648 890
Quotes-parts	3	41 146 617	43 808 445	41 443 699		143 131 000	41 443 699
Transferts	4	175 800 875	180 305 571	196 086 962		68 691 609	242 204 833
Services rendus	5	81 284 755	91 343 780	90 032 523		88 653 984	174 821 185
Imposition de droits	6	75 990 952	52 062 703	66 286 011			66 286 011
Amendes et pénalités	7	19 471 901	21 575 565	20 290 779			20 290 779
Revenus de placements de portefeuille	8	21 934 007	10 827 400	37 198 255		200 598	37 398 853
Autres revenus d'intérêts	9	21 370 552	30 020 212	21 045 819		2 068 519	22 158 458
Autres revenus	10	20 394 301	2 699 660	17 420 718		2 167 249	11 170 398
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	1 763 026 917	1 794 167 169	1 854 142 995		304 912 959	1 976 717 154
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	119 306 717	226 921 242	123 787 463		124 552 829	270 501 100
Imposition de droits	16	3 228	2 089 899	4 765 743			4 765 743
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	22 416 840	12 066 918	3 338 179			3 338 179
Autres	18	17 533 168	246 559 806	28 122 116			5 539 201
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	159 259 953	487 637 865	160 013 501		124 552 829	284 144 223
	22	1 922 286 870	2 281 805 034	2 014 156 496		429 465 788	2 260 861 377
Charges							
Administration générale	23	151 475 160	165 183 818	129 737 880	10 725 729		140 463 029
Sécurité publique	24	254 349 484	259 284 563	253 715 713	16 285 977		269 991 732
Transport	25	332 452 644	344 465 083	366 270 034	92 641 460	336 847 537	615 263 603
Hygiène du milieu	26	213 821 223	272 679 776	243 579 091	95 540 164		339 119 255
Santé et bien-être	27	36 305 607	67 886 451	81 206 273		6 284 503	86 087 772
Aménagement, urbanisme et développement	28	153 900 202	132 095 477	156 871 272	7 299 228		163 328 098
Loisirs et culture	29	176 994 404	198 500 717	178 842 779	52 925 335		231 764 620
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	63 990 338	73 056 922	67 953 230		13 009 534	79 593 954
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	246 546 167	259 961 000	275 417 893	(275 417 893)		
	34	1 629 835 229	1 773 113 807	1 753 594 165		356 141 574	1 925 612 063
Excédent (déficit) de l'exercice	35	292 451 641	508 691 227	260 562 331		73 324 214	335 249 314

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale ²	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	292 451 641	508 691 227	260 562 331	73 324 214	335 249 314
Moins : revenus d'investissement	2 (159 259 953)(487 637 865)(160 013 501)(124 552 829)(284 144 223)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	133 191 688	21 053 362	100 548 830	(51 228 615)	51 105 091
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	246 546 167	259 961 000	275 417 893	46 601 929	319 882 212
Produit de cession	5	5 026 342	8 500 000	7 533 657	87 354	7 621 011
(Gain) perte sur cession	6	(1 332 186)		(2 134 563)	253 841	(1 880 722)
Réduction de valeur / Reclassement	7	(1 544 097)		103 527		103 527
	8	248 696 226	268 461 000	280 920 514	46 943 124	325 726 028
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	568 837		698 845		698 845
Réduction de valeur / Reclassement	10	7 905 797		3 029 381		3 029 381
	11	8 474 634		3 728 226		3 728 226
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	4 997 383		4 201 109	295 629	4 496 738
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	(151 327)		(178 875)		(178 875)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	11 814 281		2 093 140		2 093 140
	15	16 660 337		6 115 374	295 629	6 411 003
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	39 873 204	73 760 622	16 233 563	88 269	16 321 832
Remboursement de la dette à long terme	17 (254 276 603)(197 685 186)(199 776 241)(10 538 051)(210 314 292)
	18	(214 403 399)	(123 924 564)	(183 542 678)	(10 449 782)	(193 992 460)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (141 710 188)(157 515 758)(157 255 778)(5 256 452)(162 512 230)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 580 000		2 364 746		2 364 746
Excédent de fonctionnement affecté	21	32 958 655	34 857 838	37 035 917		37 035 917
Réserves financières et fonds réservés	22	(33 341 297)	(29 598 878)	(36 342 567)	791 795	(35 550 772)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	11 628 980	(13 333 000)	(7 374 124)	1 387 697	(5 986 427)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(126 883 850)	(165 589 798)	(161 571 806)	(3 076 960)	(164 648 766)
	26	(67 456 052)	(21 053 362)	(54 350 370)	33 712 011	(22 775 969)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	65 735 636		46 198 460	(17 516 604)	28 329 122

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

2. L'administration municipale exclut les opérations entre les compétences d'agglomération et de nature locale.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	159 259 953	160 013 501	124 552 829	284 144 223
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (8 120 350)(9 373 402)()	(9 373 402)
Sécurité publique	3 (85 785 059)(61 383 240)()	(61 383 240)
Transport	4 (207 869 850)(262 753 151)(52 605 880)((314 584 193)
Hygiène du milieu	5 (198 343 887)(211 188 332)()	(211 188 332)
Santé et bien-être	6 ())	1 903 332)((1 903 332)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (17 868 595)(5 512 386)()	(5 512 386)
Loisirs et culture	8 (61 926 367)(101 165 169)()	(101 165 169)
Réseau d'électricité	9 ()))	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))	()
	11 (579 914 108)(651 375 680)(54 509 212)((705 110 054)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (8 126 617)(5 214 784)()	(5 214 784)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (16 102 333)(4 907 039)(1 410 240)((6 317 279)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	192 066 911	191 352 472	10 832 020	202 184 492
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	141 710 188	157 255 778	5 256 452	162 512 230
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	27 265 713	2 000 000		2 000 000
Excédent de fonctionnement affecté	17	200 000	50 182 008		50 182 008
Réserves financières et fonds réservés	18	13 969 951	2 300 000		2 300 000
	19	183 145 852	211 737 786	5 256 452	216 994 238
	20	(228 930 295)	(258 407 245)	(39 830 980)	(297 463 387)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(69 670 342)	(98 393 744)	84 721 849	(13 319 164)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	Administration municipale	Administration municipale	2023	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	224 611 835	258 939 604	7 483 525	266 423 129		
Débiteurs (note 5)	2	820 077 028	850 870 914	592 849 432	1 261 778 152		
Prêts (note 6)	3	33 956 171	32 747 836		32 747 836		
Placements de portefeuille (note 7)	4	924 025 885	1 023 929 220	4 676 844	1 028 606 064		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5						
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6						
Autres actifs financiers (note 8)	7	250 573	735 578	520 851	1 256 429		
	8	2 002 921 492	2 167 223 152	605 530 652	2 590 811 610		
PASSIFS							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9						
Emprunts temporaires (note 9)	10	47 500 000	39 859 880	32 930 331	53 530 331		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	481 661 434	475 281 139	92 485 768	564 572 896		
Revenus reportés (note 11)	12	335 744 109	512 983 222	166 855 036	520 349 955		
Dettes à long terme (note 12)	13	2 019 647 251	2 015 531 221	385 119 476	2 400 650 697		
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	351 082 800	301 483 800	47 676 100	349 159 900		
Autres passifs (note 14)	15	147 675 412	315 588 398	1 387 697	64 110 320		
	16	3 383 311 006	3 660 727 660	726 454 408	3 952 374 099		
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 380 389 514)	(1 493 504 508)	(120 923 756)	(1 361 562 489)		
ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles (note 15)	18	5 994 727 197	6 365 182 362	536 515 147	6 878 987 725		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	47 272 298	48 273 851		48 273 851		
Stocks de fournitures	20	18 623 242	24 120 920	7 389 110	31 510 030		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21						
Autres actifs non financiers (note 18)	22	16 179 749	36 092 239	257 137 612	40 364 076		
	23	6 076 802 486	6 473 669 372	801 041 869	6 999 135 682		
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	109 441 617	102 567 139	(20 387 943)	82 742 296		
Excédent de fonctionnement affecté	25	145 916 722	109 732 447	9 698 124	118 867 471		
Réserves financières et fonds réservés	26	301 030 258	338 076 409	4 409 247	342 485 656		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(167 277 592)	(172 789 831)	(38 975)	(172 750 856)		
Financement des investissements en cours	28	(195 569 765)	(299 292 554)	229 783 945	(69 508 609)		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	4 502 871 732	4 878 681 689	455 906 718	5 311 878 623		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30		23 189 565	669 047	23 858 612		
	31	4 696 412 972	4 980 164 864	680 118 113	5 637 573 193		
Obligations contractuelles (note 19)							
Droits contractuels (note 20)							
Passifs éventuels (note 21)							
Actifs éventuels (note 22)							

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	491 491 351	508 706 503	653 264 573	620 221 333
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	118 304 250	90 954 454	123 186 538	139 841 008
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7		1 172 895	855 749	636 708
Autres biens et services	8	493 734 728	480 681 827	561 338 720	498 066 518
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	48 298 384	44 864 859	46 727 576	44 537 251
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	14 445 785	13 941 431	22 024 644	14 956 899
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	10 312 753	9 146 940	10 841 734	11 857 750
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	145 649 378	146 673 793	3 542 893	3 266 949
Transferts	15		548 952	548 952	1 729
Autres	16	755 000			
Autres					
Transferts	17	168 359 675	175 552 297	175 552 297	165 900 174
Autres	18		295 256	2 174 532	7 068 310
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	259 961 000	275 417 893	319 882 212	291 346 756
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	21 801 503	5 637 065	5 671 643	(7 274 804)
	22	1 773 113 807	1 753 594 165	1 925 612 063	1 790 426 581

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	326 265	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	741 051	482 271
Autres revenus	3	149 349	42 245 097
	4	1 216 665	42 727 368
Charges			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5	6 017	149 855
Variation de la provision pour moins-value	6	1 820 379	(30 289 171)
Autres créances douteuses	7	60 720	14 216
	8	1 887 116	(30 125 100)
Autres charges	9	12 814	41 953 597
	10	1 899 930	11 828 497
Excédent (déficit) de l'exercice	11	(683 265)	30 898 871
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	11 923 795	8 204 989
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	136 027	256 466
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	21 011 230	23 485 297
Provision pour moins-value	16	(3 217 183)	(1 396 804)
	17	17 794 047	22 088 493
	18	29 853 869	30 549 948
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19		
Revenus reportés	20		
Dettes à long terme	21	32 481 047	32 493 861
	22	32 481 047	32 493 861
Solde du Fonds local d'investissement	23	(2 627 178)	(1 943 913)
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	24	11 923 795	7 904 989
Supportant les engagements de prêts	25		300 000
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	11 923 795	8 204 989

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 0,00 % à 11,75 % (2022 - 0,00 % à 11,75 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2024 et 2034 (2022 - 2023 et 2034).

Note sur la dette à long terme

Emprunts sans intérêts, remboursables selon les modalités prévues aux contrats de prêt. Aux échéances, les 31 mars 2030 et 1^{er} juin 2032, les montants remboursables seront déterminés selon les actifs recouvrables assujettis.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

L'Administration municipale n'a aucun engagement à effectuer des versements pour des prêts au 31 décembre 2023 (2022 - 300 000 \$) en vertu d'obligations contractuelles.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres revenus sont composés principalement d'autres revenus d'intérêts pour un montant de 136 535 \$. En 2022, ils incluaient un revenu de transfert non récurrent de 41 953 597 \$ du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dans le cadre du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME).

Les autres charges sont composées de contributions versées à des entreprises pour un montant de 12 814 \$ (2022 - 41 953 597 \$) dans le cadre du PAUPME.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises	2		
Autres revenus	3		
	4		
Charges			
Créances douteuses sur prêts			
Radiation	5		
Variation de la provision pour moins-value	6		
Autres créances douteuses	7		
	8		
Intérêts sur la dette à long terme	9		
Autres charges	10		
	11		
Excédent (déficit) de l'exercice	12		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	319 076	319 076
Placements de portefeuille	14		
Débiteurs	15		
Prêts aux entreprises	16		
Provision pour moins-value	17	()	()
	18		
	19	319 076	319 076
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	20		
Revenus reportés	21		
Dette à long terme	22		
	23		
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	24	319 076	319 076
Excédent (déficit) non affecté	25		
	26	319 076	319 076
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	27	319 076	319 076
Supportant les engagements de prêts	28		
	29	319 076	319 076

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	82 742 296	107 133 264
Excédent de fonctionnement affecté	2	118 867 471	155 051 746
Réserves financières et fonds réservés	3	342 485 656	306 231 300
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(172 750 856)(165 982 156)
Financement des investissements en cours	5	(69 508 609)	(50 492 896)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	5 311 878 623	4 926 524 009
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	23 858 612	
	8	5 637 573 193	5 278 465 267
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	102 567 139	109 441 617
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(19 824 843)	(2 308 353)
	11	82 742 296	107 133 264
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Anciennes villes	12.1	751 325	466 297
▪ Autoassurance	12.2	8 700 000	8 700 000
▪ Prévoyance	12.3	13 550 000	9 000 000
▪ Déneigement	12.4	20 000 000	20 000 000
▪ Pérennité des infrastructures	12.5	1 504 896	35 000 000
▪ Équilibre budgétaire	12.6	25 000 000	28 300 000
▪ Plan d'action solidaire	12.7	7 104 105	10 000 000
▪ Programme décennal d'immobilisations	12.8	17 000 000	4 656 000
▪ Autres	12.9	16 122 121	29 794 425
	13	109 732 447	145 916 722
Organismes contrôlés et partenariats¹			
▪ RTC	14.1	9 135 024	9 135 024
	15	9 135 024	9 135 024
	16	118 867 471	155 051 746

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Service de la dette	17.1 3 441 050	68 550
▪ Entrepreneuriat	17.2 2 556 615	2 438 168
▪ Pérennité Centre Vidéotron	17.3 4 223 000	4 500 000
▪ Pérennité infrastructures et changements climatiques	17.4 15 393 500	
▪ Appui développement économique	17.5	1 782 424
▪ Déficit actuariel ex-Québec	17.6 286 158 101	271 004 119
▪ Grands événements	17.7	3 691 309
▪ Autres	17.8	207 252
	18	311 772 266
		283 691 822
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 89 374	437 662
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 6 010 353	1 182 361
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27 12 059 822	8 461 455
Fonds local de solidarité	28 319 076	319 076
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 2 722 200	1 300 000
Autres		
▪ Cession immeubles industriels municipaux	30.1 1 497 741	2 201 481
▪ Fonds de stationnement	30.2 338 195	298 695
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	30.3 3 267 382	3 137 706
▪ SOMHAC	30.4 4 409 247	5 201 042
	31	30 713 390
	32	342 485 656
		22 539 478
		306 231 300

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (98 245 373)(101 914 421)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 () ()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 () ()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 () ()
Autres	37 () ()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 () ()
	39 (98 245 373)(101 914 421)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 () (4 823 352)
Assainissement des sites contaminés	41 () ()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (29 031 914)()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 () ()
Autres		
▪ Litiges	44.1 () (25 000 000)
	45 (127 277 287)(131 737 773)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 () ()
Utilisation du fonds de roulement	47 () ()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 () ()
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()
Autres		
▪	50.1 () ()
	51 () ()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 () ()
Mesure relative à la COVID-19	53 () ()
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (1 831 035)(1 778 259)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (32 481 047)(32 493 861)
Autres		
▪ Dette à long terme liée au fonds d'amortissement	56.1 (20 000 000)(20 000 000)
▪ Dette à long terme liée au PL 54	56.2 () (2 200 973)
	57 (54 312 082)(56 473 093)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58 (25 125 580)	(14 372 652)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59 14 743 374	13 217 433
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60 17 794 047	22 088 493
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪ Autres débiteurs	62.1 1 426 672	1 295 436
	63 8 838 513	22 228 710
	64 (172 750 856)(165 982 156)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	447 833 772	324 244 987
Investissements à financer	66 (517 342 381)(374 737 883)
	67	(69 508 609)	(50 492 896)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	6 878 987 725	6 499 603 699
Propriétés destinées à la revente	69	49 009 429	47 522 871
Prêts	70	32 747 836	33 956 171
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	4 676 844	3 414 037
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	6 965 421 834	6 584 496 778
Ajustements aux éléments d'actif	74	(17 942 243)	(22 088 493)
	75	6 947 479 591	6 562 408 285
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (2 400 650 697)(2 357 351 058)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (11 382 807)(10 437 170)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	751 447 570	704 446 305
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	34 312 082	36 473 093
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (1 626 273 852)(1 626 868 830)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (9 327 116)(9 015 446)
	83 (1 635 600 968)(1 635 884 276)
	84	5 311 878 623	4 926 524 009

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	9
Régimes supplémentaires de retraite	2	2

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

L'Administration municipale offre à ses employés six régimes de retraite enregistrés auprès de l'organisme Retraite Québec. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible. Des règlements modifiés des régimes de retraite sont adoptés ou en processus d'adoption par le conseil d'agglomération. Les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2021 établissaient :

Pour le service accumulé avant le 1^{er} janvier 2014 (volet antérieur) :

- Un déficit actuariel sur le compte général à 304 500 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 86,5 % sur le compte général et de 102,4 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 2 249 600 000 \$.

Pour le service accumulé à compter du 1^{er} janvier 2014 (volet courant) :

- Un déficit actuariel sur le compte général à 200 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 100,0 % sur le compte général et de 126,6 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 595 800 000 \$.

Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2024 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2025.

Depuis la reprise, en 2015, des opérations liées à la station de traitement des boues et du centre de récupération, l'Administration municipale offre deux régimes de retraite capitalisés et enregistrés auprès de l'organisme Retraite Québec auxquels les employés actifs visés par la transaction ont participé jusqu'au 31 décembre 2021. Les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2020 établissaient un excédent actuariel sur l'actif total à 700 000 \$, un ratio de capitalisation moyen de 103,9 % sur l'actif total et une valeur des obligations constituées de 17 800 000 \$.

Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2023 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2024.

Le RTC offre à ses employés un régime de retraite enregistré auprès de l'organisme Retraite Québec. Les dispositions du régime capitalisé prévoient que le versement des prestations est égal à 2,0 % du salaire de l'année indexé annuellement. L'évaluation actuarielle du régime de retraite du RTC en date du 31 décembre 2022 établissait :

Pour le service accumulé avant le 1^{er} janvier 2014 (volet antérieur) :

- Un excédent actuariel sur le compte général à 51 500 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 111,5 % sur le compte général et de 120,1 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 448 600 000 \$.

Pour le service accumulé à compter du 1^{er} janvier 2014 (volet courant) :

- Un déficit actuariel sur le compte général à 800 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 99,5 % sur le compte général et de 112,3 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 153 800 000 \$.

La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 31 décembre 2025 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2026.

L'Administration municipale et le RTC offrent également un régime supplémentaire de retraite.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(266 373 700)	(288 448 400)
Charge de l'exercice	4 (35 722 900)(52 959 900)
Cotisations versées par l'employeur	5	89 667 500	75 034 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(212 429 100)	(266 373 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	3 877 604 400	3 712 154 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (3 985 483 500)(3 754 426 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(107 879 100)	(42 272 500)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(104 280 000)	(224 002 200)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(212 159 100)	(266 274 700)
Provision pour moins-value	12 (270 000)(99 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(212 429 100)	(266 373 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	5	5
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	1 612 990 000	1 110 603 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (1 721 224 100)(1 152 989 500)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (108 234 100)(42 386 500)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	109 847 000	114 961 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	106 684 000	45 100
	20	216 531 000	115 007 000
Cotisations salariales des employés	21 (63 655 100)(63 736 600)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	152 875 900	51 270 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(11 613 000)	(4 504 600)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(106 684 000)	(45 100)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	171 000	54 000
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	34 749 900	46 774 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	230 692 600	218 153 000
Rendement espéré des actifs	32 (229 719 600)(211 967 800)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	973 000	6 185 200
Charge de l'exercice	34	35 722 900	52 959 900
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	219 714 100	229 772 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (229 719 600)(211 973 800)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(10 005 500)	17 798 200
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	8 580 300	53 127 300
Prestations versées au cours de l'exercice	39	207 586 400	198 893 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	3 680 534 600	3 499 249 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		2 200 973
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	7 361 100	6 849 500
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	67 941 000	62 237 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	383 381 500	315 882 400
DMERCA du nouveau volet	45	13	13
DMERCA de l'ancien volet	46	10	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	89	89
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,34 %	6,32 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,34 %	6,32 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,69 %	2,64 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	3
Autres avantages sociaux futurs	54	3

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs comprennent certaines allocations de rentes, la couverture de soins de santé et d'assurance vie et les coûts liés aux employés ayant le statut de personnes en incapacité professionnelle.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (133 864 400)	(125 689 300)
Charge de l'exercice	56 (5 252 500)	(10 395 400)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 2 386 100	2 220 300
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (136 730 800)	(133 864 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (106 438 200)	(99 684 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (106 438 200)	(99 684 700)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (30 292 600)	(34 179 700)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (136 730 800)	(133 864 400)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (136 730 800)	(133 864 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 6	6
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (106 438 200)	(99 684 700)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (106 438 200)	(99 684 700)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 2 777 700	4 616 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 2 777 700	4 616 400
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75 2 777 700	4 616 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (2 183 800)	2 244 900
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 593 900	6 861 300
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 4 658 600	3 534 100
Rendement espéré des actifs	84 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 4 658 600	3 534 100
Charge de l'exercice	86 5 252 500	10 395 400
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 (1 703 300)	46 226 100
Prestations versées au cours de l'exercice	91 2 386 100	2 190 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 11	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,61 %	3,89 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 2,71 %	2,37 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,84 %	5,56 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,52 %	3,93 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2037	2037
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le RREM et le RPSEM sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ces régimes constituent des régimes interemployeurs.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	128 038	125 978
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	431 487	424 544
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	452 840	469 827
	121	884 327	894 371

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Compétences d'agglomération



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement				
Taxes	1	3 200 000	3 113 365	3 223 655
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	777 990 406	742 925 444	733 433 761
Transferts	4	97 527 008	128 024 553	111 188 675
Services rendus	5	59 816 241	59 315 843	56 132 082
Imposition de droits	6	142 050	100 472	169 553
Amendes et pénalités	7	8 930 942	9 738 319	9 866 034
Revenus de placements de portefeuille	8		15 177 279	5 750 182
Autres revenus d'intérêts	9	12 914 210	8 123 679	8 478 999
Autres revenus	10	2 960 192	5 830 329	12 923 817
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	963 481 049	972 349 283	941 166 758
Investissement				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	192 794 076	74 207 103	52 005 851
Imposition de droits	16	688 851	1 707 764	157
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17			
Autres	18	242 759 332	23 775 144	6 350 387
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
Effet net des opérations de restructuration	20			
	21	436 242 259	99 690 011	58 356 395
	22	1 399 723 308	1 072 039 294	999 523 153
Charges				
Administration générale	23	79 801 495	43 694 028	72 609 338
Sécurité publique	24	250 978 883	245 347 062	246 656 903
Transport	25	183 412 623	181 849 053	171 079 938
Hygiène du milieu	26	148 028 497	135 517 958	120 039 472
Santé et bien-être	27	62 666 261	76 685 949	30 485 923
Aménagement, urbanisme et développement	28	60 613 933	71 630 780	77 439 301
Loisirs et culture	29	33 335 366	29 178 655	28 950 578
Réseau d'électricité	30			
Frais de financement	31	17 247 049	29 480 256	23 922 294
Effet net des opérations de restructuration	32			
	33	836 084 107	813 383 741	771 183 747
Excédent (déficit) de l'exercice	34	563 639 201	258 655 553	228 339 406

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations corporelles.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	563 639 201	258 655 553	228 339 406
Moins : revenus d'investissement	2 (436 242 259)(99 690 011)(58 356 395)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	127 396 942	158 965 542	169 983 011
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4			
Produit de cession	5		3 281 146	169 304
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		3 281 146	169 304
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		3 069 566	4 011 409
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		2 093 140	11 814 281
	15		5 162 706	15 825 690
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	28 051 360	8 004 180	24 189 326
Remboursement de la dette à long terme	17 (76 407 945)(67 734 909)(111 166 122)
	18	(48 356 585)	(59 730 729)	(86 976 796)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (59 269 695)(68 816 788)(53 243 997)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		35 064 962	1 080 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	260 271	1 992 325	2 130 225
Réserves financières et fonds réservés	22	(9 084 027)	(20 659 570)	(13 622 722)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(10 946 906)	(15 669 513)	(279 753)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(79 040 357)	(68 088 584)	(63 936 247)
	26	(127 396 942)	(119 375 461)	(134 918 049)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		39 590 081	35 064 962

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	99 690 011	58 356 395
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(4 813 108)	(4 629 032)
Sécurité publique	3	(55 150 150)	(81 277 908)
Transport	4	(188 566 580)	(116 880 183)
Hygiène du milieu	5	(117 901 591)	(83 504 101)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(2 883 233)	(3 212 801)
Loisirs et culture	8	(14 938 131)	(9 957 756)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(384 252 793)	(299 461 781)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	(1 245 320)	(288 081)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	(3 740 000)	(14 469 951)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	89 783 764	127 441 352
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	68 816 788	53 243 997
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		6 009 830
Excédent de fonctionnement affecté	17	16 340 680	
Réserves financières et fonds réservés	18	2 300 000	13 969 951
	19	87 457 468	73 223 778
	20	(211 996 881)	(113 554 683)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(112 306 870)	(55 198 288)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	302 099 968	311 358 873	297 332 725
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	72 667 363	57 078 740	64 216 796
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7		985 074	549 292
Autres biens et services	8	202 506 371	190 155 032	171 166 709
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	15 805 844	18 589 082	14 326 729
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	6 803 389	5 966 074	5 874 368
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	(5 362 184)	4 925 100	3 721 197
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	142 130 900	143 130 900	135 317 400
Transferts	15			
Autres	16	750 000		
Autres				
Transferts	17	93 437 115	112 254 021	111 483 960
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles				
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Autres	21.1	5 245 341	(31 059 155)	(32 805 429)
	22	836 084 107	813 383 741	771 183 747

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	42 597 087	47 696 942
Excédent de fonctionnement affecté	2	19 163 575	26 033 181
Réserves financières et fonds réservés	3	35 952 236	19 257 675
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(43 945 983)	(49 336 570)
Financement des investissements en cours	5	(314 850 274)	(202 369 977)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Anciennes villes	9.1	295 591	295 591
▪ Autoassurance	9.2	5 700 000	5 700 000
▪ Prévoyance	9.3	3 039 200	2 936 600
▪ Déneigement	9.4	2 400 000	
▪ Pérennité des infrastructures	9.5		15 000 000
▪ Programme décennal d'immobilisations	9.6	7 000 000	
▪ Autres	9.7	728 784	2 100 990
	10	19 163 575	26 033 181

Réserves financières et fonds réservés

Réserves financières			
▪ Service de la dette	11.1	44 800	
▪ Entrepreneuriat	11.2	2 556 615	2 438 168
▪ Pérennité Centre Vidéotron	11.3	4 223 000	4 500 000
▪ Pérennité infrastructures et changements climatiques	11.4	15 393 500	
▪ Appui développement économique	11.5		1 782 424
▪ ACCORD Capitale-Nationale	11.6		200 926
	12	22 217 915	8 921 518

Fonds réservés

Fonds de roulement	13		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	14	89 374	411 341
Montant non réservé	15	1 266 049	1 144 285
Fonds local d'investissement	16	12 059 822	8 461 455
Fonds local de solidarité	17	319 076	319 076
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	18		
Autres			
▪	19.1		
	20	13 734 321	10 336 157
	21	35 952 236	19 257 675

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	22 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	23 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	24 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	25 ()(
Autres	26 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	27 ()(
	28 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	29 ()(4 823 352)
Assainissement des sites contaminés	30 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	31 (14 153 839)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	32 ()(
Autres		
▪ Litiges	33.1 ()(25 000 000)
	34 (14 153 839)(29 823 352)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	35 ()(
Utilisation du fonds de roulement	36 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	37 ()(
Utilisation du fonds de roulement	38 ()(
Autres		
▪	39.1 ()(
	40 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Mesure relative à la COVID-19	41 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	42 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	43 ()(
Autres	44 (32 481 047)(32 493 861)
▪	45.1 ()(
	46 (32 481 047)(32 493 861)

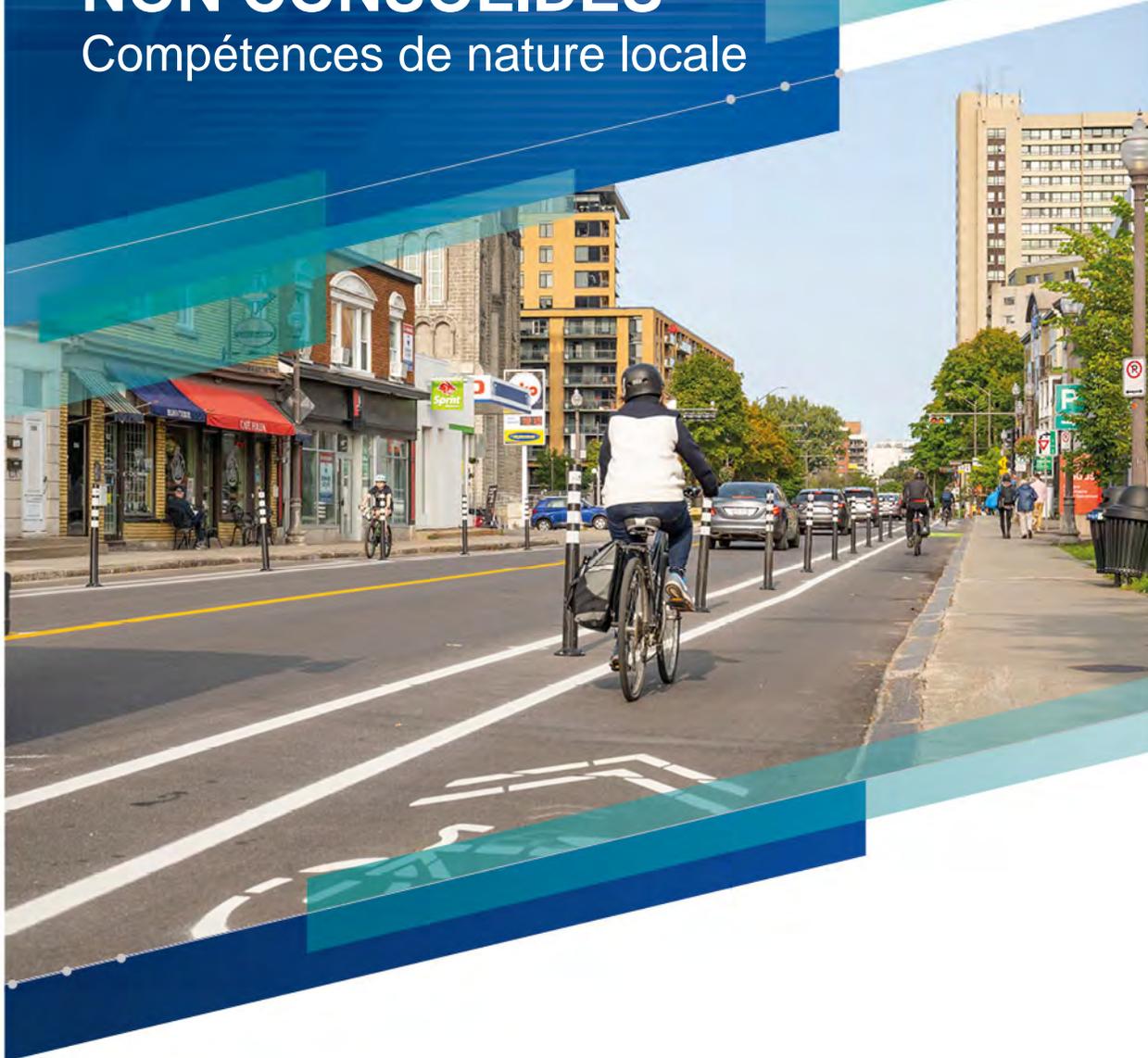
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	47 (15 105 144)	(9 107 850)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	48	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	49 17 794 047	22 088 493
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	50	
Autres	51.1	
	52 2 688 903	12 980 643
	53 (43 945 983)	(49 336 570)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	54 74 532 924	58 839 485
Investissements à financer	55 (389 383 198)	(261 209 462)
	56 (314 850 274)	(202 369 977)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Compétences de nature locale



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement				
Taxes	1	1 231 757 838	1 236 583 687	1 184 182 799
Compensations tenant lieu de taxes	2	126 565 995	124 641 177	118 226 503
Quotes-parts	3			
Transferts	4	82 778 563	68 062 409	64 612 200
Services rendus	5	31 527 539	30 716 680	25 152 673
Imposition de droits	6	51 920 653	66 185 539	75 821 399
Amendes et pénalités	7	12 644 623	10 552 460	9 605 867
Revenus de placements de portefeuille	8	10 827 400	22 020 976	16 183 825
Autres revenus d'intérêts	9	17 106 002	12 922 140	12 891 553
Autres revenus	10	(260 532)	9 455 826	6 138 298
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	1 564 868 081	1 581 140 894	1 512 815 117
Investissement				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	34 127 166	49 580 360	67 300 866
Imposition de droits	16	1 401 048	3 057 979	3 071
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17	12 066 918	3 338 179	22 416 840
Autres	18	3 800 474	4 346 972	11 182 781
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
Effet net des opérations de restructuration	20			
	21	51 395 606	60 323 490	100 903 558
	22	1 616 263 687	1 641 464 384	1 613 718 675
Charges				
Administration générale	23	167 451 091	135 858 665	155 911 199
Sécurité publique	24	225 719 453	220 490 273	228 437 987
Transport	25	324 140 652	345 641 632	318 504 180
Hygiène du milieu	26	257 796 532	230 871 602	206 050 500
Santé et bien-être	27	58 106 783	69 113 579	32 468 437
Aménagement, urbanisme et développement	28	125 889 775	148 437 586	146 748 073
Loisirs et culture	29	196 336 502	177 387 965	176 204 039
Réseau d'électricité	30			
Frais de financement	31	55 809 873	38 472 974	40 068 044
Effet net des opérations de restructuration	32			
	33	1 411 250 661	1 366 274 276	1 304 392 459
Excédent (déficit) de l'exercice	34	205 013 026	275 190 108	309 326 216

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations corporelles.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	205 013 026	275 190 108	309 326 216
Moins : revenus d'investissement	2 (51 395 606)(60 323 490)(100 903 558)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	153 617 420	214 866 618	208 422 658
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4			
Produit de cession	5	8 500 000	4 252 511	4 857 038
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7		103 527	(1 544 096)
	8	8 500 000	4 356 038	3 312 942
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9		698 845	568 837
Réduction de valeur / Reclassement	10		3 029 381	7 905 796
	11		3 728 226	8 474 633
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		1 131 543	985 974
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		(178 875)	(151 327)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		952 668	834 647
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	45 709 262	3 420 973	9 213 046
Remboursement de la dette à long terme	17 (121 277 241)(132 041 332)(143 110 481)
	18	(75 567 979)	(128 620 359)	(133 897 435)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (98 246 063)(88 438 990)(88 466 191)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			2 500 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	34 597 567	35 043 592	30 828 430
Réserves financières et fonds réservés	22	(20 514 851)	(15 682 997)	(19 718 575)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(2 386 094)	13 103 799	18 379 565
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(86 549 441)	(55 974 596)	(56 476 771)
	26	(153 617 420)	(175 558 023)	(177 751 984)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		39 308 595	30 670 674

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	60 323 490	100 903 558
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (4 560 294)(3 491 318)
Sécurité publique	3 (6 233 090)(4 507 151)
Transport	4 (74 186 571)(90 989 667)
Hygiène du milieu	5 (93 286 741)(114 839 786)
Santé et bien-être	6 ()()
Aménagement, urbanisme et développement	7 (2 629 153)(14 655 794)
Loisirs et culture	8 (86 227 038)(51 968 611)
Réseau d'électricité	9 ()()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()
	11 (267 122 887)(280 452 327)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (3 969 464)(7 838 536)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (1 167 039)(1 632 382)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	101 568 708	64 625 559
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	88 438 990	88 466 191
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	2 000 000	21 255 883
Excédent de fonctionnement affecté	17	33 841 328	200 000
Réserves financières et fonds réservés	18		
	19	124 280 318	109 922 074
	20	(46 410 364)	(115 375 612)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	13 913 126	(14 472 054)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	189 391 383	197 347 630	184 877 479
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	45 636 887	33 875 714	42 968 989
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7		187 821	107 518
Autres biens et services	8	291 228 357	290 526 795	255 687 179
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	32 492 540	26 275 777	25 758 317
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	7 642 396	7 975 357	7 068 028
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	15 674 937	4 221 840	7 241 699
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	737 700 439	705 024 638	695 554 093
Transferts	15		548 952	1 729
Autres	16	5 000		
Autres				
Transferts	17	74 922 560	63 298 276	54 416 214
Autres	18		295 256	5 220 162
Amortissement				
Immobilisations corporelles				
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Autres	21.1	16 556 162	36 696 220	25 491 052
	22	1 411 250 661	1 366 274 276	1 304 392 459

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	59 970 052	61 744 675
Excédent de fonctionnement affecté	2	90 568 872	119 883 541
Réserves financières et fonds réservés	3	302 124 173	281 772 583
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(128 843 848)	(117 941 022)
Financement des investissements en cours	5	15 557 720	6 800 212
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	23 189 565	
	8		

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté

▪ Anciennes villes	9.1	455 734	170 706
▪ Autoassurance	9.2	3 000 000	3 000 000
▪ Prévoyance	9.3	10 510 800	6 063 400
▪ Déneigement	9.4	17 600 000	20 000 000
▪ Pérennité des infrastructures	9.5	1 504 896	20 000 000
▪ Équilibre budgétaire	9.6	25 000 000	28 300 000
▪ Plan d'action solidaire	9.7	7 104 105	10 000 000
▪ Programme décennal d'immobilisations	9.8	10 000 000	4 656 000
▪ Autres	9.9	15 393 337	27 693 435
	10	90 568 872	119 883 541

Réserves financières et fonds réservés

Réserves financières			
▪ Service de la dette	11.1	3 396 250	68 550
▪ Déficit actuariel ex-Québec	11.2	286 158 101	271 004 119
▪ Fonds infrastructures	11.3		6 326
▪ Grands événements	11.4		3 691 309
	12	289 554 351	274 770 304

Fonds réservés

Fonds de roulement	13		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	14		26 321
Montant non réservé	15	4 744 304	38 076
Fonds local d'investissement	16		
Fonds local de solidarité	17		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	18	2 722 200	1 300 000
Autres			
▪ Cession immeubles industriels municipaux	19.1	1 497 741	2 201 481
▪ Fonds de stationnement	19.2	338 195	298 695
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	19.3	3 267 382	3 137 706
	20	12 569 822	7 002 279
	21	302 124 173	281 772 583

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	22 (98 245 373)(101 914 421)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	23 ())
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	24 ())
Mesure d'allègement pour la COVID-19	25 ())
Autres	26 ())
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	27 ())
	28 (98 245 373)(101 914 421)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	29 ())
Assainissement des sites contaminés	30 ())
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	31 (13 490 378)()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	32 ())
Autres	33.1 ())
	34 (111 735 751)(101 914 421)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	35 ())
Utilisation du fonds de roulement	36 ())
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	37 ())
Utilisation du fonds de roulement	38 ())
Autres	39.1 ())
	40 ())
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	41 ())
Mesure relative à la COVID-19	42 ())
Frais d'émission de la dette à long terme	43 ())
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	44 ())
Autres		
▪ Dette à long terme liée au fonds d'amortissement	45.1 (20 000 000)(20 000 000)
▪ Dette à long terme liée au PL 54	45.2 ()	2 200 973)
	46 (20 000 000)(22 200 973)

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	47	(11 851 471)	(7 043 061)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	48	14 743 374	13 217 433
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	49		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	50		
Autres	51.1		
	52	2 891 903	6 174 372
	53	(128 843 848)	(117 941 022)
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	54	87 256 343	94 229 299
Investissements à financer	55	(71 698 623)	(87 429 087)
	56	15 557 720	6 800 212

TABLEAU DE VENTILATION

Dépenses mixtes par
compétences



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil de la
Ville de Québec,

Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau de la ventilation des dépenses mixtes de la **VILLE DE QUÉBEC** (Ville) entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, ainsi que des notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (tableau).

À notre avis, le tableau ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément au règlement R.A.V.Q. 1435 adopté par le conseil d'agglomération le 22 décembre 2021 (exigences réglementaires).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 2 afférente au tableau, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*. En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit du tableau

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹
Société de comptables professionnels agréés
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC Canada G1W 5C4

 CPA auditeur

Daniel Rancourt, CPA auditeur
Vérificateur général de la Ville de Québec
RC12-305 rue Racine
Québec QC G2B 1E7

Le 10 mai 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125052

VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES PAR COMPÉTENCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023					2022		Redressé note 4
		Compétences d'agglomération		Compétences de nature locale		Éliminations	Total		
		Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	Budget	Réalisations	
Dépenses									
Administration générale	1	58 135 277	50 620 541	116 712 366	101 811 173	55 637 949	111 034 469	96 793 765	97 728 298
Sécurité publique	2	23 298 718	22 668 002	28 047 428	28 081 116	24 914 810	25 771 911	25 834 308	24 203 523
Transport	3	33 509 634	32 272 513	177 269 440	192 853 165	35 471 301	173 996 658	189 654 377	174 065 444
Hygiène du milieu	4	36 329 890	37 646 602	113 111 081	102 213 380	41 378 059	109 562 845	98 481 923	84 825 126
Santé et bien-être	5	333 378	476 735	2 460 505	2 414 625	523 988	2 427 945	2 367 372	2 159 332
Aménagement, urbanisme et développement	6	13 077 829	11 519 918	49 698 008	45 416 791	12 661 749	48 420 738	44 274 960	38 574 381
Loisirs et culture	7	12 087 464	12 357 130	91 139 103	95 732 112	13 581 945	89 958 557	94 507 297	87 547 433
Frais de financement	8	1 704 497	2 150 169	(1 171 971)	3 665 358		532 526	5 815 527	5 735 441
	9	178 476 687	169 711 610	577 265 960	572 187 720	184 169 801	561 705 649	557 729 529	514 838 978

NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Dépenses mixtes et ventilation des dépenses mixtes

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec est la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération. Les dépenses effectuées par l'Administration municipale dans l'accomplissement d'un acte qui relève à la fois de l'exercice des compétences d'agglomération et d'une autre compétence constituent des dépenses mixtes. La partie d'une dépense mixte qui constitue une dépense d'agglomération est déterminée en fonction des différents critères prévus au *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes* (R.A.V.Q. 1435).

La contribution des municipalités liées aux dépenses d'agglomération est déterminée en fonction de leur potentiel fiscal comme le prévoit le *Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts des municipalités liées pour l'exercice financier 2023* (R.A.V.Q. 1538) (2022 - R.A.V.Q. 1454). Celui-ci contient également des dispositions particulières concernant des ajustements à la contribution des municipalités liées.

2. Principales méthodes comptables

Le tableau de la ventilation des dépenses mixtes par compétences est préparé en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, selon les mêmes méthodes comptables que celles énoncées à la note 2 des états financiers consolidés de la Ville de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

De par leur nature, les dépenses mixtes de l'Administration municipale présentées au tableau de la ventilation des dépenses mixtes par compétences excluent les revenus de fonctionnement de nature mixte, les éléments de conciliation à des fins fiscales de nature mixte comptabilisés aux activités de fonctionnement et l'amortissement des immobilisations corporelles.

3. Passifs éventuels

L'Administration municipale fait face à un recours en contrôle judiciaire et en remboursement, intenté devant la Cour supérieure du Québec par les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures (à titre d'intervenante). Par ce recours, les villes reconstituées contestent en partie le montant des quotes-parts qui leur ont été imposées pour les exercices financiers 2008 à 2023. L'Administration municipale a comptabilisé une provision sur la base de la meilleure information dont elle dispose au regard de ce recours.

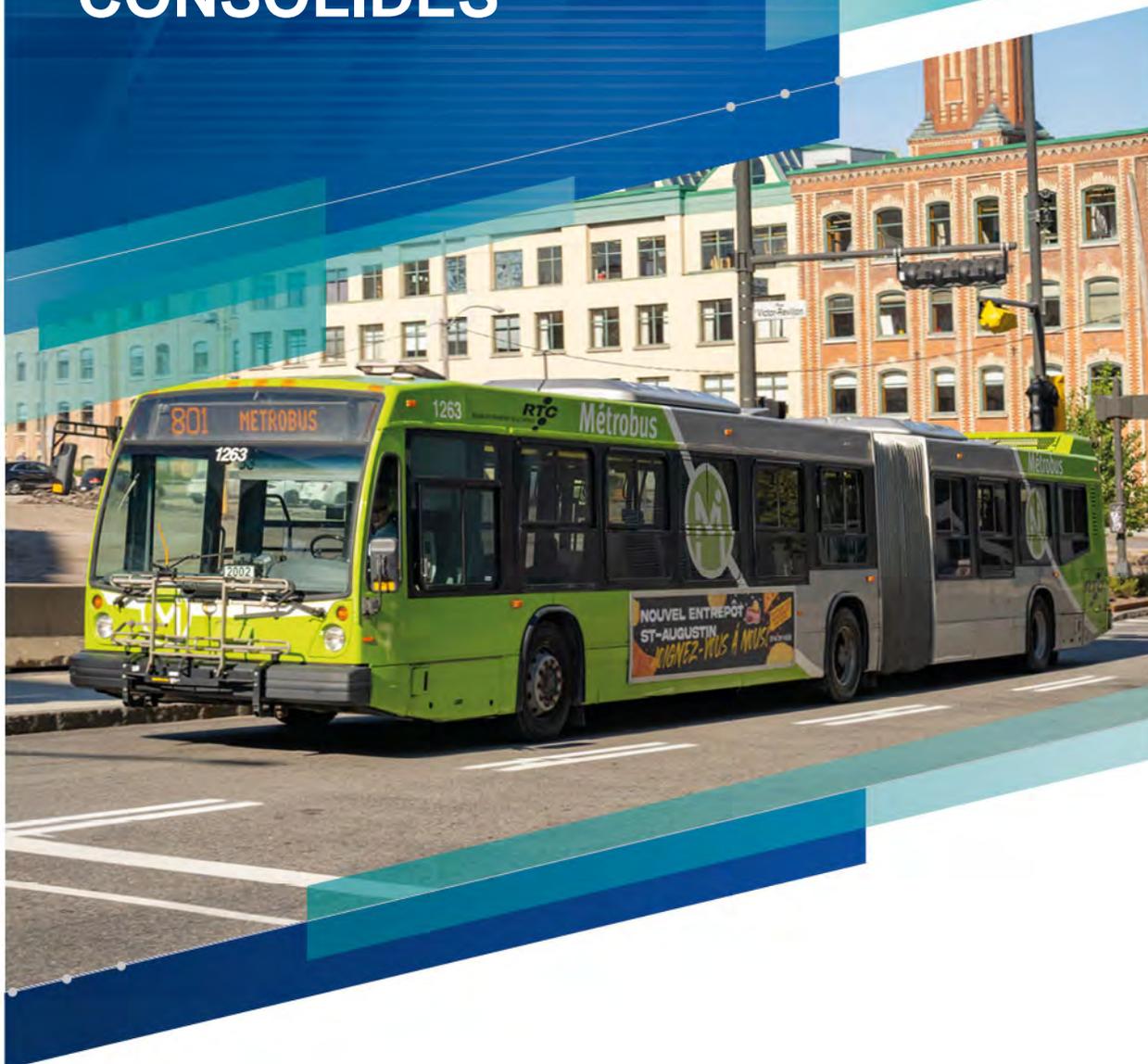
4. Redressement aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a relevé que l'identification de certaines dépenses mixtes était erronée. En conséquence, les dépenses de l'exercice comparatif ont été augmentées de 5 650 413 \$.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Rapport financier 2023

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES SUR LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		2023		Variation	
		Budget	Réalizations	Pourcentage	Note
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	1	1 233 554 834	1 238 294 048	0,4%	
Compensations tenant lieu de taxes	2	124 584 536	122 648 890	-1,6%	
Quotes-parts	3	44 708 445	41 443 699	-7,3%	
Transferts	4	235 285 306	242 204 833	2,9%	
Services rendus	5	179 424 644	174 821 185	-2,6%	
Imposition de droits	6	52 062 703	66 286 011	27,3%	
Amendes et pénalités	7	21 575 565	20 290 779	-6,0%	
Revenus de placements de portefeuille	8	10 827 400	37 398 853	245,4%	
Autres revenus d'intérêts	9	30 144 962	22 158 458	-26,5%	
Autres revenus	10	4 493 359	11 170 398	148,6%	
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	1 936 661 754	1 976 717 154	2,1%	
Investissement					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	523 452 991	270 501 100	-48,3%	
Imposition de droits	16	2 089 899	4 765 743	128,0%	
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	17	12 066 918	3 338 179	-72,3%	
Autres	18	5 093 627	5 539 201	8,7%	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux					
	19				
	20	542 703 435	284 144 223	-47,6%	
	21	2 479 365 189	2 260 861 377	-8,8%	1.
Charges					
Administration générale	22	174 821 818	140 463 029	-19,7%	
Sécurité publique	23	273 151 563	269 991 732	-1,2%	
Transport	24	599 302 177	615 263 603	2,7%	
Hygiène du milieu	25	362 314 776	339 119 255	-6,4%	
Santé et bien-être	26	73 728 909	86 087 772	16,8%	
Aménagement, urbanisme et développement	27	138 778 477	163 328 098	17,7%	
Loisirs et culture	28	248 360 717	231 764 620	-6,7%	
Réseau d'électricité	29				
Frais de financement	30	80 272 785	79 593 954	-0,8%	
Effet net des opérations de restructuration	31				
	33	1 950 731 222	1 925 612 063	-1,3%	2.
Excédent (déficit) de l'exercice	34	528 633 967	335 249 314	-36,6%	

NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

1. Les revenus de la Ville se chiffrent à 2 260,9 M\$. Ils présentent une variation favorable (F) de 40,1 M\$ par rapport au budget de fonctionnement et une variation défavorable (D) de 258,6 M\$ par rapport au budget d'investissement.

La variation favorable de 40,1 M\$ des revenus de fonctionnement s'explique entre autres par les éléments suivants :

F 3,5 M\$	Augmentation des taxes foncières générales découlant d'ajouts au rôle d'évaluation supérieurs aux hypothèses budgétaires;
F 16,0 M\$	Augmentation des contributions externes destinées au financement des initiatives en matière de développement du logement social et abordable;
D 12,6 M\$	Revenus de transfert inférieurs aux prévisions au regard du programme d'aide d'urgence au transport collectif;
F 15,0 M\$	Augmentation des droits sur mutations immobilières principalement attribuable à la valeur plus élevée des transactions de vente d'immeubles non résidentiels;
F 19,3 M\$	Hausse des revenus d'intérêts résultant principalement de taux plus avantageux que prévu.

La variation défavorable de 258,6 M\$ des revenus d'investissement s'explique entre autres par les éléments suivants :

D 253,0 M\$	Dépenses d'investissement différées, reportant ainsi la constatation des revenus de transfert afférents;
D 8,7 M\$	Cession différée de terrains et infrastructures servant d'assises de rues.

2. Les charges de fonctionnement de la Ville se chiffrent à 1 925,6 M\$. Elles présentent une variation favorable (F) de 25,1 M\$ par rapport au budget de fonctionnement.

Cette variation favorable de 25,1 M\$ s'explique entre autres par les éléments suivants :

F 28,1 M\$	Renversement de la provision pour éventualité comptabilisée dans le cadre de certains litiges;
D 14,6 M\$	Dépenses de transport et de traitement de la neige accrues en raison du niveau des précipitations et de la hausse du coût des contrats;
D 6,2 M\$	Augmentation du coût des services de transport en commun attribuable à la hausse des coûts liés au carburant et à la maintenance des véhicules;
F 25 M\$	Dépenses liées au Plan de transition et d'action climatique inférieures aux prévisions en raison d'un décalage dans le rythme de réalisation des projets;
F 8,9 M\$	Dépenses liées au traitement des matières organiques inférieures aux prévisions compte tenu du démarrage progressif des activités de biométhanisation;
D 11,7 M\$	Augmentation du soutien financier accordé dans le cadre d'initiatives pour la création de logements abordables;
D 7,3 M\$	Dépenses accrues dans les mesures de soutien au développement local et régional, notamment en lien avec la Vision entrepreneuriale Québec 2026;
F 3,8 M\$	Demande inférieure aux prévisions au regard du programme de compensation aux entreprises situées dans les secteurs visés par des travaux d'infrastructure majeurs.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES SUR L'EXCÉDENT (DÉFICIT)
DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		2023		Variation Pourcentage	Note
		Budget	Réalizations		
Excédent (déficit) de l'exercice	1	528 633 967	335 249 314	-36,6%	
Moins: revenus d'investissement	2 (542 703 435) (284 144 223)	-47,6%	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(14 069 468)	51 105 091	-463,2%	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter / déduire</i>					
Immobilisations					
Amortissement	4	308 797 413	319 882 212	3,6%	
Produit de cession	5	8 500 000	7 621 011	-10,3%	
(Gain) perte sur cession	6		(1 880 722)	-100,0%	
Réduction de valeur / Reclassement	7		103 527	100,0%	
	8	317 297 413	325 726 028	2,7%	
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9		698 845	100,0%	
Réduction de valeur / Reclassement	10		3 029 381	-100,0%	
	11		3 728 226	100,0%	
Prêts, placements de portefeuille à titre					
Remboursement ou produit de cession	12		4 496 738	100,0%	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		(178 875)	-100,0%	
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		2 093 140	-100,0%	
	15		6 411 003	100,0%	
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	74 068 801	16 321 832	-78,0%	
Remboursement de la dette à long terme	17 (208 422 116) (210 314 292)	0,9%	
	18	(134 353 315)	(193 992 460)	44,4%	
Affectations					
Activités d'investissement	19 (157 968 018) (162 512 230)	2,9%	
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		2 364 746	100,0%	
Excédent de fonctionnement affecté	21	34 857 838	37 035 917	6,2%	
Réserves financières et fonds réservés	22	(31 976 232)	(35 550 772)	11,2%	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(13 788 218)	(5 986 427)	-56,6%	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(168 874 630)	(164 648 766)	-2,5%	
	26	14 069 468	(22 775 969)	-261,9%	1.
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		28 329 122	100,0%	

NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

1. Les éléments de conciliation à des fins fiscales de la Ville entraînent un ajustement négatif de 22,8 M\$ au résultat établi à des fins comptables. Ils affichent ainsi une variation défavorable (D) de 36,8 M\$ par rapport au budget de fonctionnement.

Cette variation défavorable de 36,8 M\$ s'explique entre autres par les éléments suivants :

F 11,1 M\$	Dépenses d'amortissement supérieures aux prévisions en raison du nombre et du coût plus élevés des immobilisations mises en service au cours de l'exercice;
F 3,0 M\$	Dévaluation de propriétés destinées à la revente;
D 57,7 M\$	Charges de fonctionnement réalisées et assujetties à un financement par emprunt à long terme moins élevées que celles projetées;
F 27,6 M\$	Recours à la mesure d'allègement permettant de différer l'impact fiscal des dépenses constatées dans le cadre de la comptabilisation initiale du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations;
D 25,0 M\$	Renversement du solde de la dépense constatée à taxer ou à pourvoir liée à la provision pour éventualité comptabilisée dans le cadre de certains litiges;
F 6,5 M\$	Utilisation du surplus affecté de prévoyance pour couvrir les dépenses supplémentaires engendrées par l'inflation et la hausse du coût d'entretien des véhicules;
D 1,1 M\$	Dépenses engagées pour la réalisation du Plan d'action solidaire inférieures aux prévisions, entraînant une utilisation réduite de l'excédent de fonctionnement affecté.

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	1 015 154 114	1 018 769 487	1 017 902 471	972 303 386
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	20 922 872	20 844 769	20 803 033	21 118 134
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	36 979	96 649	96 649	94 338
Activités de fonctionnement	8	31 804 703	31 685 468	31 685 468	31 460 078
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	1 067 918 668	1 071 396 373	1 070 487 621	1 024 975 936
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	43 257 678	43 686 987	43 543 261	41 657 712
Égout	13	49 174 424	49 232 967	49 069 595	47 074 875
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	70 576 734	71 405 516	71 218 362	68 424 365
Autres					
▪ Installations septiques	16.1	424 041	489 156	489 156	360 104
▪ Panneaux réclames	16.2	134 400	121 800	121 800	106 500
▪ Rues privées	16.3	49 249	49 165	49 165	48 047
Centres d'urgence 9-1-1	17	3 200 000	3 113 365	3 113 365	3 223 655
Service de la dette	18	222 644	201 723	201 723	164 105
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	167 039 170	168 300 679	167 806 427	161 059 363
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	167 039 170	168 300 679	167 806 427	161 059 363
	27	1 234 957 838	1 239 697 052	1 238 294 048	1 186 035 299

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	3 130 374	3 135 540	2 465 846
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	28 787 333	26 780 075	26 475 463
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	24 420 794	24 652 552	22 995 747
Cégeps et universités	32	24 189 374	24 236 715	23 069 161
Écoles primaires et secondaires	33	17 593 997	17 688 722	16 698 404
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	98 121 872	96 493 604	91 704 621
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	23 249 212	22 762 185	21 540 979
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	451 792	533 699	420 305
Taxes d'affaires	38			
	39	23 701 004	23 295 884	21 961 284
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	1 937 540	1 925 993	(274 867)
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	43 919	74 622	33 418
	42	1 981 459	2 000 615	(241 449)
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	2 761 660	2 851 074	2 637 853
	45	2 761 660	2 851 074	2 637 853
	46	126 565 995	124 641 177	116 062 309

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	9 365 575	10 312 806	10 620 443
Sécurité publique				
Police	48	428 180	1 581 594	188 782
Sécurité incendie	49	1 206	2 825	2 825
Sécurité civile	50	17 109	100 349	100 349
Autres	51	9 672	8 531	8 531
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	950 231	1 337 137	1 152 514
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	149 970		14 634
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	1 248 142	35 199 054	54 608 863
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61	173 023	229 494	229 494
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	398 577	507 032	321 751
Réseau de distribution de l'eau potable	63	2 296 831	2 173 144	2 169 081
Traitement des eaux usées	64	617 432	403 962	389 571
Réseaux d'égout	65	2 188 696	2 164 616	2 085 549
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	4 818 713	1 163 566	2 825 570
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			555
Cours d'eau	71	428 790	53 368	257 757
Protection de l'environnement	72	18 548 149	1 778 329	1 044 605
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social 74	39 599 780	62 206 342	62 206 342	9 509 821
Sécurité du revenu 75				
Autres 76	665 968	934 899	934 899	889 330
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage 77	114 219	169 226	169 226	7 399 241
Rénovation urbaine 78	5 674 488	8 931 501	8 931 501	6 449 958
Promotion et développement économique 79	21 838 654	35 998 489	35 998 489	70 650 205
Autres 80	2 387 674	343 398	343 398	746 505
Loisirs et culture				
Activités récréatives 81	6 473 357	7 411 052	7 411 052	7 121 359
Activités culturelles				
Bibliothèques 82	471 639	645 511	645 511	519 419
Autres 83	16 777 514	9 792 851	9 792 851	6 046 554
Réseau d'électricité 84				
85	135 643 589	148 250 022	183 449 076	185 353 266

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	78 867	78 867	184 093
Sécurité publique				
Police	87	2 390 000	2 390 000	(43 183)
Sécurité incendie	88	(4 750)	(4 750)	
Sécurité civile	89	4 800 000		
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 296 572	19 136 197	23 678 702
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93	3 595 030	42 840	91 580
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94	155 366 858	37 716 035	184 429 672
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		6 495 086	8 221 317
Réseau de distribution de l'eau potable	102	11 948 286	13 673 271	16 158 278
Traitement des eaux usées	103	11 300 000	7 184 439	5 497 306
Réseaux d'égout	104	648 286	9 708 904	20 543 521
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107	9 006 000		
Autres	108			
Autres	109		1 942 280	773 602
Cours d'eau	110	2 221 210	1 145 390	2 245 686
Protection de l'environnement	111	6 000	4 307 373	2 296 158
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116	5 913 000	978 246	73 754
Rénovation urbaine	117		3 277 862	3 859 832
Promotion et développement économique	118	12 000 000	10 010	10 086
Autres	119		6 937 047	5 199 816
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	4 186 000	889 878	616 005
Activités culturelles				
Bibliothèques	121	4 634 000	7 093 836	1 963 832
Autres	122		784 652	459 208
Réseau d'électricité	123			
	124	226 921 242	123 787 463	194 484 457

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	13 148 733	15 184 899	10 655 790
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		10 918 817	10 781 648
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	8 700 000	8 601 368	6 981 270
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133	1 493 877	1 642 523	1 370 515
Autres	134	21 319 372	22 408 150	26 136 838
	135	44 661 982	47 836 940	55 926 061
TOTAL DES TRANSFERTS	136	407 226 813	319 874 425	435 763 784

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137	10 791	10 791	
Évaluation	138			
Autres	139	1 163 818	1 029 965	623 108
	140	2 292 640	1 040 756	623 108
Sécurité publique				
Police	141	32 421	32 421	
Sécurité incendie	142	856 030	856 030	48 856
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	888 451	888 451	48 856
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	3 567		1 700
Enlèvement de la neige	147	130 365	93 126	67 920
Autres	148	464 773	375 827	(29 365)
Transport collectif	149	16 208	16 208	150 057
Autres	150			
	151	614 913	485 161	190 312
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	152	117 419	117 419	112 239
Traitement des eaux usées	153	283 553	283 553	272 227
Réseaux d'égout	154	516 366	516 366	448 390
	155	155 372	155 372	169 136
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	156	2 369 140	2 369 140	1 468 820
Tri et conditionnement	157			
Autres	158	316 932	316 932	375 560
Autres	159	410 462	410 462	(210)
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	4 169 244	4 169 244	2 846 162

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	144 252	120 190	113 420
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	57 815	55 562	54 801
Autres	175			
	176	202 067	175 752	168 221
Réseau d'électricité	177			
	178	5 924 302	7 022 969	6 759 364
				3 876 659

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	179	58 723	65 605	63 698
Évaluation	180	193 138	103 105	561 576
Autres	181	5 890 931	5 387 394	5 076 663
	182	6 142 792	5 556 104	5 701 937
Sécurité publique				
Police	183	13 143 602	15 381 091	15 031 060
Sécurité incendie	184	1 131 127	1 461 233	1 175 056
Sécurité civile	185	(55 584)	4 478	155 012
Autres	186			
	187	14 219 145	16 846 802	16 361 128
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	1 546 838	1 960 689	2 072 708
Enlèvement de la neige	189	1 494 116	1 903 827	1 415 880
Autres	190	15 554 714	13 551 761	10 374 468
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191		69 491 305	65 599 245
Transport adapté	192		1 816 962	1 669 472
Transport scolaire	193			
Autres	194		1 079 309	
Autres	195	471 651	1 311 797	693 885
	196	19 067 319	18 728 074	81 825 658
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	2 465	916	4 085
Réseau de distribution de l'eau potable	198	2 148 465	1 142 076	1 581 095
Traitement des eaux usées	199	239 278	512 194	257 249
Réseaux d'égout	200	1 655 119	974 044	1 014 084
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	468 308	581 855	264 933
Matières recyclables	202	13 778 207	8 240 224	11 240 111
Autres	203	4 592 180	4 783 520	4 309 746
Cours d'eau	204	4 572	893	3 355
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	22 888 594	16 235 722	18 674 658

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208		7 657 621	7 651 264
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211		7 657 621	7 651 264
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	1 185 309	760 674	656 440
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	2 596 997	2 861 159	3 250 748
Autres	215			
	216	3 782 306	3 621 833	3 907 188
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	17 063 477	18 739 196	13 940 290
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	2 255 845	3 281 823	2 978 724
	220	19 319 322	22 021 019	16 919 014
Réseau d'électricité	221			
	222	85 419 478	83 009 554	151 040 847
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	91 343 780	90 032 523	154 917 506

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	8 541 407	7 901 500	8 936 701
Droits de mutation immobilière	225	43 322 000	58 264 511	66 946 364
Droits sur les carrières et sablières	226	2 289 195	4 885 743	111 115
Autres	227			
	228	54 152 602	71 051 754	75 994 180
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	21 575 565	20 290 779	19 471 901
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230	10 827 400	37 198 255	21 969 952
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	30 020 212	21 045 819	21 974 493
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		2 134 563	1 880 722
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		3 918 806	4 865 106
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		178 875	151 327
Contributions des promoteurs	236	12 066 918	3 338 179	22 416 840
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	249 259 466	39 310 590	24 446 064
	242	261 326 384	48 881 013	53 455 635
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	12 474 068	9 674 149	23 650	9 697 799	9 697 799	10 492 365
Greffe et application de la loi	2	31 045 828	26 723 721	361 355	27 085 076	27 084 496	26 122 017
Gestion financière et administrative	3	48 017 124	42 103 403		42 103 403	42 103 403	40 690 279
Évaluation	4	12 690 221	12 078 151	343 724	12 421 875	12 421 875	11 705 924
Gestion du personnel	5	23 228 590	21 865 526	1 277	21 866 803	21 866 803	20 746 225
Autres							
▪ Autres	6.1	37 727 987	17 292 930	9 995 723	27 288 653	27 288 653	49 070 477
	7	165 183 818	129 737 880	10 725 729	140 463 609	140 463 029	158 827 287
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	168 957 941	165 043 629	7 290 184	172 333 813	172 333 813	167 136 742
Sécurité incendie	9	79 168 682	78 271 435	5 547 957	83 819 392	83 809 434	87 043 485
Sécurité civile	10	2 924 205	2 687 310	446 258	3 133 568	3 133 568	2 813 532
Autres	11	8 233 735	7 713 339	3 001 578	10 714 917	10 714 917	9 324 174
	12	259 284 563	253 715 713	16 285 977	270 001 690	269 991 732	266 317 933
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	76 948 234	81 018 364	73 052 927	154 071 291	154 071 291	145 217 042
Enlèvement de la neige	14	86 576 229	101 140 251	3 602 519	104 742 770	104 742 770	94 706 372
Éclairage des rues	15	8 804 263	10 086 532	5 804 358	15 890 890	15 890 890	14 435 819
Circulation et stationnement	16	24 415 255	24 706 074	3 643 288	28 349 362	28 349 362	22 188 913
Transport collectif							
Transport en commun	17	146 516 817	147 406 775	91 378	147 498 153	303 850 262	288 817 384
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	1 204 285	1 912 038	6 446 990	8 359 028	8 359 028	5 390 510
	21	344 465 083	366 270 034	92 641 460	458 911 494	615 263 603	570 756 040

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	23 036 080	21 034 546	5 718 227	26 752 773	26 752 773	27 023 243
Réseau de distribution de l'eau potable	23	54 875 932	54 813 106	22 367 695	77 180 801	77 180 801	74 608 609
Traitement des eaux usées	24	15 200 175	18 405 842	10 324 400	28 730 242	28 730 242	27 353 743
Réseaux d'égout	25	14 365 358	13 976 625	38 392 208	52 368 833	52 368 833	49 370 209
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	25 056 540	25 859 622	1 582 724	27 442 346	27 442 346	24 748 297
Élimination	27	30 885 613	34 882 803	6 602 801	41 485 604	41 485 604	28 846 753
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	10 849 435	12 153 388	2 736 118	14 889 506	14 889 506	13 208 182
Tri et conditionnement	29	11 200 222	11 362 686	780 117	12 142 803	12 142 803	11 971 789
Matières organiques							
Collecte et transport	30	7 828 064	8 261 773		8 261 773	8 261 773	2 503 124
Traitement	31	19 287 487	10 384 879	1 344 154	11 729 033	11 729 033	6 464 405
Matériaux secs	32	13 762 038	12 898 848	63 223	12 962 071	12 962 071	11 284 757
Autres							
Plan de gestion	34	7 047 627	854 449		854 449	854 449	1 528 271
Autres	35	1 906 592	2 179 903	6 595	2 186 498	2 186 498	2 087 902
Cours d'eau	36	2 175 730	292 996	802 758	1 095 754	1 095 754	1 118 898
Protection de l'environnement	37	33 745 883	15 348 702	934 270	16 282 972	16 282 972	12 967 845
Autres	38	1 457 000	868 923	3 884 874	4 753 797	4 753 797	1 886 342
	39	272 679 776	243 579 091	95 540 164	339 119 255	339 119 255	296 972 369
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	61 241 872	74 309 217		74 309 217	79 190 716	34 879 307
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	6 644 579	6 897 056		6 897 056	6 897 056	6 296 564
	43	67 886 451	81 206 273		81 206 273	86 087 772	41 175 871

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	45 952 299	50 760 485	4 571 450	55 331 935	54 614 546	53 251 090
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	2 557 976	12 602 771		12 602 771	12 602 771	7 606 875
Autres biens	46	8 674 137	10 339 871	936 054	11 275 925	11 275 925	9 622 208
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	25 578 335	35 679 639	79 319	35 758 958	35 758 958	26 990 349
Tourisme	48	48 590 287	46 362 478	82 141	46 444 619	46 319 606	49 028 678
Autres	49	391 443	414 199	1 326 061	1 740 260	1 740 260	1 632 492
Autres	50	351 000	711 829	304 203	1 016 032	1 016 032	12 010 759
	51	132 095 477	156 871 272	7 299 228	164 170 500	163 328 098	160 142 451
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	21 885 330	24 299 149	9 858 773	34 157 922	34 157 922	31 736 885
Patinoires intérieures et extérieures	53	21 957 914	20 392 291	14 219 083	34 611 374	34 611 374	34 480 613
Piscines, plages et ports de plaisance	54	13 945 718	14 436 043	1 442 418	15 878 461	15 878 461	14 526 059
Parcs et terrains de jeux	55	38 581 807	37 906 800	13 638 421	51 545 221	51 545 221	50 168 012
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	12 495 765	10 744 873	2 170 787	12 915 660	12 915 660	12 470 504
Autres	58	19 808 205	21 282 153	850 159	22 132 312	22 132 312	23 051 815
	59	128 674 739	129 061 309	42 179 641	171 240 950	171 240 950	166 433 888
Activités culturelles							
Centres communautaires	60			3 164 766	3 164 766	3 164 766	2 255 363
Bibliothèques	61	23 363 626	23 534 524	5 619 215	29 153 739	29 153 739	27 930 675
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62		4 947	158 543	163 490	163 490	141 690
Autres ressources du patrimoine	63	3 849 555	5 140 422		5 140 422	5 140 422	5 035 774
Autres	64	42 612 797	21 101 577	1 803 170	22 904 747	22 901 253	23 085 340
	65	69 825 978	49 781 470	10 745 694	60 527 164	60 523 670	58 448 842
	66	198 500 717	178 842 779	52 925 335	231 768 114	231 764 620	224 882 730

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées		
		Budget 2023	Réalizations 2023		Réalizations	Réalizations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	59 241 663	55 330 211		55 330 211	65 276 141	56 072 799
Autres frais	69	3 502 506	3 476 079		3 476 079	3 476 079	3 421 351
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	9 113 000	4 224 000		4 224 000	5 631 600	9 719 300
Autres	71	1 199 753	4 922 940		4 922 940	5 210 134	2 138 450
	72	73 056 922	67 953 230		67 953 230	79 593 954	71 351 900
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	259 961 000	275 417 893 (275 417 893)			

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
Infrastructures					
	Conduites d'eau potable	1	68 545 571	68 545 571	47 163 804
	Usines de traitement de l'eau potable	2	21 015 950	21 015 950	8 314 411
	Usines et bassins d'épuration	3	4 547 975	4 547 975	6 682 080
	Conduites d'égout	4	49 672 911	49 672 911	77 499 020
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	47 049 456	47 049 456	47 300 957
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6	64 043 084	64 043 084	61 149 180
	Ponts, tunnels et viaducs	7	16 547 213	16 547 213	11 866 751
	Systèmes d'éclairage des rues	8	5 725 126	5 725 126	7 574 150
	Aires de stationnement	9	6 049 404	6 049 404	14 477 615
	Parcs et terrains de jeux	10	35 117 247	35 117 247	22 647 986
	Autres infrastructures	11	98 589 818	99 738 593	83 213 723
	Réseau d'électricité	12			
Bâtiments					
	Édifices administratifs	13	54 986 356	72 594 174	92 986 787
	Édifices communautaires et récréatifs	14	51 818 901	51 818 901	27 340 792
	Améliorations locatives	15			3 291 709
Véhicules					
	Véhicules de transport en commun	16		11 895 266	2 851 451
	Autres	17	9 635 027	9 635 027	12 224 664
	Ameublement et équipement de bureau	18	27 806 851	38 337 768	34 962 308
	Machinerie, outillage et équipement divers	19	17 249 749	27 740 152	10 870 986
	Terrains	20	72 975 041	75 036 236	38 905 259
	Autres	21			
		22	651 375 680	705 110 054	611 323 633

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	68 044 844	68 044 844	43 801 278
Usines de traitement de l'eau potable	2	21 015 950	21 015 950	8 314 411
Usines et bassins d'épuration	3	4 547 975	4 547 975	6 682 080
Conduites d'égout	4	48 337 639	48 337 639	68 532 284
Autres infrastructures	5	271 619 168	272 767 943	238 142 784
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	500 727	500 727	3 362 526
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	1 335 272	1 335 272	8 966 736
Autres infrastructures	10	1 502 180	1 502 180	10 087 578
Autres immobilisations corporelles	11	234 471 925	287 057 524	223 433 956
	12	651 375 680	705 110 054	611 323 633

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 600 564	151 845	817 840	934 569
Réserves financières et fonds réservés	3	2 716 041	50 000 000	47 679 582	5 036 459
Fonds d'amortissement	4	13 217 433	1 525 941		14 743 374
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	916 100 427	69 020 541	98 038 367	887 082 601
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	710 431 030	84 578 101	59 957 873	735 051 258
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	1 644 065 495	205 276 428	206 493 662	1 642 848 261
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	691 228 872	104 793 071	59 317 747	736 704 196
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	691 228 872	104 793 071	59 317 747	736 704 196
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	691 228 872	104 793 071	59 317 747	736 704 196
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	32 493 861		12 814	32 481 047
Autres	17				
	18	723 722 733	104 793 071	59 330 561	769 185 243
	19	2 367 788 228	310 069 499	265 824 223	2 412 033 504
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	2 367 788 228	310 069 499	265 824 223	2 412 033 504

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Portrait global
Administration municipale				
Dette à long terme	1	1 149 892 043	875 190 951	2 025 082 994
Ajouter				
Activités d'investissement à financer	2	71 698 623	389 383 198	461 081 821
Activités de fonctionnement à financer	3	20 372 656	24 865 120	45 237 776
Dette en cours de refinancement	4			
Autres				
▪	5.1			
Déduire				
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme				
Excédent accumulé				
Fonds d'amortissement	6	14 743 374		14 743 374
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	6 391 660	134 174	6 525 834
Débiteurs	8	242 237 508	194 484 289	436 721 797
Autres montants	9		34 146 186	34 146 186
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	29 881 680	25 637 138	55 518 818
Autres				
▪ Revenus de tiers	11.1		346 872 166	346 872 166
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	948 709 100	688 165 316	1 636 874 416
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats				
Endettement net à long terme	13		139 246 942	139 246 942
Endettement net à long terme	14	948 709 100	827 412 258	1 776 121 358
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes				
Municipalité régionale de comté	15			
Communauté métropolitaine	16	850 972		850 972
Autres organismes	17			
Endettement total net à long terme	18	949 560 072	827 412 258	1 776 972 330
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)				
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	19	772 610 262		
	20			
	21	772 610 262		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	1 722 170 334		
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23			
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24			

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	1 356 956	1 366 371	1 429 175
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	142 484 307	143 486 759	355 859
Autres	10			269 212
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	577 006	581 010	472 201
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	1 231 109	1 239 653	1 096 361
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	145 649 378	146 673 793	3 542 893
				3 266 949

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS



Rapport financier 2023

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	39 518 003	33 327 748
Charges sociales	2	8 572 630	7 383 855
Biens et services	3	569 120 280	538 284 466
Frais de financement	4		
Autres	5	34 164 767	918 039
	6	651 375 680	579 914 108

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	521,00	35,00	1 054 829,00	73 413 557	13 281 945	86 695 502
Professionnels	2	880,00	35,00	1 617 766,00	89 381 151	16 767 130	106 148 281
Cols blancs	3	1 942,00	35,00	3 602 059,00	137 253 107	25 027 098	162 280 205
Cols bleus	4	1 303,00	40,00	2 867 295,00	95 120 076	17 143 056	112 263 132
Policiers	5	858,00	40,00	1 957 445,00	99 817 932	17 816 521	117 634 453
Pompiers	6	489,00	42,00	1 150 846,00	49 259 338	8 781 999	58 041 337
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	5 993,00		12 250 240,00	544 245 161	98 817 749	643 062 910
Élus	9	22,00			3 979 345	709 335	4 688 680
	10	6 015,00			548 224 506	99 527 084	647 751 590

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1			37 716 035		37 716 035
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	507 032	2 954 723	3 540 363		7 002 118
Réseau de distribution de l'eau potable	3	2 173 144	2 048 409	11 624 862		15 846 415
Traitement des eaux usées	4	403 962	3 067 405	4 117 034		7 588 401
Réseaux d'égout	5	2 164 616	2 699 006	7 009 898		11 873 520
Autres	6	189 212 004	38 893 810	11 742 005	117	239 847 936
	7	194 460 758	49 663 353	75 750 197	117	319 874 425

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	285 135	325 287
Évaluation	2	73 728	164 148
Autres	3	4 194 893	4 725 089
	4	4 553 756	5 214 524
Sécurité publique			
Police	5	4 239 948	3 223 082
Sécurité incendie	6	759 902	1 531 578
Sécurité civile	7	58 734	82 121
Autres	8	657 465	566 071
	9	5 716 049	5 402 852
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	10 072 475	9 569 651
Enlèvement de la neige	11	268 753	513 671
Autres	12	880 755	1 076 485
Transport collectif	13	3 824 690	837 460
Autres	14	234 577	255 223
	15	15 281 250	12 252 490
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	1 255 241	1 281 083
Réseau de distribution de l'eau potable	17	5 315 658	5 345 619
Traitement des eaux usées	18	928 561	638 359
Réseaux d'égout	19	10 653 883	10 014 095
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	1 548 965	1 503 491
Matières recyclables	21	2 556 677	2 150 712
Autres	22	235 701	125 527
Cours d'eau	23	419 485	413 704
Protection de l'environnement	24	237 926	245 764
Autres	25	46 427	50 276
	26	23 198 524	21 768 630
Santé et bien-être			
Logement social	27	594 141	754 748
Sécurité du revenu	28		
Autres	29	17 492	32 409
	30	611 633	787 157
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	358 536	588 058
Rénovation urbaine	32	1 212 768	1 268 893
Promotion et développement économique	33	301 667	441 832
Autres	34	308 677	258 053
	35	2 181 648	2 556 836
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	13 484 525	13 390 361
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	1 287 228	1 137 607
Autres	38	1 638 617	1 479 881
	39	16 410 370	16 007 849
Réseau d'électricité			
	40		
	41	67 953 230	63 990 338

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Asselin, Marie-Josée	1.1	Conseiller	135 949	18 207	
Boucher, Marie-Pierre	1.2	Conseiller	116 804	18 207	
Boudreault-Bruyère, Patricia	1.3	Conseiller	76 671	18 207	
Coriveau, Anne	1.4	Conseiller	116 804	18 207	
Coulombe-Leduc, Mélissa	1.5	Conseiller	116 804	18 207	
Dallaire, Véronique	1.6	Conseiller	76 671	18 207	
Despins, Alicia	1.7	Conseiller	116 804	18 207	
Dussault, Bianca	1.8	Conseiller	116 804	18 207	
Gosselin, Jean-François	1.9	Conseiller	101 858	18 207	
Lachance, Pierre-Luc	1.10	Conseiller	135 949	18 207	
Lavoie, Claude	1.11	Conseiller	116 804	18 207	
Marchand, Bruno	1.12	Maire	179 923	18 207	
Martin, Louis	1.13	Conseiller	96 126	18 207	
Mélançon, Stevens	1.14	Conseiller	116 804	18 207	
Mercier, Éric Ralph	1.15	Conseiller	76 671	18 207	
Mercier Larouche, Maude	1.16	Conseiller	116 804	18 207	
Roy, Isabelle	1.17	Conseiller	86 124	18 207	
Smith, Jackie	1.18	Conseiller	76 671	18 207	
Vallières-Roland, Catherine	1.19	Maire suppléant	116 804	18 207	
Verret, Steeve	1.20	Conseiller	116 031	18 207	
Villeneuve, Claude	1.21	Conseiller	116 804	18 207	
Weiser, David	1.22	Conseiller	116 804	18 207	

Note

La rémunération des élus représente les montants qui ont été versés au cours de l'année financière 2023 à titre de membre du conseil.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	_____ \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	_____ 2 122 947 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ 148 933 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ 583 010 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ 74 481 \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ 1 495 008 \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ 35 350 \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ 12 814 \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ 6 171 014 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ 62 827 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ 18 368 014 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ 1 904 551 \$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ 22 935 490 \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ 6 171 014 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ 41 953 597 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ 12 814 \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ 41 966 411 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 10 587 264 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

- Systèmes de drainage

51 _____ \$

- Abords de routes

52 _____ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 CV-2018-1129
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2018-12-17
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 38
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 20
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 13 639
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 4 954
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 18
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur la ventilation des dépenses mixtes?

10

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

11

9. Les dépenses reliées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts?

12



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Compétences d'agglomération

Rapport financier 2023

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION**Non audité**

TAXES		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
	Taxe foncière générale	1		
Taxes spéciales				
	Service de la dette	2		
	Activités de fonctionnement	3		
	Activités d'investissement	4		
	Réserve financière pour le service de l'eau	5		
	Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
	Service de la dette	7		
	Activités de fonctionnement	8		
	Activités d'investissement	9		
Autres				
		10		
		11		
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
	Eau	12		
	Égout	13		
	Traitement des eaux usées	14		
	Matières résiduelles	15		
	Autres			
	▪	16.1		
	Centres d'urgence 9-1-1	17	3 200 000	3 113 365
	Service de la dette	18		
	Pouvoir général de taxation	19		
	Activités de fonctionnement	20		
	Activités d'investissement	21		
		22	3 200 000	3 113 365
Taxes d'affaires				
	Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
	Autres	24		
		25		
		26	3 200 000	3 113 365
		27	3 200 000	3 113 365

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION*Non audité*

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35		
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46		

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION*Non audité*

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	25 470	826 472	835 374
Sécurité publique				
Police	48	428 180	1 581 594	188 782
Sécurité incendie	49	1 206	2 825	2 825
Sécurité civile	50	2 186	8 817	8 817
Autres	51	9 672	8 401	8 401
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	355 619	288 317	263 526
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			9 307
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	1 248 142		
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61	81 039	55 679	55 672
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	225 860	320 188	169 971
Réseau de distribution de l'eau potable	63	361 295	490 662	502 276
Traitement des eaux usées	64	466 380	207 501	218 764
Réseaux d'égout	65	296 064	420 724	416 925
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	2 788 540	697 077	1 708 008
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			555
Cours d'eau	71		2 119	2 462
Protection de l'environnement	72	3 829 006	483 116	282 010
Autres	73			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74	39 599 780	62 206 586	9 421 931
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	26 036	11 741	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	75 301	19 773	6 139
Rénovation urbaine	78	501 049	241 155	548 940
Promotion et développement économique	79	18 862 252	31 091 170	66 569 685
Autres	80	806	700	700
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	5 924 173	6 341 162	6 261 832
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	9 967	12 658	12 658
Autres	83	1 774 437	402 903	295 604
Réseau d'électricité	84			
	85	76 892 460	105 721 340	87 791 164

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86	78 109	183 439
Sécurité publique			
Police	87	2 253 354	(43 183)
Sécurité incendie	88	(4 750)	
Sécurité civile	89	4 800 000	
Autres	90		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	6 717 131	5 897 449
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93	42 144	90 972
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94	155 366 858	37 392 901
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	4 245 215	4 471 978
Réseau de distribution de l'eau potable	102	11 300 000	4 475 906
Traitement des eaux usées	103	11 300 000	3 075 545
Réseaux d'égout	104	4 883 479	5 194 439
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107	9 006 000	
Autres	108		
Autres	109	1 888 058	773 602
Cours d'eau	110		10 035
Protection de l'environnement	111	1 218	1 793 951
Autres	112		119 727

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116		20 180	19 410
Rénovation urbaine	117		8 493	19 825
Promotion et développement économique	118		10 010	10 086
Autres	119		99 582	278 537
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	1 020 000	3 420	25 711
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122		50 217	89 437
Réseau d'électricité	123			
	124	192 794 076	74 207 103	52 005 851

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	2 892 298	3 391 109
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133	1 493 877	1 639 961
Autres	134	16 248 373	17 272 143
	135	20 634 548	23 397 511
TOTAL DES TRANSFERTS	136	290 321 084	202 231 656

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION**Non audité**

SERVICES RENDUS		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137		10 791	
Évaluation	138			
Autres	139	1 648 122	551 753	732 160
	140	1 648 122	562 544	732 160
Sécurité publique				
Police	141		32 421	
Sécurité incendie	142	59 399	856 030	48 856
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	59 399	888 451	48 856
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	8 649	2 876	6 967
Enlèvement de la neige	147	3 481	15 644	12 212
Autres	148	223 449	295 596	217 308
Transport collectif	149	232 325	16 208	170 158
Autres	150			
	151	467 904	330 324	406 645
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	152	103 359	117 419	112 239
Réseau de distribution de l'eau potable				
	153	28 891	23 251	22 323
Traitement des eaux usées				
	154	706 150	516 366	448 390
Réseaux d'égout				
	155	16 881	12 740	13 869
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	156	1 237 087	2 369 140	1 468 820
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport				
	157			
Tri et conditionnement				
	158	128 538	316 932	375 560
Autres				
	159	11 342		(210)
Autres				
	160			
Cours d'eau				
	161			
Protection de l'environnement				
	162			
Autres				
	163			
	164	2 232 248	3 355 848	2 440 991

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalizations	
		2023	2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
Réseau d'électricité	177		
	178	4 407 673	3 628 652

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION**Non audité**

SERVICES RENDUS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179		9 662	8 770
Évaluation	180	37 000	63 253	560 911
Autres	181	1 992 279	1 463 246	1 565 122
	182	2 029 279	1 536 161	2 134 803
Sécurité publique				
Police	183	13 180 699	15 369 360	15 024 212
Sécurité incendie	184	1 128 051	1 461 233	1 175 056
Sécurité civile	185	(55 584)	4 478	87 978
Autres	186			
	187	14 253 166	16 835 071	16 287 246
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	138 502	424 436	199 932
Enlèvement de la neige	189	179 149	208 083	144 245
Autres	190	1 598 768	1 389 604	1 093 388
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	280 867	289 228	168 056
	196	2 197 286	2 311 351	1 605 621
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	2 465	916	3 038
Réseau de distribution de l'eau potable	198	248 104	229 919	297 473
Traitement des eaux usées	199	239 278	512 194	257 249
Réseaux d'égout	200	108 918	48 515	56 843
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	460 565	444 105	263 359
Matières recyclables	202	13 778 207	8 240 224	11 240 111
Autres	203	4 592 180	4 742 150	4 271 169
Cours d'eau	204	4 572	73	325
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	19 434 289	14 218 096	16 389 567

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	215 613	115 800	145 200
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	2 331 580	2 707 951	2 829 079
Autres	215			
	216	2 547 193	2 823 751	2 974 279
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	12 718 566	13 277 083	10 161 584
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	2 228 789	3 177 163	2 950 330
	220	14 947 355	16 454 246	13 111 914
Réseau d'électricité	221			
	222	55 408 568	54 178 676	52 503 430
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	59 816 241	59 315 843	56 132 082

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	77 831	100 472	77 195
Droits de mutation immobilière	225			
Droits sur les carrières et sablières	226	753 070	1 707 764	92 515
Autres	227			
	228	830 901	1 808 236	169 710
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	8 930 942	9 738 319	9 866 034
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230		15 177 279	5 750 182
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	12 914 210	8 123 679	8 478 999
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	245 719 524	29 605 473	19 274 204
	242	245 719 524	29 605 473	19 274 204
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION**Non audité**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil	1	543 124	410 752	266 054
Greffes et application de la loi	2	18 828 662	18 219 573	17 842 535
Gestion financière et administrative	3	24 721 612	21 107 471	20 247 398
Évaluation	4	12 690 221	12 053 990	11 909 575
Gestion du personnel	5	12 036 814	11 374 442	10 850 370
Autres				
▪ Autres	6.1	10 981 062	(19 472 200)	11 493 406
	7	79 801 495	43 694 028	72 609 338
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	8	168 775 344	164 786 300	162 998 426
Sécurité incendie	9	79 014 738	78 067 863	81 485 087
Sécurité civile	10	2 657 801	2 369 896	2 167 612
Autres	11	531 000	123 003	5 778
	12	250 978 883	245 347 062	246 656 903
TRANSPORT				
Réseau routier				
Voirie municipale	13	15 925 931	17 897 198	15 349 547
Enlèvement de la neige	14	8 734 384	10 353 517	9 471 982
Éclairage des rues	15	3 012 532	1 429 267	1 241 123
Circulation et stationnement	16	9 039 057	4 530 008	4 622 945
Transport collectif				
Transport en commun	17	146 163 410	147 027 681	140 057 167
Transport aérien	18			
Transport par eau	19			
Autres	20	537 309	611 382	337 174
	21	183 412 623	181 849 053	171 079 938

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION*Non audité*

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	22 963 064	20 741 513	21 137 354
Réseau de distribution de l'eau potable	23	14 674 561	16 515 688	15 259 228
Traitement des eaux usées	24	15 189 300	18 104 552	17 101 578
Réseaux d'égout	25	7 418 583	7 657 955	7 578 047
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	26	438 867	425 325	349 805
Élimination	27	30 131 236	31 928 196	27 382 927
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	28		5 018	786
Tri et conditionnement	29	11 200 222	11 362 686	11 331 135
Matières organiques				
Collecte et transport	30		502	3 761
Traitement	31	19 243 475	10 172 443	5 078 974
Matériaux secs	32	11 559 115	10 967 290	9 476 879
Autres				
Plan de gestion	34	2 841 421	269 938	1 006 218
Autres	35	1 898 399	1 765 439	1 813 173
Cours d'eau	36	604 935	7 412	119 123
Protection de l'environnement	37	9 207 407	5 149 112	2 400 484
Autres	38	657 912	444 889	
	39	148 028 497	135 517 958	120 039 472
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Logement social	40	60 900 952	74 036 414	29 164 785
Sécurité du revenu	41			
Autres	42	1 765 309	2 649 535	1 321 138
	43	62 666 261	76 685 949	30 485 923
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	44	7 669 449	7 474 893	6 023 491
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	45	1 079 155	603 216	49 293
Autres biens	46	364 637	561 009	573 418
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	47	16 028 046	27 012 088	20 921 155
Tourisme	48	35 140 162	35 618 157	38 364 313
Autres	49	329 412	348 516	287 747
Autres	50	3 072	12 901	11 219 884
	51	60 613 933	71 630 780	77 439 301

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	52	306 733	456 705	610 176
Patinoires intérieures et extérieures	53	8 437 308	6 588 069	6 896 060
Piscines, plages et ports de plaisance	54	563 113	589 223	525 672
Parcs et terrains de jeux	55	5 157 144	4 643 314	4 754 770
Parcs régionaux	56			
Expositions et foires	57	10 182 056	8 589 916	8 740 121
Autres	58	807 437	1 137 161	685 698
	59	25 453 791	22 004 388	22 212 497
Activités culturelles				
Centres communautaires	60			
Bibliothèques	61	16 670	5 053	2 314
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	62			
Autres ressources du patrimoine	63	55 686	72 074	76 360
Autres	64	7 809 219	7 097 140	6 659 407
	65	7 881 575	7 174 267	6 738 081
	66	33 335 366	29 178 655	28 950 578
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67			
FRAIS DE FINANCEMENT				
Dette à long terme				
Intérêts	68	21 141 205	23 035 869	18 838 938
Autres frais	69	1 468 028	1 519 287	1 362 159
Autres frais de financement				
Avantages sociaux futurs	70	(5 362 184)	1 186 688	3 035 153
Autres	71		3 738 412	686 044
	72	17 247 049	29 480 256	23 922 294
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73			

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION**Non audité**

		Réalizations	
		2023	2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	36 830 495	10 578 590
Usines de traitement de l'eau potable	2	20 785 813	8 214 722
Usines et bassins d'épuration	3	4 430 747	6 607 472
Conduites d'égout	4	6 627 187	12 101 135
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	41 284 771	43 520 054
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	18 407 939	9 766 604
Ponts, tunnels et viaducs	7	4 710 605	5 978 761
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 017 471	928 306
Aires de stationnement	9	4 058 230	537 913
Parcs et terrains de jeux	10	2 803 566	2 422 435
Autres infrastructures	11	91 893 068	77 711 374
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	47 100 622	74 360 207
Édifices communautaires et récréatifs	14	10 641 836	4 021 201
Améliorations locatives	15		357 939
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	5 398 885	9 369 100
Ameublement et équipement de bureau	18	15 329 783	14 947 956
Machinerie, outillage et équipement divers	19	7 358 760	1 372 289
Terrains	20	65 573 015	16 665 723
Autres	21		
	22	384 252 793	299 461 781

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

		Réalizations	
		2023	2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	36 830 495	10 578 590
Usines de traitement de l'eau potable	2	20 785 813	8 214 722
Usines et bassins d'épuration	3	4 430 747	6 607 472
Conduites d'égout	4	6 627 187	12 101 135
Autres infrastructures	5	164 175 650	140 865 447
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	151 402 901	121 094 415
	12	384 252 793	299 461 781

SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

Code géographique	Municipalité		Montant
	Ensemble des municipalités		
23027	Ville de Québec	1.1	701 481 745
23057	Ville de L'Ancienne-Lorette	1.2	15 091 895
23072	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1.3	26 351 804
		2	742 925 444
	Certaines municipalités	3.1	
		4	
		5	742 925 444

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION**Non audité**

OUI NON

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre | 1 | | \$ |
| 2. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice : | | | |
| a) crédits de taxes | 3 | | \$ |
| b) autres formes d'aide | 4 | | \$ |
| 3. La municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 | 6 | | \$ |
| 4. La municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? | 7 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant le pouvoir visé à l'article 500.6 LCV (1000.6 CM) lui permettant d'imposer des redevances réglementaires en vertu de l'article 99.2 LECCM? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 | 9 | | \$ |

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Compétences de nature locale



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**Non audité**

TAXES		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	1 015 154 114	1 018 769 487	973 149 238
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	20 922 872	20 844 769	21 160 559
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	36 979	96 649	94 338
Activités de fonctionnement	8	31 804 703	31 685 468	31 460 078
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	1 067 918 668	1 071 396 373	1 025 864 213
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	43 257 678	43 686 987	41 798 336
Égout	13	49 174 424	49 232 967	47 234 111
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	70 576 734	71 405 516	68 607 383
Autres				
▪ Installations septiques	16.1	424 041	489 156	514 651
▪ Panneaux réclames	16.2	134 400	121 800	
▪ Rue privées	16.3	49 249	49 165	
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	222 644	201 723	164 105
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	163 839 170	165 187 314	158 318 586
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	163 839 170	165 187 314	158 318 586
	27	1 231 757 838	1 236 583 687	1 184 182 799

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**Non audité**

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	3 130 374	3 135 540	2 465 846
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	28 787 333	26 780 075	26 475 463
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	24 420 794	24 652 552	22 995 747
Cégeps et universités	32	24 189 374	24 236 715	23 069 161
Écoles primaires et secondaires	33	17 593 997	17 688 722	16 698 404
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	98 121 872	96 493 604	91 704 621
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	23 249 212	22 762 185	21 540 979
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	451 792	533 699	420 305
Taxes d'affaires	38			
	39	23 701 004	23 295 884	21 961 284
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	1 937 540	1 925 993	1 849 670
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	43 919	74 622	73 075
	42	1 981 459	2 000 615	1 922 745
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	2 761 660	2 851 074	2 637 853
	45	2 761 660	2 851 074	2 637 853
	46	126 565 995	124 641 177	118 226 503

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	9 340 105	9 486 334	9 785 069
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50	14 923	91 532	91 532
Autres	51		130	130
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	594 612	1 048 820	888 988
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	149 970		5 327
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61	91 984	173 815	173 822
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	172 717	186 844	151 780
Réseau de distribution de l'eau potable	63	1 935 536	1 682 482	1 666 805
Traitement des eaux usées	64	151 052	196 461	170 807
Réseaux d'égout	65	1 892 632	1 743 892	1 668 624
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	2 030 173	466 489	1 117 562
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71	428 790	51 249	255 295
Protection de l'environnement	72	14 719 143	1 295 213	762 595
Autres	73			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74		(244)	(51)
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	639 932	923 158	889 330
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	38 918	149 453	7 393 102
Rénovation urbaine	78	5 173 439	8 690 346	5 901 018
Promotion et développement économique	79	2 976 402	4 907 319	4 080 520
Autres	80	2 386 868	342 698	745 805
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	549 184	1 069 890	859 527
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	461 672	632 853	506 761
Autres	83	15 003 077	9 389 948	5 750 950
Réseau d'électricité	84			
	85	58 751 129	42 528 682	42 865 298

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86		758	654
Sécurité publique				
Police	87		136 646	
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 296 572	12 419 066	17 781 253
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93	3 595 030	696	608
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94		323 134	164 188
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		2 249 871	3 749 339
Réseau de distribution de l'eau potable	102	648 286	3 742 292	11 682 372
Traitement des eaux usées	103		2 389 809	2 421 761
Réseaux d'égout	104	648 286	4 825 425	15 349 082
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109		54 222	
Cours d'eau	110	2 221 210	1 145 390	2 235 651
Protection de l'environnement	111	4 782	2 513 422	2 176 431
Autres	112			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116	5 913 000	958 066	54 344
Rénovation urbaine	117		3 269 369	3 840 007
Promotion et développement économique	118	12 000 000		
Autres	119		6 837 465	4 921 279
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	3 166 000	886 458	590 294
Activités culturelles				
Bibliothèques	121	4 634 000	7 093 836	1 963 832
Autres	122		734 435	369 771
Réseau d'électricité	123			
	124	34 127 166	49 580 360	67 300 866

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	10 256 435	11 793 790	9 284 739
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	8 700 000	8 601 368	6 981 270
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		2 562	
Autres	134	5 070 999	5 136 007	5 480 893
	135	24 027 434	25 533 727	21 746 902
TOTAL DES TRANSFERTS	136	116 905 729	117 642 769	131 913 066

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	644 518	612 065	732 843
	140	644 518	612 065	732 843
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	14 009	691	11 471
Enlèvement de la neige	147	30 908	114 721	89 555
Autres	148	123 760	169 177	127 976
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	168 677	284 589	229 002
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	152			
Traitement des eaux usées	153	312 384	260 302	249 904
Réseaux d'égout	154			
	155	188 983	142 632	155 267
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	156			
Tri et conditionnement	157			
Autres	158			
	159		410 462	
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	501 367	813 396	405 171

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	144 252	120 190	113 420
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	57 815	55 562	54 801
Autres	175			
	176	202 067	175 752	168 221
Réseau d'électricité	177			
	178	1 516 629	1 885 802	1 535 237

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**Non audité**

SERVICES RENDUS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179	58 723	55 943	54 928
Évaluation	180	156 138	39 852	665
Autres	181	3 898 652	3 924 148	3 511 541
	182	4 113 513	4 019 943	3 567 134
Sécurité publique				
Police	183	(37 097)	11 731	6 848
Sécurité incendie	184	3 076		
Sécurité civile	185			67 034
Autres	186			
	187	(34 021)	11 731	73 882
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	1 408 336	1 536 253	1 872 776
Enlèvement de la neige	189	1 314 967	1 695 744	1 271 635
Autres	190	13 955 946	12 162 157	9 281 080
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	190 784	1 022 569	525 829
	196	16 870 033	16 416 723	12 951 320
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			1 047
Réseau de distribution de l'eau potable	198	1 900 361	912 157	1 283 622
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	1 546 201	925 529	957 241
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	7 743	137 750	1 574
Matières recyclables	202			
Autres	203		41 370	38 577
Cours d'eau	204		820	3 030
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	3 454 305	2 017 626	2 285 091

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	969 696	644 874	511 240
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	265 417	153 208	421 669
Autres	215			
	216	1 235 113	798 082	932 909
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	4 344 911	5 462 113	3 778 706
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	27 056	104 660	28 394
	220	4 371 967	5 566 773	3 807 100
Réseau d'électricité				
	221			
	222	30 010 910	28 830 878	23 617 436
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	31 527 539	30 716 680	25 152 673

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	8 463 576	7 801 028	8 859 506
Droits de mutation immobilière	225	43 322 000	58 264 511	66 946 364
Droits sur les carrières et sablières	226	1 536 125	3 177 979	18 600
Autres	227			
	228	53 321 701	69 243 518	75 824 470
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	12 644 623	10 552 460	9 605 867
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	10 827 400	22 020 976	16 183 825
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	17 106 002	12 922 140	12 891 553
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		3 918 806	4 865 106
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		178 875	151 327
Contributions des promoteurs	236	12 066 918	3 338 179	22 416 840
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	3 539 942	9 705 117	12 304 646
	242	15 606 860	17 140 977	39 737 919
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**Non audité**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil	1	12 526 540	9 705 070	10 497 513
Greffes et application de la loi	2	30 794 360	26 317 129	26 469 466
Gestion financière et administrative	3	50 059 822	44 032 147	43 456 619
Évaluation	4	11 342 365	10 746 210	10 943 013
Gestion du personnel	5	24 378 980	22 908 526	22 196 960
Autres				
▪ Autres	6.1	38 349 024	22 149 583	42 347 628
	7	167 451 091	135 858 665	155 911 199
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	8	146 399 319	142 592 973	146 103 195
Sécurité incendie	9	68 600 305	67 781 795	72 982 245
Sécurité civile	10	2 569 682	2 391 058	2 157 756
Autres	11	8 150 147	7 724 447	7 194 791
	12	225 719 453	220 490 273	228 437 987
TRANSPORT				
Réseau routier				
Voirie municipale	13	78 438 820	82 419 421	74 150 433
Enlèvement de la neige	14	87 359 846	101 998 815	92 534 938
Éclairage des rues	15	9 095 535	10 203 954	9 089 236
Circulation et stationnement	16	24 461 998	25 074 071	19 250 546
Transport collectif				
Transport en commun	17	123 584 129	124 031 866	122 436 356
Transport aérien	18			
Transport par eau	19			
Autres	20	1 200 324	1 913 505	1 042 671
	21	324 140 652	345 641 632	318 504 180

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	20 715 656	19 060 238	20 010 933
Réseau de distribution de l'eau potable	23	54 860 235	54 819 554	54 135 157
Traitement des eaux usées	24	14 375 437	17 371 673	16 790 842
Réseaux d'égout	25	13 903 130	13 574 699	13 248 522
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	26	25 099 404	25 900 164	23 226 079
Élimination	27	26 919 753	31 048 170	24 976 213
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	28	10 849 435	12 153 886	10 638 642
Tri et conditionnement	29	9 437 122	9 552 637	9 876 854
Matières organiques				
Collecte et transport	30	7 828 064	8 261 823	2 503 658
Traitement	31	16 268 983	8 803 034	4 497 305
Matériaux secs				
Autres	32	12 101 495	11 344 435	10 216 573
Plan de gestion				
Autres	34	6 642 122	812 043	1 400 157
Autres				
Autres	35	1 694 419	2 014 611	2 003 621
Cours d'eau				
Autres	36	2 100 027	300 252	310 195
Protection de l'environnement				
Autres	37	34 453 510	15 789 633	13 064 019
Autres				
Autres	38	547 740	64 750	(848 270)
	39	257 796 532	230 871 602	206 050 500
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Logement social				
Autres	40	51 708 668	62 559 965	26 311 332
Sécurité du revenu				
Autres	41			
Autres				
Autres	42	6 398 115	6 553 614	6 157 105
	43	58 106 783	69 113 579	32 468 437
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage				
Autres	44	46 090 685	50 940 955	50 284 379
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux				
Autres biens	45	2 408 290	12 516 972	7 613 881
Autres biens	46	8 709 750	10 365 366	8 592 331
Promotion et développement économique				
Industries et commerces				
Autres	47	23 816 854	32 019 930	24 867 361
Tourisme				
Autres	48	44 141 712	41 493 980	44 736 943
Autres				
Autres	49	371 184	390 587	304 460
Autres				
Autres	50	351 300	709 796	10 348 718
	51	125 889 775	148 437 586	146 748 073

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**Non audité**

		Budget 2023	Réalizations	
			2023	2022
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	52	21 915 287	24 341 468	22 491 884
Patinoires intérieures et extérieures	53	21 156 542	19 852 829	20 002 369
Piscines, plages et ports de plaisance	54	13 982 665	14 481 047	13 463 497
Parcs et terrains de jeux	55	38 471 436	37 825 710	37 681 845
Parcs régionaux	56			
Expositions et foires	57	12 103 945	10 624 940	10 112 644
Autres	58	19 788 833	21 299 168	23 057 798
	59	127 418 708	128 425 162	126 810 037
Activités culturelles				
Centres communautaires	60			
Bibliothèques	61	23 361 428	23 535 025	23 014 559
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	62		4 947	
Autres ressources du patrimoine	63	3 854 994	5 145 021	5 044 567
Autres	64	41 701 372	20 277 810	21 334 876
	65	68 917 794	48 962 803	49 394 002
	66	196 336 502	177 387 965	176 204 039
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67			
FRAIS DE FINANCEMENT				
Dette à long terme				
Intérêts	68	38 100 458	32 294 342	30 767 153
Autres frais	69	2 034 478	1 956 792	2 059 192
Autres frais de financement				
Avantages sociaux futurs	70	14 475 184	3 037 312	5 886 847
Autres	71	1 199 753	1 184 528	1 354 852
	72	55 809 873	38 472 974	40 068 044
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73			

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
		2023	2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	31 715 076	36 585 214
Usines de traitement de l'eau potable	2	230 137	99 689
Usines et bassins d'épuration	3	117 228	74 608
Conduites d'égout	4	43 045 724	65 397 885
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	5 764 685	3 780 903
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	45 635 145	51 382 576
Ponts, tunnels et viaducs	7	11 836 608	5 887 990
Systèmes d'éclairage des rues	8	4 707 655	6 645 844
Aires de stationnement	9	1 991 174	13 939 702
Parcs et terrains de jeux	10	32 313 681	20 225 551
Autres infrastructures	11	6 696 750	5 738 166
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	7 885 734	7 016 341
Édifices communautaires et récréatifs	14	41 177 065	23 319 591
Améliorations locatives	15		2 933 770
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	4 236 142	2 855 564
Ameublement et équipement de bureau	18	12 477 068	11 608 096
Machinerie, outillage et équipement divers	19	9 890 989	4 060 239
Terrains	20	7 402 026	18 900 598
Autres	21		
	22	267 122 887	280 452 327

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Réalizations	
		2023	2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	31 214 349	33 222 688
Usines de traitement de l'eau potable	2	230 137	99 689
Usines et bassins d'épuration	3	117 228	74 608
Conduites d'égout	4	41 710 452	56 431 149
Autres infrastructures	5	107 443 518	97 513 154
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	500 727	3 362 526
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	1 335 272	8 966 736
Autres infrastructures	10	1 502 180	10 087 578
Autres immobilisations corporelles	11	83 069 024	70 694 199
	12	267 122 887	280 452 327

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**Non audité**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	18 577 194	17 812 981	18 073 354
Évaluation	2	11 342 365	10 722 049	10 931 120
Autres	3	53 506 165	22 646 154	49 470 078
Sécurité publique				
Police	4	146 216 722	142 335 644	145 847 764
Sécurité incendie	5	68 446 361	67 578 223	72 932 951
Sécurité civile	6	2 303 278	2 073 644	1 958 092
Autres	7	447 412	134 111	6 599
Transport				
Réseau routier	8	39 324 122	36 955 030	34 622 741
Transport collectif	9	123 584 129	124 008 631	122 416 356
Autres	10	533 348	612 849	361 589
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	56 622 421	59 615 753	59 862 797
Matières résiduelles	12	66 906 920	58 530 299	50 956 693
Cours d'eau	13	529 232	14 668	113 522
Protection de l'environnement	14	9 915 034	5 590 043	2 656 208
Autres	15	(251 348)	(359 284)	(848 270)
Santé et bien-être				
Logement social	16	51 367 748	62 287 162	25 467 074
Autres	17	1 518 845	2 306 093	1 181 679
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	9 038 944	8 895 016	7 627 665
Rénovation urbaine	19	1 329 719	1 103 921	667 206
Promotion et développement économique	20	45 267 305	54 426 942	53 308 781
Autres	21	3 372	10 868	9 779 881
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	24 197 760	21 368 241	21 962 796
Activités culturelles	23	6 973 391	6 355 600	6 197 417
Réseau d'électricité	24			
	25	737 700 439	705 024 638	695 554 093

RAPPROCHEMENT DES DONNÉES BUDGÉTAIRES



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
 RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Budgets adoptés					Ajustements NCSP ² consolidé	Budget NCSP ² consolidé
	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	3 200 000	1 231 757 838		1 233 554 834		1 233 554 834
Compensations tenant lieu de taxes	2		126 565 995		124 584 536		124 584 536
Quotes-parts	3	777 990 406		143 031 000	44 708 445		44 708 445
Transferts	4	85 153 599	81 122 676	53 039 914	221 256 010	14 029 296	235 285 306
Services rendus	5	54 709 587	30 060 970	88 130 864	172 851 421	6 573 223	179 424 644
Imposition de droits	6	80 980	51 911 528		51 992 508	70 195	52 062 703
Amendes et pénalités	7	8 930 942	12 644 623		21 575 565		21 575 565
Revenus de placements de portefeuille	8					10 827 400	10 827 400
Autres revenus d'intérêts	9	12 914 210	17 106 002	124 750	30 144 962		30 144 962
Autres revenus	10	2 244 315	165 784	3 733 520	4 203 798	289 561	4 493 359
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	945 224 039	1 551 335 416	288 060 048	1 904 872 079	31 789 675	1 936 661 754
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	192 794 076	34 127 166	55 065 570	523 452 991		523 452 991
Imposition de droits	16	688 851	1 401 048		2 089 899		2 089 899
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17					12 066 918	12 066 918
Autres	18	242 759 332	3 800 474		5 093 627		5 093 627
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	436 242 259	39 328 688	55 065 570	530 636 517	12 066 918	542 703 435
	22	1 381 466 298	1 590 664 104	343 125 618	2 435 508 596	43 856 593	2 479 365 189
Charges							
Administration générale	23	78 646 641	163 067 109	34 954 740	159 644 982	15 176 836	174 821 818
Sécurité publique	24	248 495 501	225 719 453		256 801 181	16 350 382	273 151 563
Transport	25	182 803 406	322 982 756	227 006 003	460 496 254	138 805 923	599 302 177
Hygiène du milieu	26	147 981 775	257 535 525		272 372 047	89 942 729	362 314 776
Santé et bien-être	27	61 980 138	57 414 034	5 169 859	70 274 434	3 454 475	73 728 909
Aménagement, urbanisme et développement	28	48 273 618	125 255 635		119 121 022	19 657 455	138 778 477
Loisirs et culture	29	32 093 675	196 125 785		197 048 309	51 312 408	248 360 717
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	17 247 049	55 809 873	7 215 863	80 272 785		80 272 785
Effet net des opérations de restructuration	32						
	33	817 521 803	1 403 910 170	274 346 465	1 616 031 014	334 700 208	1 950 731 222
Excédent (déficit) de l'exercice	34	563 944 495	186 753 934	68 779 153	819 477 582	(290 843 615)	528 633 967

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats.

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budgets adoptés				Ajustements NCSP ² consolidé	Budget NCSP ² consolidé
		Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹		
Excédent (déficit) de l'exercice	1	563 944 495	186 753 934	68 779 153	819 477 582	(290 843 615)	528 633 967
Moins : revenus d'investissement	2	(436 242 259)	(39 328 688)	(55 065 570)	(530 636 517)	(12 066 918)	(542 703 435)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	127 702 236	147 425 246	13 713 583	288 841 065	(302 910 533)	(14 069 468)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Amortissements	4					308 797 413	308 797 413
Produit de cession	5		8 500 000		8 500 000		8 500 000
(Gain) perte sur cession	6						
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8		8 500 000	0	8 500 000	308 797 413	317 297 413
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	28 051 360	45 709 262	308 179	74 068 801		74 068 801
Remboursement de la dette à long terme	10	(76 407 945)	(121 277 241)	(10 736 930)	(208 422 116)		(208 422 116)
	11	(48 356 585)	(75 567 979)	(10 428 751)	(134 353 315)		(134 353 315)
Affectations							
Activités d'investissement	12	(59 269 695)	(98 246 063)	(452 260)	(157 968 018)		(157 968 018)
Excédent (déficit) accumulé							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	13						
Excédent de fonctionnement affecté	14	260 271	34 036 842		34 297 113	560 725	34 857 838
Réserves financières et fonds réservés	15	(9 389 321)	(13 761 952)	(2 377 354)	(25 528 627)	(6 447 605)	(31 976 232)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	16	(10 946 906)	(2 386 094)	(455 218)	(13 788 218)		(13 788 218)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	17						
	18	(79 345 651)	(80 357 267)	(3 284 832)	(162 987 750)	(5 886 880)	(168 874 630)
	19	(127 702 236)	(147 425 246)	(13 713 583)	(288 841 065)	302 910 533	14 069 468
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	20						

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats.

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***1. Rapprochement des prévisions budgétaires**

Les prévisions budgétaires de l'état des résultats et de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidées constituent un rapprochement entre la consolidation des budgets adoptés et le budget présenté sur une base consolidée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP), selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les ajustements requis aux budgets adoptés afin de se conformer aux NCSP sont les suivants :

- L'ajout des apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues;
- L'ajout des revenus et des frais de gestion de placements de portefeuille;
- L'ajout de la charge d'amortissement des immobilisations;
- L'ajout des charges autofinancées.

2. Périmètre comptable

Les organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville sont le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC). Au moment de la consolidation des budgets, les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats ont été éliminées.

3. Adoption des budgets

Les différents budgets ont été adoptés par les résolutions suivantes et sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec :

Agglomération

- | | |
|--------------|---|
| CA-2022-0683 | Adoption des prévisions budgétaires 2023 reliées aux compétences d'agglomération de Québec |
| CA-2022-0684 | Adoption du programme des immobilisations 2023-2032 reliées aux compétences d'agglomération de Québec |

Local

- | | |
|--------------|--|
| CV-2022-1152 | Adoption des prévisions budgétaires 2023 reliées aux compétences de proximité |
| CV-2022-1153 | Adoption du programme des immobilisations 2023-2032 relié aux compétences de proximité |

Organismes contrôlés et partenariats

- | | |
|--------------|---|
| CA-2022-0686 | Adoption du budget 2023 du Réseau de transport de la Capitale |
| CA-2022-0687 | Adoption du programme des immobilisations du Réseau de transport de la Capitale |
| CA-2023-0021 | Adoption du budget pour l'exercice financier 2023 de la Société municipale d'habitation Champlain |

**DONNÉES
PRÉVISIONNELLES**
Pour l'exercice se terminant
le 31 décembre 2024



DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	1 054 523 410
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	20 453 728
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	38 071
Activités de fonctionnement	8	39 293 846
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	1 114 309 055

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	50 478 739
Égout	13	57 596 041
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	75 820 445
Autres		
▪ Panneaux réclames	16.1	134 400
▪ Rues privées	16.2	50 373
▪ Installations septiques	16.3	483 192
▪ Surfaces imperméables	16.4	1 700 000
Centres d'urgence 9-1-1	17	
Service de la dette	18	227 800
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	186 490 990
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	186 490 990
	27	1 300 800 045

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	3 107 801
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	30 834 008
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	29 207 674
Cégeps et universités	5	25 078 133
Écoles primaires et secondaires	6	19 013 632
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	107 241 248

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9	23 911 106
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	520 616
Taxes d'affaires	11	
	12	24 431 722

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13	2 058 840
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	54 423
	15	2 113 263

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	2 890 420
	18	2 890 420
	19	136 676 653

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x	/100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	3	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	4	x	/100 \$					
Immeubles industriels	5	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6	x	/100 \$					
Autres	7	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	8	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	9	x	/100 \$					
Total	10				()	(5 127 354)	1 059 650 764	1 054 523 410
Taxes spéciales								
Service de la dette (taux unique)	11	x	/100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	14	x	/100 \$					
Immeubles industriels	15	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	x	/100 \$					
Autres	17	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	18	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	19	x	/100 \$					
Total	20				()	(114 525)	20 568 253	20 453 728

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	22	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
Total	30				()	()		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	32	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
Total	40				()	()		
		<u>Valeur locative imposable</u>						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41	x	%		()	()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE**Non audité**

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 <u>159,00 \$</u>
Égout	2 <u>179,00 \$</u>
Eau et égout	3 <u>\$</u>
Traitement des eaux usées	4 <u>\$</u>
Matières résiduelles	5 <u>186,00 \$</u>

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code	Préciser
Taxes foncière générales	6.1		
Catégorie résiduelle	6.2		
Tous les secteurs	6.3 0,9072	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie 6 logements ou plus	6.4		
Tous les secteurs	6.5 0,9072	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie des imm non résidentiels	6.6		
Tous les secteurs	6.7 3,2447	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie des terrains vagues desservis	6.8		
Tous les secteurs	6.9 1,8144	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxes spéciales - Service de la dette	6.10		
Catégorie résiduelle	6.11		
Québec	6.12 0,0413	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Val-Bélair	6.13 0,0021	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie 6 logements ou plus	6.14		
Québec	6.15 0,0413	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Val-Bélair	6.16 0,0027	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie des imm non résidentiels	6.17		
Québec	6.18 0,1477	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Val-Bélair	6.19 0,0075	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie des terrains vagues desservis	6.20		
Québec	6.21 0,0826	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Val-Bélair	6.22 0,0042	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Commerces ou industries desservis	6.23		
Mat rés (charg avant ou arrière)	6.24 304,0000	7 - autres (préciser)	par tonne métrique
Mat rés (contenant à roul)	6.25 163,0000	7 - autres (préciser)	par tonne métrique
Mat rés (contenant à roul)	6.26 203,0000	7 - autres (préciser)	par transport
Mat rés (contenant à roul compart)	6.27 102,0000	7 - autres (préciser)	par transport
Mat rés (autres)	6.28 0,4248	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Eau - Réseaux de distribution	6.29 0,0979	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Eau - Assainissement sans compteur	6.30 0,0642	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Eau - Assainissement avec compteur	6.31 0,2638	7 - autres (préciser)	du mètre cube d'eau

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description	Taux	Code	Préciser
Égout - Réseaux de collecte	6.32 0,1073	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Égout - Traitement sans compteur	6.33 0,0814	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Égout - Traitement avec compteur	6.34 0,4012	7 - autres (préciser)	du mètre cube d'eau
Installations septiques < 10 m3	6.35		
Vidange sél rég - Fosse septique	6.36 152,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange sél rég - Système oxyvore	6.37 692,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale rég - Puisard	6.38 165,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale rég - Fosse de rét	6.39 695,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange sél saison - Fosse septique	6.40 76,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale saisonn - Puisard	6.41 82,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale saisonn - Fosse de rét	6.42 348,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Immeubles visés à 204.10 LFM	6.43 0,5000	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Immeubles visés à 204.12 LFM	6.44 0,9072	1 - du 100 \$ d'évaluation	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	481 300 579		964 515	13 909 615	122 573 925	
De secteur	2	39 306 156			12 804		
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	128 899			14 184		
Autres	5	25 148 958				51 808 880	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	545 884 592		964 515	13 936 603	174 382 805	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

Non audité

		Immeubles forestiers	Résiduelle			Total
			Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1	102 500	456 126 004			1 074 977 138
De secteur	2		12 957			39 331 917
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4	275	84 442			227 800
Autres	5		109 305 352			186 263 190
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					
	8	102 775	565 528 755			1 300 800 045

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE*Non audité***OUI** **NON**

- | | | | |
|---|----|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les mesures fiscales suivantes? | | | |
| a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM | | | |
| ▪ Pour la taxe foncière générale | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM | 3 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté. | | | |
| c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté. | | | |
| d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM | | | |
| ▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels) | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2024 : | 8 | | \$ |
| ▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2024 : | 9 | | \$ |
| 2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)? | 10 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 : | | | |
| ▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM | 11 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM | 12 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2024 pour des exploitations agricoles enregistrées? | 13 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant. | 14 | | 298 083 \$ |
| 5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante) | 15 | | \$ |

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Date d'adoption du budget par le conseil	16	<u>2023-12-15</u>
PORTRAIT GLOBAL		
7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	17	<u>1 893 509 199 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	18	<u>201 153 184 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	19	<u>52 520 814 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	20	<u>25 000 000 \$</u>
Les questions 11 et 12 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.		
11. Les dépenses reliées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts?	21	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
12. Date d'adoption du budget d'agglomération par le conseil	22	<u>2023-12-15</u>

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Autres	16.1	
▪	16.1	
Centres d'urgence 9-1-1	17	3 500 000
Service de la dette	18	
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	3 500 000
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	3 500 000
	27	3 500 000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION*Non audité***COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2
Compensations pour les terres publiques	3
Immeubles des réseaux	
Santé et services sociaux	4
Cégeps et universités	5
Écoles primaires et secondaires	6
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7
	8

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	10
Taxes d'affaires	11
	12

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	14
	15

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	

ANNEXE

+ Information relative aux
changements climatiques



Table des matières

1	INTRODUCTION.....	A-1
2	CADRE NORMATIF.....	A-1
2.1	Normalisation à l'international et au Canada.....	A-1
2.2	Nature des informations à divulguer au rapport financier.....	A-2
3	OPPORTUNITÉS ET RISQUES LIÉS À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	A-2
3.1	Changements globaux.....	A-2
3.2	Territoire de la Ville de Québec.....	A-3
4	RÔLE DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES ET OBJECTIFS.....	A-4
4.1	Gouvernement du Québec.....	A-4
4.2	Gouvernement du Canada.....	A-4
4.3	Organisations internationales.....	A-4
5	GESTION DES RISQUES LIÉS À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LA VILLE DE QUÉBEC.....	A-5
5.1	Gouvernance.....	A-5
5.2	Initiatives et stratégies de gestion des risques.....	A-6
5.3	Mesures et cibles.....	A-9
6	CONCLUSION.....	A-10
7	RÉFÉRENCES.....	A-11

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

1 Introduction

La Ville de Québec (ci-après « la Ville ») publie pour la seconde fois, à même son rapport financier consolidé, la présente annexe non auditée qui porte sur l'information relative à la durabilité et aux changements climatiques. Pour ce faire, la Ville s'inspire du cadre de normalisation élaboré par l'IFRS Foundation et son Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité.

Le référentiel comptable utilisé pour la préparation des états financiers de la Ville, soit les normes comptables de CPA Canada pour le secteur public, ne comporte pas à l'heure actuelle de dispositions prévoyant la divulgation d'information sur la durabilité et les changements climatiques. Cette divulgation d'information est donc d'ordre volontaire. Elle a pour but d'initier une démarche d'intégration et de présentation au rapport financier des risques et opportunités liés à la durabilité et aux changements climatiques, ainsi que des incidences de ces éléments sur les finances municipales, notamment sur les flux de trésorerie, l'accès à des sources de financement et le coût d'emprunt de la Ville. L'exercice vise également à déterminer quelles informations sont utiles à la prise de décision en ce qui concerne l'octroi des budgets à court terme et la planification des investissements à long terme. Ultiment, l'objectif est de faciliter l'atteinte des cibles de la Ville en matière de durabilité et de lutte contre les changements climatiques et de répondre aux exigences normatives à venir.

Il est attendu que les informations contenues dans la présente annexe se préciseront à travers les années grâce au développement de l'expertise de la Ville en matière de durabilité et de lutte aux changements climatiques, notamment sur les plans de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques et de l'identification de cibles et du suivi d'indicateurs. Les caractéristiques de la Ville, ses ressources et ses enjeux joueront également leur part dans ce processus, de même que l'évolution de la science du climat et des normes comptables.

2 Cadre normatif

2.1 Normalisation à l'international et au Canada

La divulgation d'information sur la durabilité et les changements climatiques est l'une des questions les plus importantes de la reddition de comptes sur le développement durable, qui englobe également les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Un cadre normatif reconnu encourage la transparence, permet une prise de décision mieux informée et permet aux gouvernements de mieux mesurer les impacts à long terme de leurs interventions.

À l'international, les normes IFRS S1 *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Élaborées par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité, elles intègrent à certains égards les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), sur lesquelles la Ville de Québec s'est basée pour la préparation de sa précédente divulgation d'information sur les changements climatiques.

Au Canada, il n'existe pas de cadre normalisé en vigueur pour la divulgation d'information sur la durabilité. Toutefois, les projets de normes NCID 1 *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et NCID 2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* ont été publiés par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) en mars 2024. De plus, un énoncé de projet propre au secteur public est à l'étude par le Conseil des normes comptables internationales du secteur public.

La Ville suit avec intérêt les travaux menés par les normalisateurs pour déterminer l'incidence de ceux-ci sur les normes de présentation d'information sur la durabilité qui s'appliquent à elle. Pour l'élaboration de la présente annexe, la Ville a choisi de s'inspirer du cadre de normalisation existant à l'international.

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

2.2 Nature des informations à divulguer au rapport financier

Les informations sur la durabilité et les changements climatiques au regard desquelles les normes existantes ou en cours d'élaboration prévoient une obligation de divulgation à même le rapport financier portent principalement sur les éléments suivants :

- Les processus, contrôles et procédures en matière de gouvernance utilisés pour assurer le suivi, la gestion et la surveillance des opportunités et des risques liés à la durabilité et aux changements climatiques;
- La stratégie adoptée pour gérer les opportunités et les risques liés à la durabilité et aux changements climatiques;
- Les processus mis en place pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les opportunités et les risques liés à la durabilité et aux changements climatiques;
- La manière avec laquelle les processus mentionnés précédemment sont intégrés au processus général de gestion des risques de l'entité et l'influencent, le cas échéant.

Ces normes prévoient également l'obligation, pour les entités qui y sont – ou seront – assujetties, de divulguer des informations permettant de faire état de leur performance au regard de leur capacité à tirer profit ou à se prémunir, selon le cas, des opportunités et des risques liés à la durabilité et aux changements climatiques qui se présentent à elles, notamment en fournissant de l'information sur les progrès réalisés vers l'atteinte des cibles qu'elles ont établies et celles qu'elles sont tenues d'atteindre en application de dispositions légales ou réglementaires, le cas échéant.

La présente divulgation volontaire, dont le contenu se veut en phase avec les exigences de ce cadre normatif bien qu'il n'en couvre pas encore tous les aspects, s'inscrit dans la démarche entreprise par la Ville pour se préparer à leur application.

3 Opportunités et risques liés à la durabilité et aux changements climatiques

3.1 Changements globaux

Les changements climatiques sont définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme des variations à long terme des températures et des conditions météorologiques. Ils sont causés directement ou indirectement par l'activité humaine et leurs impacts incluent :

- Des épisodes de sécheresse accrus;
- Des vagues de chaleur et des canicules;
- Des inondations et la montée du niveau moyen des mers;
- Des tempêtes plus fortes et plus fréquentes;
- Des épisodes de gel-dégel plus fréquents;
- D'autres événements extrêmes, comme des tornades et des cyclones.

Les changements climatiques entraînent des conséquences sur la santé humaine. Ces conséquences se manifestent, par exemple, par une augmentation des décès liés aux événements météorologiques, par la prévalence accrue de maladies chroniques et par un allongement de la saison des allergies. Les impacts des changements climatiques compromettent également la pérennité des infrastructures, l'approvisionnement en eau, les récoltes agricoles et forestières et l'intégrité des chaînes d'approvisionnement.

L'année 2023 a été un point tournant dans la démonstration de l'importance d'agir pour lutter contre les changements climatiques. Étant mesurée comme l'année la plus chaude jamais enregistrée, elle a été le théâtre de feux de forêts records dans l'hémisphère Nord et à Hawaï, d'un début précoce et agressif de la saison des ouragans dans l'Atlantique, ainsi que d'inondations meurtrières au Québec et un peu partout dans le monde. Au Canada, les dommages assurés liés aux événements météorologiques extrêmes se sont élevés à plus de 3,1 milliards de dollars en 2023, ce qui place cette année au quatrième rang des années les plus coûteuses de l'histoire du pays.

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Face à ces constats, de plus en plus de gouvernements déploient des stratégies de lutte contre les changements climatiques. Ces stratégies reposent sur deux piliers :

- L'atténuation, qui consiste à limiter le réchauffement climatique en agissant sur les émissions de gaz à effet de serre ou sur leur présence dans l'atmosphère et;
- L'adaptation, qui consiste à réduire la vulnérabilité des personnes et des infrastructures face aux impacts réels et prévus des changements climatiques.

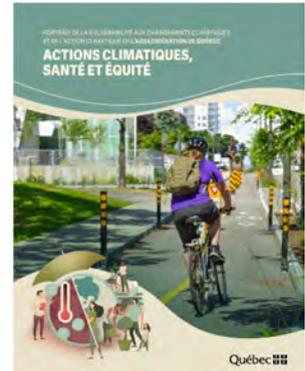
Selon une étude réalisée en juillet 2022 pour le compte de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), les municipalités du Québec devront dépenser environ 2 milliards de dollars par année jusqu'en 2055 afin de s'adapter aux changements climatiques. L'Institut climatique du Canada estime pour sa part que chaque dollar investi en adaptation peut entraîner des économies futures de l'ordre de 13 \$ à 15 \$, ce qui invite à agir sans tarder.

3.2 Territoire de la Ville de Québec

En 2023, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale a publié le Portrait de la vulnérabilité aux changements climatiques et de l'action climatique de l'agglomération de Québec. Ce document présente une description de la sensibilité et de l'exposition aux enjeux climatiques.

De façon générale, cette étude montre que la fréquence des épisodes de chaleur extrême devrait connaître une hausse significative d'ici 2050. Le risque découlant des tempêtes, des pluies abondantes, des inondations, de l'érosion des berges et de l'exposition aux agents pathogènes tels que les tiques et autres transmetteurs de maladies devrait également s'accroître d'ici 2050.

Les données sur le climat pour la région de la Capitale-Nationale, publiées par Ouranos, abondent dans le même sens. Ces données permettent de visualiser les normales climatiques, les données historiques observées et les changements projetés à l'aide de modèles climatiques. Les portraits climatiques produits à l'aide de ces données révèlent que la moyenne annuelle des températures, les épisodes de chaleur accablante (nombre de jours de plus de 30 °C), le total des précipitations printanières et les épisodes de gel-dégel en hiver, entre autres, augmenteront dans les prochaines années par rapport aux tendances historiques. La fréquence plus élevée de ces aléas climatiques entraînera par le fait même une vulnérabilité plus grande des populations, des infrastructures municipales, des bâtiments municipaux et non-municipaux et des écosystèmes naturels.



Prévisions issues des portraits climatiques d'Ouranos

Température annuelle moyenne	Précipitations printanières	Épisodes de chaleur accablante
+ 2,5 °C pour 2041-2070	+ 22 mm pour 2041-2070	+ 7,6 jours pour 2041-2070
+ 4,2 °C pour 2071-2100	+ 51 mm pour 2071-2100	+ 19,7 jours pour 2071-2100



En plus de leurs impacts sur la santé et la qualité de vie des citoyens, les événements météorologiques extrêmes des dernières années ont entraîné des dommages aux bâtiments privés et publics, la détérioration précoce d'infrastructures municipales et l'interruption de certains services ou activités. Voici quelques exemples :

- Les pluies diluviennes du mois de juillet 2023 ont forcé l'évacuation de plusieurs résidences aux abords de la rivière Montmorency. Avec ses précipitations totalisant 564 mm, l'été 2023 a été le plus pluvieux depuis l'année record de 1935 (622 mm).
- La tempête du 23 décembre 2022 a causé des pannes de courant dans près de 640 000 foyers du Québec pendant la période des Fêtes. Des vents de près de 90 km/h ont été recensés dans la région de la Capitale-Nationale et le fleuve a débordé par endroit.
- Les vents violents du mois de mai 2022 a causé des nombreuses pannes et des dommages à certains bâtiments dans la grande région de Québec. Cette tempête est le 6^e plus grand sinistre recensé au Canada en termes de dommages assurés.

Il va de soi que ces épisodes météorologiques extrêmes sont à l'origine de coûts supplémentaires pour la Ville, bien que ces derniers n'aient pas encore été quantifiés de manière précise.

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

4 Rôles des instances gouvernementales et objectifs

Les changements climatiques ont un impact qui dépasse les frontières des pays, des provinces et des villes. C'est la raison pour laquelle lutter contre ce phénomène nécessite de déployer des solutions coordonnées, ainsi qu'un effort de coopération internationale.

En 2018, à l'instar de plusieurs États et communautés locales à travers le monde, la Ville de Québec a endossé la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique, emboîtant le pas à plus de 500 municipalités du Québec. Faire face à cette urgence nécessite de renforcer les actions climatiques, mais également d'exercer une influence à plusieurs niveaux : auprès des citoyens, des gouvernements provincial et fédéral, ainsi que de la communauté internationale.

En tant que gouvernement de proximité, la Ville est en contact direct avec les citoyens et leurs milieux de vie. Elle dispose de ce fait d'un levier unique pour déployer des solutions de décarbonation et d'adaptation aux changements climatiques dans la collectivité. L'action climatique de la Ville est cependant en partie tributaire du financement et de la réglementation déployés par les autres paliers gouvernementaux, ce pourquoi leur collaboration dans la mise en œuvre de ces solutions est essentielle.

4.1 Gouvernement du Québec

En 2020, le gouvernement du Québec a adopté le Plan pour une économie verte 2030, une politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques. Ce plan prévoit l'octroi de fonds à plusieurs municipalités, dont la Ville de Québec, pour soutenir leurs actions climatiques.

Les fonds ainsi octroyés ont été affectés à certains projets du Plan de transition et d'action climatique (PTAC) de la Ville. Parmi ces projets, on retrouve l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques, la sortie d'un appel de projets pour l'élaboration de plans de décarbonation d'immeubles non municipaux et la réalisation de projets de rues conviviales, consistant à réaménager des tronçons de rues pour les rendre plus inclusifs et résilients.

Le pacte fiscal, une entente entre le gouvernement provincial et les municipalités, est une autre occasion de collaborer en faveur de l'action climatique. Les plus récentes négociations à ce sujet ont mené le gouvernement à s'engager à soutenir l'adaptation et la transition climatique locale, alors que les précédentes avaient permis d'élargir les pouvoirs municipaux en matière d'écofiscalité.

4.2 Gouvernement du Canada

En décembre 2020, le gouvernement du Canada a présenté son plan climat, intitulé Un environnement sain et une économie saine. Ce plan vise à réduire la pollution, créer des emplois et soutenir une économie et un environnement plus sains. Dans le cadre de celui-ci, le gouvernement du Canada a élaboré la Stratégie nationale d'adaptation du Canada ainsi que le Plan de réduction des émissions du Canada pour 2030.

Par l'entremise de la Fédération canadienne des municipalités et du Fonds municipal vert, le gouvernement fédéral soutient les municipalités dans leurs efforts pour accélérer l'adoption de pratiques durables. Il s'implique également dans le financement de grands projets d'infrastructures qui contribuent à faire face à la crise climatique, notamment dans le domaine du transport et de l'habitation.

4.3 Organisations internationales

L'ONU a adopté, en 1994, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ce document a amorcé les démarches actuelles de coopération climatique internationale, en prévoyant la tenue annuelle des Conférences des parties (COP).

En 2015, les pays réunis à l'occasion de la COP 21 ont adopté l'Accord de Paris, dont l'objectif phare est de « [contenir] l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C [et de poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels »¹. Le Canada a signé l'Accord de Paris et le Québec s'est engagé à assurer la mise en œuvre de l'Accord dans ses domaines de compétence.

¹ « Accord de Paris », Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Nations unies, 2015, p. 3.

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

En 2021, à l'instar de plusieurs grandes villes comme Londres, Buenos Aires, Dakar, Tokyo et Los Angeles, la Ville de Québec a adhéré à la Déclaration de Paris et a ainsi « [réaffirmé son] ambition de maintenir le réchauffement climatique à +1,5 °C conformément à l'Accord de Paris »². La Déclaration de Paris est une initiative portée par les grandes villes, en marge de la CCNUCC et des COP.

5 Gestion des risques liés à la durabilité et aux changements climatiques à la Ville de Québec

5.1 Gouvernance

Conseil municipal

Les élus jouent un rôle central dans la réalisation de la stratégie de développement durable. Ils veillent à instaurer un contexte politique favorable et à promouvoir leur vision d'une collectivité plus résiliente et sobre en carbone. Ils adoptent à cet effet des documents de planification stratégique, des budgets et des règlements.

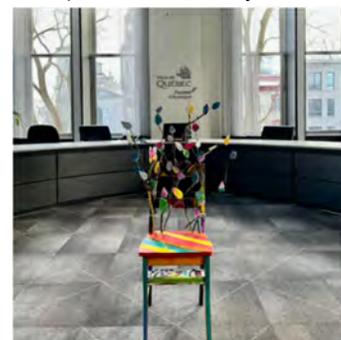
À la Ville, les principaux décideurs concernant les questions environnementales comprennent le maire, un élu responsable et d'autres élus formant le conseil municipal. Ceux-ci reçoivent périodiquement de l'information sur les changements climatiques dans le cadre de rencontres avec les responsables de la fonction exécutive de la Ville. Ces informations proviennent de personnes habiles et compétentes à assurer la surveillance des stratégies visant à répondre aux opportunités et risques liés à la durabilité et aux changements climatiques. Il peut s'agir d'employés de l'appareil municipal sélectionnés pour leurs connaissances dans ces domaines d'affaires ou d'experts mandatés spécifiquement à cet effet par les instances décisionnelles.

Depuis 2022, la chaise des générations, une chaise décorée par des enfants de la collectivité, est présente en permanence dans la salle du comité exécutif. Cet artéfact a pour objectif de rappeler aux élus l'importance d'accorder une attention particulière aux enjeux liés au développement durable et à la crise climatique dans chacune de leurs décisions, afin de léguer un avenir prometteur aux prochaines générations.

Direction générale

La Division de la performance et de la transformation organisationnelle du Service de la coordination stratégique et des relations internationales de la Direction générale s'occupe d'opérationnaliser la culture de développement durable portée par les élus. Son équipe de projet travaille en collaboration avec toutes les unités administratives impliquées dans les projets de développement durable de la Ville. À cet effet, elle est responsable :

- De coordonner la Stratégie de développement durable;
- De développer les outils de suivi et de reddition de comptes;
- D'intégrer la Stratégie de développement durable dans l'alignement stratégique.



Laboratoire de transition et d'action climatique

Le Laboratoire de transition et d'action climatique, mis sur pied en 2022, a pour objectif de soutenir l'innovation et l'adoption des meilleures pratiques afin d'accélérer la transition de la Ville vers une culture axée sur la lutte contre les changements climatiques. Plus particulièrement, le Laboratoire, qui regroupe des gestionnaires issus de plusieurs unités administratives, vise à :

- Favoriser la collaboration entre les unités administratives et la valorisation des différentes expertises;
- Soutenir la mise en place ou la consolidation d'initiatives porteuses et structurantes;
- Contribuer à la mobilisation et au renforcement des capacités des employés de la Ville, de ses partenaires et des différents acteurs de la collectivité.

² « Déclaration de Paris », Ville de Paris, 2020, p. 4.

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

Le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement agit en tant que leader dans la mise en œuvre des visions et des projets novateurs et accompagne les partenaires dans leur réalisation. Par l'intermédiaire de son Équipe climat, dédiée aux changements climatiques, ce service est notamment responsable de :

- Coordonner le PTAC 2021-2025 et assurer le suivi annuel de son portefeuille de projets;
- Procéder aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et modéliser des trajectoires de réduction pour l'atteinte des objectifs;
- Coordonner des projets structurants de transition climatique;
- Soutenir différentes unités administratives dans la réalisation de projets en lien avec la transition climatique;
- Participer à des projets de recherche en collaboration avec une diversité d'acteurs;
- Promouvoir la formation et différents ateliers de sensibilisation auprès des parties prenantes.

Service des finances

Le Service des finances pilote un comité qui lui est propre, le comité Finances-ESG. Ce comité effectue une veille des normes afférentes à la durabilité et évalue les opportunités d'amélioration des politiques et publications financières sur le plan des informations qui y sont diffusées au regard de la durabilité et des changements climatiques.

Le Service des finances collabore également à la réalisation des analyses financières en lien avec la durabilité et les changements climatiques, et tient compte des préoccupations ESG dans l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement de la Ville.

Autres unités administratives

L'ensemble des unités administratives de la Ville est appelé à jouer un rôle pour mettre en œuvre la Stratégie de développement durable. Certaines d'entre elles sont particulièrement impliquées dans le déploiement de l'approche climatique de la Ville, notamment :

- Le Bureau de la sécurité civile, responsable d'élaborer le Programme de gestion intégrée des risques;
- La Division de la gestion des matières résiduelles, responsable de la mise en œuvre de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles;
- Le Service du transport et de la mobilité intelligente, responsable de développer le Plan de mobilité électrique.

5.2 Initiatives et stratégies de gestion des risques

La Ville de Québec est impliquée dans la lutte aux changements climatiques depuis 1997, année de son adhésion au programme Partenaires dans la protection du climat. Ce programme était une initiative conjointe de la Fédération canadienne des municipalités et de l'ICLEI-Gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI Canada).

Dans le cadre de ses démarches, la Ville s'est dotée de deux plans consécutifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, soit le Plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre 2004-2010, puis celui de 2011-2020. Elle s'est également dotée d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques 2016-2020. La mise en œuvre de ces plans a permis à la Ville de se mettre en action avec ses partenaires et d'amorcer une réelle démarche de lutte contre les changements climatiques.

C'est à partir de 2021 que les actions climatiques de la Ville se sont accélérées, avec l'adoption de documents de planification, tels que la Stratégie de développement durable, le PTAC 2021-2025 et plusieurs autres.

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Stratégie de développement durable

En 2021, la Ville a adopté la Stratégie de développement durable. À l'horizon 2030, celle-ci vise à faire de Québec une communauté engagée, solidaire et inclusive, qui profite d'un environnement sain et résilient face aux changements climatiques, et qui récolte les fruits d'une économie juste, verte et prospère. Elle formule les grandes orientations de la Ville en ce sens, lesquelles s'appuient sur les objectifs de développement durable de l'ONU.

La Stratégie de développement durable identifie cinq défis collectifs : la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonation, la résilience et la transition. De ces cinq défis découlent deux plans, soit le Plan d'action solidaire, qui couvre les deux premiers défis collectifs, ainsi que le PTAC, qui couvre le troisième et le quatrième. Le défi collectif de la transition est commun aux deux plans.

Plan de transition et d'action climatique 2021-2025

Adopté en 2021, le PTAC vise à offrir une vision cohérente de l'action climatique de la Ville, en proposant des objectifs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation aux impacts en découlant. Il vise également à mettre en place un contexte favorable aux transformations économiques et écologiques dans la collectivité.



Le PTAC a été construit en faisant appel à une approche multidisciplinaire impliquant une revue de littérature scientifique, des activités de concertation et la collaboration de plusieurs spécialistes issus du domaine de la recherche ou des services-conseils. Vingt chantiers ont ainsi été identifiés comme étant les plus porteurs pour la Ville et ont été sélectionnés pour être mis en œuvre dans le cadre du PTAC. Chacun de ces chantiers regroupe plusieurs projets menés par une diversité d'unités administratives.

Lors de l'édition 2023 du mérite Ovation municipale de l'UMQ, le PTAC de la Ville de Québec a été finaliste au prestigieux prix Avenir climat, accordé au projet le plus innovant en lice dans la catégorie spéciale « Lutte et adaptation aux changements climatiques ».

Au Programme décennal d'immobilisations 2024-2033, il est prévu de consacrer 89 millions de dollars directement au PTAC. Les investissements dans les projets visant à en atteindre les objectifs, quant à eux, sont évalués à 709,3 millions de dollars pour l'année 2024 seulement.

Plan d'urbanisme et de mobilité

En 2005, la Ville a adopté son Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD). Depuis, le contexte d'aménagement et de mobilité a beaucoup évolué, notamment sur les plans économique et environnemental. Pour s'adapter à cette réalité, la Ville a ajusté ses orientations, ses politiques et ses pratiques, sans pour autant les intégrer aux documents officiels ayant une portée légale ou réglementaire en matière d'urbanisme et de mobilité.

Depuis l'adoption du nouveau Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec en février 2020, la Ville a le mandat de mettre à jour son PDAD. Le futur plan de la Ville sera un Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) qui permettra d'organiser, de construire et de transformer les quartiers. Celui-ci proposera des avenues pour rendre la ville plus rayonnante, équitable, accessible, adaptable et inclusive pour les communautés d'aujourd'hui et les générations futures.

Stratégie en faveur de la biodiversité

À l'occasion de la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique tenue à Montréal en décembre 2022, la Ville s'est engagée à se doter d'une Stratégie en faveur de la biodiversité. Ce document stratégique, dont l'élaboration a été lancée en juin 2023 avec la tenue de consultations citoyennes, deviendra un outil de planification pour conserver les milieux naturels de la Ville.

La Ville s'est également engagée à déposer sa candidature pour être reconnue comme Région de biosphère par l'UNESCO. Ce statut, conjugué aux efforts investis dans le renforcement du dialogue régional avec les Premières Nations, la Communauté métropolitaine de

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Québec et les autres acteurs du milieu, permettrait à la Ville d'accroître sa capacité à mobiliser la communauté autour d'objectifs communs pour la conservation de la biodiversité.

Accélérateur de la transition écologique

La mobilisation des acteurs de la collectivité est nécessaire pour relever les défis environnementaux actuels, dont ceux liés aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la rareté des ressources. En 2023, la Ville a mis en place le programme de l'Accélérateur de transition écologique afin d'accélérer ce virage écologique et y a investi près de 4 millions de dollars.

Ce programme, qui bénéficie du soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable, offre un appui financier à des organismes à but non lucratif, des coopératives et des établissements d'enseignement pour la réalisation de projets structurants qui permettent de mobiliser des partenaires et des acteurs de la communauté autour d'un projet commun de transition écologique.

Analyse des risques climatiques

Les impacts des changements climatiques sont déjà perceptibles sur le territoire de la Ville et s'intensifieront avec le temps. C'est pourquoi appel d'offres pour la réalisation d'une analyse des risques et de la vulnérabilité liés aux changements climatiques a été lancé en 2023. Cette étude permettra de mieux agir en prévention pour renforcer la résilience de la population et de la Ville. Ces travaux incluront également un volet visant à prioriser les mesures d'adaptation aux changements climatiques à mettre en place et à évaluer les coûts de l'inaction.

Programme de gestion intégrée des risques

La Ville souhaite mettre en place des mécanismes de façon à améliorer les processus de prise de décision relatifs aux risques, notamment aux risques climatiques. C'est dans ce contexte que le Bureau de la sécurité civile développe le Programme de gestion intégrée des risques (PGIR), dont l'objectif est d'augmenter la résilience organisationnelle pour la prise en charge des risques en matière de sécurité civile. La Ville agit comme précurseur sur la scène municipale à cet égard et l'École nationale d'administration publique apporte un appui scientifique dans la démarche. L'intégration du PGIR dans les outils de planification fait partie des actions identifiées comme prioritaires dans les alignements stratégiques de la Ville.

Test climat

Le Test climat est un outil d'aide à la décision permettant de vérifier que les risques liés aux changements climatiques ont été pris en considération lors de la planification d'un projet municipal. Il a également pour but de faciliter la planification des projets en favorisant une collaboration entre les unités administratives et en soutenant la recherche de financement.

Le développement du Test climat a débuté en 2020 et s'est achevé en 2023. Il a impliqué la collaboration de plusieurs acteurs : unités administratives, municipalités, partenaires du milieu, consultant externe. L'outil entre maintenant dans une phase pilote qui se déroulera entre 2023 et 2025. À terme, il est prévu d'assujettir certains types de projets de la Ville au Test climat, et de déployer une équipe d'experts pour accompagner ses utilisateurs.

Cadre financier 2023-2032 : un outil assurant une gestion financière rigoureuse

La Ville se distingue par son cadre financier responsable. Ce cadre comporte des politiques financières rigoureuses, notamment en matière d'investissement, de gestion de la dette et de gestion des excédents de fonctionnement affectés. Il comprend des balises, des objectifs et des cibles financières permettant une gestion durable et responsable des finances de la Ville pour les dix années à venir.

Ces politiques financières servent de guide à la prise de décision et sont évolutives afin de tenir compte, d'une part, des modifications au cadre légal et aux obligations administratives et financières et, d'autre part, des meilleures pratiques de gestion. Le cadre financier 2023-2032 et ses politiques permettent, entre autres, de :

- Maintenir une saine gestion des fonds publics;
- Intégrer des critères ESG dans tous les processus d'analyse financière, en conformité avec la Stratégie de développement durable de la Ville;
- Contribuer aux conditions de succès du maintien de la notation de crédit de haute qualité de la Ville;

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

- Se prémunir contre les effets des cycles économiques et leurs répercussions conjoncturelles sur l'équilibre budgétaire et le maintien des services publics.

Autres mesures financières et écofiscales

En 2023, la Ville s'est dotée d'une réserve financière pour la pérennité et le développement des infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques. Une somme de 15 millions de dollars a été ajoutée à cette réserve financière au cours de l'année 2023 et un montant additionnel de 30 millions de dollars est prévu au budget 2024. Il est attendu que cette réserve financière atteigne 300 millions de dollars d'ici 2028. Elle permettra à la Ville de disposer de fonds pour réaliser des projets admissibles en limitant le recours à l'emprunt.

De plus, la Ville utilise son pouvoir de taxation afin d'inciter l'adoption de bonnes pratiques environnementales ou de décourager celles qui sont nuisibles. Par exemple, le règlement sur l'imposition d'une taxe sur les grandes surfaces imperméables, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024, est une mesure écofiscale qui vise à favoriser la densification urbaine dans certaines grandes affectations du territoire de la Ville et à assumer une portion des coûts liés à la gestion des eaux pluviales. De plus, la Ville procède périodiquement à l'ajustement des tarifications afin d'atteindre ses objectifs, notamment par rapport à la gestion de l'eau et des matières résiduelles.

5.3 Mesures et cibles

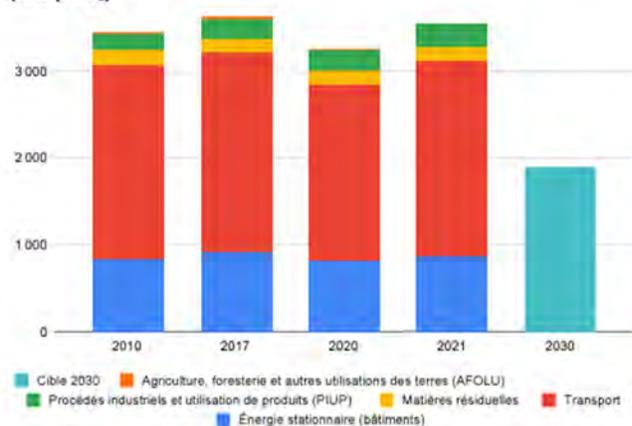
La Ville s'est fixé des objectifs en lien avec la durabilité et les changements climatiques. Elle suit des indicateurs afin de mesurer l'atteinte de ces objectifs et sa progression vers ceux-ci.

Inventaire des émissions de gaz à effet de serre et trajectoires de réduction

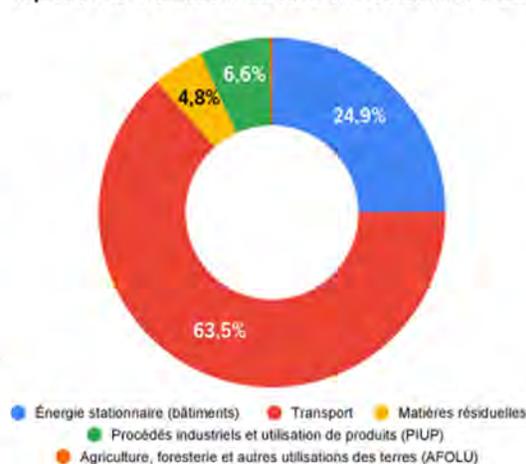
Pour mesurer l'atteinte de son objectif de décarbonation de -45 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030 par rapport à 2010, la Ville assure annuellement un suivi de ces émissions. Ces inventaires sont réalisés à partir des meilleures données disponibles et en suivant le Protocole mondial pour les inventaires des émissions de GES à l'échelle communautaire (GPC), soutenu par la Convention globale des Maires (GCoM). Le document « Inventaire de gaz à effet de serre de la collectivité de Québec » présente en détail les émissions de 2010, 2017, 2020 et 2021.

En 2021, soit l'année la plus récente pour laquelle le détail des émissions est disponible, les émissions de GES de la collectivité s'élevaient à 3 536 kt éq. CO₂ soit 8,6 % de plus qu'en 2020 et 2,5 % de plus qu'en 2010. À la suite de la baisse des émissions de GES observée en 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'année 2021 a été marquée par une hausse des émissions de GES. En 2021, le transport était le premier secteur d'émission en importance, alors que l'énergie stationnaire, c'est-à-dire la consommation d'énergie des bâtiments, était le deuxième. À lui seul, le transport routier représentait plus de la moitié des émissions de GES de la collectivité de Québec (51,8 %, 1 831 kt).

Évolution des émissions de GES de la collectivité de Québec (kt éq. CO₂)



Répartition des émissions de GES de la collectivité de Québec (2021)



INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Afin de réduire les émissions de GES de la collectivité, plusieurs projets sont mis en œuvre ou étudiés par la Ville, notamment l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, la décarbonation des immeubles municipaux et privés, l'aménagement de corridors de mobilité durable, la bonification de l'offre de transport en commun, la réalisation d'activités d'éducation et de sensibilisation et la valorisation énergétique des matières résiduelles. Des trajectoires et des mesures de réduction des émissions de GES sont également à l'étude.

La Ville peut agir directement sur les émissions de GES dites « corporatives », c'est-à-dire celles qui sont associées à ses propres activités. Ces émissions font également l'objet d'un inventaire annuel. Elles constituaient 6,7 % des émissions de GES de la collectivité en 2021 (contre 7,1 % en 2020 et 7,0 % en 2010). La Ville réfléchit à la mise en place de projets novateurs visant à décarboner davantage ses activités.

Impact des facteurs ESG sur la cote de crédit de la Ville

Depuis 2011, la Ville requiert annuellement les services de l'agence de notation Moody's Investors Service (Moody's) afin de lui attribuer une notation de crédit pour sa dette à long terme. Cette dernière a été réaffirmée à Aa2 en 2023, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2023, Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance de la Ville et l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette. La firme mentionne également que la perspective stable associée à la notation repose sur l'excellente gouvernance et la solide équipe de direction dont la bonne gestion financière devrait permettre à la Ville de faire face à toute pression sur le budget de fonctionnement et sur les dépenses en immobilisations. Par ailleurs, Moody's accueille favorablement l'adoption d'un programme décennal d'investissement, puisqu'il offre une visibilité à long terme accrue sur les dépenses en immobilisations.

Depuis 2019, la firme Moody's évalue l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, laquelle reflète sa faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et ses solides pratiques de gouvernance.

6 Conclusion

Il ne fait aucun doute pour les experts, les changements climatiques s'intensifient et les risques qui en découlent ne cessent de s'accroître. Leurs conséquences affectent aussi bien la santé humaine que les écosystèmes naturels et la pérennité des infrastructures : les coûts qu'ils entraînent pour l'ensemble des collectivités sont réels. C'est pourquoi il importe non seulement, pour les administrations publiques, de se doter de stratégies concrètes pour en anticiper les impacts et réduire l'exposition des communautés qu'elles desservent, mais aussi de rendre compte de leurs actions et de leur performance en la matière.

Depuis plusieurs années déjà, la Ville travaille à mettre en place une approche axée sur le développement durable dans tous les aspects de la gestion des ressources qui lui sont confiées. Un exercice qui requiert de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, de ses unités administratives jusqu'aux gouvernements provincial et fédéral, en passant par les différents acteurs de la scène municipale. Le bilan de ses réalisations témoigne de son engagement dans ce projet : la Stratégie de développement durable et le PTAC ont été adoptés, les rôles et responsabilités des différents intervenants se précisent, et plusieurs outils de portée structurante sont en développement ou ont atteint la phase pilote.

La Ville, en pérennisant la publication de la présente divulgation volontaire d'information à même son rapport financier, et en la bonifiant de façon à accroître l'utilité de l'information y apparaissant pour les principaux utilisateurs de celui-ci, entend faire la preuve de la maturité grandissante de ses démarches.

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

7 Références

Au cours de préparation du présent document, échelonnée entre avril 2023 et avril 2024, les sources d'informations ci-dessous ont été consultées :

- Accord de Paris, 2015, https://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/french_paris_agreement.pdf, consulté en février 2024.
- Bureau d'assurance du Canada, <https://bac-quebec.qc.ca/fr/>, *Les événements météorologiques extrêmes en 2023 ont causé plus de 3,1 milliards \$ en dommages assurés*, <https://fr.abc.ca/news-insights/news/severe-weather-in-2023-caused-over-3-1-billion-in-insured-damage>, consulté en mars 2024.
- Comité d'examen indépendant de la normalisation au Canada (CEIN), <https://www.ircsscanada.ca/fr/>.
- Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID), <https://www.frascanada.ca/fr/ccnid/>, consulté en avril 2024.
- Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), <https://www.ifrs.org/groups/international-sustainability-standards-board/>.
- Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB), <https://www.ipsasb.org/>.
- Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2023, <https://unfccc.int/fr/cop28>, consulté en mars 2024.
- CPA Canada, *Le point sur l'information relative à la durabilité*, <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/information-financiere-et-non-financiere/durabilite-environnement-et-responsabilite-sociale/publications/point-information-durabilite>, consulté en janvier 2024.
- Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, *Portrait de la vulnérabilité aux changements climatiques et de l'action climatique de l'agglomération de Québec*, 2023, 56p., https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/SanteEnvironnement/Portrait_Vul_AgglFinal.pdf, consulté en février 2024.
- Fédération canadienne des municipalités, <https://fcm.ca/fr/>, et son dossier *Enjeux, climat et développement durable*, <https://fcm.ca/fr/enjeux-prioritaires/climat-et-developpement-durable>.
- Fonds municipal vert, <https://fondsmunicipalvert.ca/>.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), <https://www.ipcc.ch/>.
- Gouvernement du Québec, <https://www.quebec.ca/>, et son Plan pour une économie verte 2030, <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte>, consulté en février 2024.
- Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr.html>, et son plan climatique Pour un environnement sain et une économie saine, https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/climate-plan/plan_environnement_sain_economie_saine.pdf, consulté en février 2024.
- ICLEI Canada, <https://icleicanada.org/>.
- Institut climatique du Canada, <https://institutclimatique.ca/>.
- Nations Unies et Nations Unies | Climat, <https://www.un.org/fr/climatechange>.
- Nations Unies, Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques, 1992, <https://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>, consulté en février 2024.
- Ouranos, <https://www.ouranos.ca/fr>.
- Ouranos, Portraits climatiques, <https://portraits.ouranos.ca/fr/>, consulté en février 2024.
- Programme Partenaires dans la protection du climat, <https://fr.pcp-ppc.ca/>.
- Service Copernicus concernant le changement climatique, <https://climate.copernicus.eu/>, *2023 is the hottest year on record, with global temperatures close to the 1.5°C limit*, <https://climate.copernicus.eu/copernicus-2023-hottest-year-record>, consulté en février 2024.
- Union des municipalités du Québec, <https://umq.qc.ca/> et son étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec, <https://umq.qc.ca/wp-content/uploads/2022/09/2022-09-13-version-finale-etudeimpactsccsurfinancesmunicipales.pdf>, consulté en février 2024.

INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

- Union des municipalités du Québec, mérite Ovation municipale, prix Avenir climat, catégorie spéciale Lutte et adaptation aux changements climatiques, <https://umq.qc.ca/publication/merite-ovation-municipale-lumq-devoile-la-liste-des-projets-finalistes-de-ledition-2023-2/>, consulté en février 2024.
- Ville de Québec, Information relative au développement durable et à l'environnement mise à la disposition des citoyens et des gens d'affaires, <https://www.ville.quebec.qc.ca/>.
- Ville de Québec, Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité de Québec, année 2021, https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/GES_Emissions_Inventaire-VF.pdf, consulté en février 2024.
- Ville de Québec, Plan de transition et d'action climatique 2021-2025, <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable-plan-transition-action-climatique.pdf>.
- Ville de Québec, Plan directeur d'aménagement et de développement, https://reglements.ville.quebec.qc.ca/fr/ressource/an/R.V.Q.990_FR_001_0001.pdf.
- Ville de Québec, Portrait économique et initiatives durables, <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/profil-financier/investisseurs/portrait-economique.aspx>, consulté en mars 2024.
- Ville de Québec, Stratégie de développement durable, pour une ville plus juste, écologique et prospère, Juin 2021, <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable.pdf>.

